

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'EXPRESSION DE LA TRANSITIVITÉ  
EN ITIVIMIUT

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

JULIEN CARRIER

SEPTEMBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

*Pour la diversité linguistique*

## REMERCIEMENTS

Je souhaiterais remercier toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide pour la réalisation de ce mémoire. Tout d'abord, j'exprime toute ma reconnaissance envers les participants à la collecte de données. Pour leur patience et leur contribution exceptionnelle, je remercie Helen Ida Oweetaluktuk, Siasi Kumarluk, Anrew Epoo, Louisa Elijasialuk, Laina Nulukie, Nellie Tulugak, Siasi Nastapok, Nancy Palliser et Mary Inukpak.

De plus, je tiens à témoigner ma gratitude envers les personnes qui ont rendu possible le voyage à Inukjuak à l'été 2011. Je remercie infiniment Marthe Lajoie de la commission scolaire Kativik d'avoir cru en mon projet, de m'avoir trouvé un logement et de m'avoir mis en relation avec Luc Denault, le régisseur des entrepôts de la commission scolaire à Inukjuak. Marthe m'a donné le coup de pouce nécessaire pour finaliser tous mes préparatifs de voyage. Je remercie aussi énormément Luc Denault, qui est venu me chercher à l'aéroport et qui s'est assuré que j'aie tout ce dont j'avais besoin lors de mon séjour au Nunavik. Luc m'a aussi présenté à un grand nombre de personnes, ce qui m'a permis de me créer rapidement un réseau social dans la communauté. Je suis également reconnaissant envers Caroline Palliser de la commission scolaire Kativik et Nancy Palliser de l'Institut culturel Atavaq de m'avoir fourni plusieurs documents utiles. Je dois aussi dire un gros merci à Marie Côté, avec qui j'ai noué des liens d'amitié forts lors du voyage. Nos soupers, nos sorties dans la toundra et nos conversations ont rendu mon séjour encore plus agréable. Finalement, je dois absolument mentionner la participation du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le cadre du Programme de formation scientifique dans le Nord (PFSN), qui m'a accordé une subvention afin de couvrir une partie des frais du voyage. Sans cet argent, mon séjour au Nunavik n'aurait jamais eu lieu.

D'un point de vue pédagogique, je remercie mes deux directeurs de recherche, Renée Lambert-Brétière et Denis Bouchard, pour leurs commentaires et leur support au cours de la rédaction. En outre, Renée m'a accordé une aide pour divers autres projets depuis ma dernière année de baccalauréat, comme la participation à des conférences étudiantes, des demandes de bourses, la préparation en vue de mes recherches sur le terrain et même la



poursuite de mes études jusqu'au doctorat. Son aide a été tellement généreuse qu'il m'est impossible de trouver les bons mots pour exprimer toute ma reconnaissance. J'aimerais aussi remercier Lynn Drapeau. À ma dernière année du baccalauréat, Lynn était la responsable du projet de recherche que les finissants en linguistique doivent réaliser en vue du Colloque annuel des Étudiants en Sciences du Langage (CESLa) de l'UQAM. Elle a su me transmettre sa passion pour les langues autochtones, et elle m'a fait comprendre l'importance de la recherche sur ces langues afin d'en assurer la survie et la revitalisation. Lynn m'a alors transmis non seulement une nouvelle passion mais aussi un objectif de carrière. Je souhaiterais aussi remercier Louis-Jacques Dorais, qui a agi en tant que lecteur pour ce mémoire et qui a ainsi mis à profit sa grande expertise dans la langue inuite.

Pour conclure, j'ai eu la chance de compter sur un appui financier de divers organismes lors de mes études à la maîtrise. J'aimerais donc remercier le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), le département de linguistique de l'UQAM et la fondation de l'UQAM pour les bourses qui m'ont été octroyées.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES .....	viii
LISTE DES TABLEAUX .....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS SIGLES ET ACRONYMES.....	x
RÉSUMÉ.....	xiii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
INTRODUCTION À LA LANGUE .....	6
1.1 La famille eskimo-aléoute.....	6
1.2 La langue inuite.....	12
1.2.1 Les marqueurs casuels.....	15
1.2.2 Les flexions verbales.....	17
CHAPITRE II	
MÉTHODOLOGIE .....	23
2.1 Élicitation à l'aide de stimuli visuels.....	24
2.2 Élicitation par traduction de phrases vers la langue à l'étude .....	25
2.3 Élicitation par révision .....	26
2.4 Élicitation par traduction d'un texte dans la langue à l'étude .....	26
CHAPITRE III	
CADRE THÉORIQUE.....	28
3.1 Approche fonctionnelle-typologique .....	28
3.2 La transitivité .....	29

3.2.1	La transitivité, une notion litigieuse? .....	30
3.2.2	La transitivité scalaire .....	37
3.3	La voix grammaticale.....	44
CHAPITRE IV		
	LA PROBLÉMATIQUE DE L'ERGATIVITÉ.....	48
4.1	L'ergativité .....	48
4.1.1	La notion de l'ergativité.....	49
4.1.2	L'ergativité scindée .....	53
4.1.3	Questionnements sur la notion de l'ergativité .....	60
4.2	De l'ergatif vers l'accusatif en inuktitut.....	64
CHAPITRE V		
	ANALYSE DES DONNÉES .....	75
5.1	La réduction de l'emploi de la construction ergative .....	75
5.2	La construction antipassive comme construction transitive de base.....	87
5.3	Erreurs répétées dans les exercices de traduction .....	90
5.4	L'alternance entre les constructions ergatives, antipassives et passives .	94
5.4.1	La transition vers un schéma accusatif en inuktitut et les caractéristiques de la langue aléoute.....	100
5.4.2	L'emploi de la construction antipassive en itivimiut.....	106
5.4.3	L'emploi de la construction ergative en itivimiut.....	112
5.4.4	L'emploi de la construction passive en itivimiut.....	117
5.4.5	Synthèse .....	122

CHAPITRE V	
DISCUSSION THÉORIQUE.....	124
6.1 Toujours une langue ergative? .....	125
6.2 L'origine de la transition vers l'accusativité en inuktitut.....	128
6.3 La transitivité scalaire en itivimiut.....	132
CONCLUSION .....	136
RÉFÉRENCES .....	140

## LISTE DES FIGURES

FIGURE	PAGE
1-1 LA FAMILLE DES LANGUES ESKIMO-ALÉOUTES .....	7
1-2 LA MIGRATION DU PEUPLE DE THULÉ .....	9
1-3 LES LANGUES DE LA FAMILLE ESKIMO-ALÉOUTE.....	13
4-1 ALIGNEMENTS ACCUSATIF ET ERGATIF.....	51
4-2 LA HIÉRARCHIE NOMINALE (DIXON, 1994) .....	55
5-1 L'ALTERNANCE DES CONSTRUCTIONS SYNTAXIQUES EN INUKTITUT (PAILLET, 1976).....	97
5-2 L'ALTERNANCE DES CONSTRUCTIONS SYNTAXIQUES EN INUKTITUT (KALMÁR, 1979).....	98

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU	PAGE
3-1 TRANSITIVITÉ PROTOTYPIQUE (HOPPER & THOMPSON, 1980).....	38
3-2 <i>THE MAXIMALLY DISTINGUISHED ARGUMENTS HYPOTHESIS</i> (NÆSS, 2007).....	43
5-1 TYPE DE CONSTRUCTIONS DANS LES DISCOURS RAPPORTÉS EN ITIVIMIUT .....	76
5-2 LA FRÉQUENCE DES CONSTRUCTIONS PASSIVES SELON L'ÂGE ET LA LANGUE (ALLEN & CRAGO, 1995) .....	120
6-1 ÉVALUATION DE LA TRANSITIVITÉ SCALAIRE EN INUKTITUT (SPRENG, 2002) .....	133

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES<sup>1</sup>

1	1 <sup>re</sup> personne grammaticale
2	2 <sup>e</sup> personne grammaticale
3	3 <sup>e</sup> personne grammaticale
4	4 <sup>e</sup> personne grammaticale
APART	participe actif
ABL	ablatif
ABS	forme absolue
ALL	allatif
AP	antipassif
AUG	augmentatif
CAUS	causatif
CAUSPASS	causatif passif
CONS	concession
CONT	contemporatif
D	duel
DAT	datif
DIM	diminutif

---

<sup>1</sup> Il est important de noter que les abréviations affichées ici concernent uniquement les exemples dans la langue inuite. Tous les exemples dans les autres langues qui sont présentées dans ce mémoire reprennent fidèlement les gloses employées dans les ouvrages de références. Veuillez consulter ces ouvrages pour plus de détail sur leurs abréviations.

DL	forme duel
DUB	dubitatif
ERG	ergatif
FUT	futur
GÉN	génitif
HAB	habituel
HSUB	<i>habitual subordinative</i>
IMPERF	imperfectif
IMPERF.APP	imperfectif appositionnel
INC	inceptif
IND	indicatif
INT	interrogatif
IMP	impératif
ITÉ	itératif
LOC	locatif
MOD	modalis
NÉG	négatif
NÉG.APP	négatif appositionnel
NON.RÉFL	non réflexif
O	indice d'objet (suivi d'une indication de personne)
P	pluriel (suivi d'une indication de personne)
PART	participe
PAS	passé
PASS	passif
PÉJ	péjoratif



PERF	perfectif (aspect)
PERF	perfectif (mode, suivi d'une indication pour le sujet)
PERF.APP	perfectif appositionnel
RÉFL	réflexif
RÉFL.OBJ	réflexif objet
RÉFL.SUJ	réflexif sujet
PL	forme du pluriel
POSS	possessif
PROG	progressif
RÉCIPR	réciproque
RÉFL	réfléchi
REL	relatif
S	indice du sujet (suivi d'une indication de personne)
SG	forme au singulier
SIM	simulatif
TR	transitivisation
VIA	vialis

## RÉSUMÉ

L'alignement morphosyntaxique des dialectes de la langue inuite est du type ergatif, et il est intéressant de noter qu'il existe un syncrétisme morphologique parfait entre les constructions génitives et ergatives lorsque l'objet de ces dernières est à la troisième personne (du singulier ou du pluriel). De plus, à l'exception des constructions passives, il y a dans la langue deux types de constructions syntaxiques qui expriment sémantiquement un agent et un patient : les constructions ergatives et les constructions antipassives. Récemment, plusieurs linguistes ont relevé une transition vers l'accusativité dans les dialectes inuktitut, où la construction antipassive est en train de devenir la construction transitive de base (Johns, 1999, 2001, 2006 et 2012; Spreng, 2005 et 2012; Allen, à paraître).

L'étude de la transitivité dans les dialectes inuktitut est donc digne d'intérêt à plusieurs égards. La transitivité est une notion centrale en linguistique, mais sa manifestation dans les langues est loin d'être uniforme. L'étude des langues plus exotiques a justement aidé à en formuler une nouvelle définition typologique, qui traite les différentes constructions des langues selon un continuum de transitivité à partir de traits formels et sémantiques (Hopper & Thompson 1980; Tsunoda 1985; Kittilä 2002; Naess 2007). Ce mémoire adoptera cette approche de la transitivité, et se penchera sur l'analyse de son expression en itivimiut, qui est un sous-dialecte inuktitut du Nunavik et sur lequel aucune étude récente n'a porté. L'analyse visera à rendre compte aussi bien des caractéristiques des constructions transitives en itivimiut d'un point de vue synchronique que des changements qui s'y sont produits récemment.

Mots clefs : itivimiut, inuktitut, alignement morphosyntaxique, transitivité, langues eskimo-aléoutes.

## INTRODUCTION

Ce mémoire porte sur l'itivimiut, le sous-dialecte de l'inuktitut du Nunavik parlé sur la côte est de la baie d'Hudson<sup>2</sup>, et s'intéresse plus particulièrement à l'expression de la transitivité. Plusieurs raisons m'ont incité à entreprendre cette étude. Tout d'abord, il y a des raisons socio-culturelles. Les langues autochtones au Canada représentent un patrimoine culturel exceptionnel. Malheureusement, plusieurs d'entre elles sont déjà disparues, tandis que d'autres montrent des signes d'assimilation face à l'anglais ou au français. Au Québec seulement, onze langues amérindiennes étaient parlées à l'arrivée de Jacques Cartier en 1534, mais le huron est maintenant éteint<sup>3</sup> et le malécite n'est parlé qu'au Nouveau-Brunswick; et l'abénaquis, le mohawk, le micmac et l'algonquin sont dans une situation critique (Drapeau, 2011). Même l'éloignement géographique des communautés inuites ne semble pas avoir écarté la menace de l'assimilation de leur langue. Par exemple, une étude de Dorais & Sammons (2002) a montré que les jeunes Inuits du Nunavut auraient recours de plus en plus à l'anglais pour parler entre eux. Et au Nunavik, l'inuktitut n'est parlé comme langue maternelle que par 9 565 habitants répartis dans 14 communautés (Statistique Canada, 2007). D'après l'Unesco (2009), la moitié des langues du monde risquent de disparaître d'ici la fin du 21<sup>e</sup> siècle, et les langues ayant peu de locuteurs sont les plus menacées. La documentation linguistique représente donc une démarche fondamentale pour la survie et la revitalisation d'une langue comme l'inuktitut (Lambert-Brétière, 2011).

Des raisons linguistiques motivent aussi mon étude. Johns (1999, 2001, 2006, 2012) et Spreng (2005, 2012) ont montré que les dialectes inuktitut du Labrador, du sud et du nord

---

<sup>2</sup> En fait, le dialecte inuktitut du Nunavik comprend deux sous-dialectes : l'itivimiut et le tarramiut, qui est parlé dans la région de la baie d'Ungava et du détroit d'Hudson. De plus, il est important de prendre note que les noms qui seront employés dans ce mémoire pour référer aux dialectes et sous-dialectes de la langue inuite sont ceux couramment utilisés dans la littérature. Certains ont une appellation dans la langue même, comme c'est le cas de l'itivimiut, tandis que d'autres renvoient simplement à la région où est parlé le dialecte, le dialecte inuktitut du Labrador par exemple. Cependant, ces termes ne sont pas nécessairement employés ou même connus par les locuteurs. Nous les utiliserons dans ce mémoire seulement afin de faciliter leur identification.

<sup>3</sup> Il est à noter tout de même que le huron fait l'objet d'un processus de revivification et est employé lors de cérémonies à Wendake.

de l'île de Baffin connaissent présentement des changements dans leur alignement morphosyntaxique, où ceux-ci passent progressivement du type ergatif vers le type accusatif (les notions de l'ergativité et de l'accusativité seront discutées à la section 4). En ce qui concerne le dialecte inuktitut du Nunavik, Allen (à paraître) a rapporté qu'en tarramiut, le sous-dialecte parlé dans la région de la baie d'Ungava et du détroit de la baie d'Hudson, les constructions ergatives sont très peu utilisées lorsque le sujet est à la troisième personne, ce qui pourrait laisser présager aussi un début de transition. Comme les travaux sur l'itivimiut ne sont ni nombreux ni récents, une nouvelle étude est nécessaire afin de collecter des données linguistiques actuelles et de vérifier si la langue a aussi subi des changements similaires.

Par ailleurs, la langue possède plusieurs caractéristiques linguistiques particulièrement intéressantes à propos de l'expression de la transitivité. Par exemple, la langue comporte un syncrétisme morphologique entre les constructions ergatives et les constructions génitives, comme nous pouvons le voir à l'exemple (1)<sup>4</sup>.

Inuktitut du Nunavik (Lowe, 1978: p.161 et p.165)

- |        |                         |                 |                     |          |
|--------|-------------------------|-----------------|---------------------|----------|
| (1) a. | <i>qajaq</i>            | <i>arna-up</i>  | <i>taku-va(ng)a</i> | ERGATIVE |
|        | kayak.ABS               | femme-ERG       | VOIR-PART.O3S.S3S   |          |
|        | 'La femme voit le kayak |                 |                     |          |
| b.     | <i>Pita-up</i>          | <i>qaja-nga</i> | GÉNITIVE            |          |
|        | Pierre-GÉN              | kayak-POSS3S    |                     |          |
|        | 'Le kayak de Pierre'    |                 |                     |          |

En effet, il existe un syncrétisme morphologique parfait entre les deux constructions lorsque l'objet de la construction ergative est à la troisième personne (singulier ou pluriel). Autre point intéressant dans la langue, il existe plusieurs constructions syntaxiques dans lesquelles un agent et un patient peuvent être exprimés lexicalement. Il y a les constructions ergatives (2a), les constructions antipassives (2b) et les constructions passives (2c).

Inuktitut de l'île de Baffin (Spreng, 2005 : p.2-3)

- |        |                            |              |                   |          |
|--------|----------------------------|--------------|-------------------|----------|
| (2) a. | <i>anguti-up</i>           | <i>arnaq</i> | <i>kunik-taa</i>  | ERGATIVE |
|        | man-ERG                    | woman.ABS    | kiss-PART.O3S.S3S |          |
|        | 'The man kissed the woman' |              |                   |          |

<sup>4</sup> La terminologie de toutes les gloses des exemples dans la langue inuite a été uniformisée dans le mémoire afin de simplifier leur analyse et leur comparaison. En opposition, celle des exemples des autres langues sera fidèle à celle utilisée dans les ouvrages d'origine.

b.	<i>anguti</i> man.ABS	<i>kunik-si-vuq</i> kiss-AP-IND.S3S	<i>arna-mik</i> femme-MOD.SG	ANTIPASSIVE
	'The man is kissing a woman'			
c.	<i>Arnaq</i> woman.ABS	<i>kunik-tau-juq</i> kiss-PASS-IND.S3S	<i>anguti-mut</i> man.ABL.SG	PASSIVE
	'The woman was kissed by the man'			

L'antipassif (2b) et le passif (2c) sont des voix grammaticales (nous verrons plus en détail la notion de voix grammaticale à la section 3.3). L'antipassif consiste en la destitution de l'objet, qui peut être réintroduit comme un argument oblique dans cette langue; et le passif consiste en la promotion du participant affecté par l'événement en position sujet. Par ailleurs, ces constructions présentent de nombreuses différences morphosyntaxiques. Par exemple, la flexion verbale d'une construction ergative encode les traits en nombre et en personne aussi bien du sujet que de l'objet, tandis que celle des deux autres constructions encode seulement ceux du sujet. Ces trois types de constructions syntaxiques comportent donc de nombreuses distinctions sémantiques et morphosyntaxiques, et leurs propriétés respectives et leur alternance font toujours l'objet de nombreuses recherches afin de les expliquer.

Par conséquent, l'étude aussi bien diachronique que synchronique de l'expression de la transitivité en itivimiut pourra assurément contribuer à ce champ de recherche. À ce sujet, nous allons voir à la section 3.2 qu'il existe une littérature très vaste concernant la notion de la transitivité, puisque l'élaboration d'une définition unique est difficile d'un point de vue typologique. En fait, sa manifestation dans les langues est loin d'être uniforme et chaque langue possède des caractéristiques qui lui sont propres. Au cours de l'histoire de la linguistique, la transitivité a été définie de différentes façons. Avec la montée des modèles syntaxiques formels, on a envisagé la transitivité d'un point de vue strictement structural : les verbes avec un complément d'objet obligatoire étaient considérés comme transitifs, tandis que les autres non, la sémantique n'étant qu'indirectement impliquée. Cependant, l'étude de langues plus exotiques a démontré rapidement les faiblesses de cette définition, puisqu'il n'est pas toujours possible d'identifier clairement le sujet et l'objet d'un verbe. Une nouvelle définition typologique de la transitivité a alors vu le jour, combinant les caractéristiques formelles et sémantiques de diverses constructions syntaxiques, où celles-ci sont évaluées selon un continuum de transitivité (p.ex. Hopper & Thompson, 1980; Tsunoda, 1985; Kittilä

2002; Naess 2007). Ainsi, une nouvelle étude dans une langue comme l'itivimiut, qui a des propriétés particulières et qui n'a pas encore été étudiée en profondeur, cadre parfaitement dans cette perspective théorique.

L'objectif de ce mémoire visera donc à analyser l'expression de la transitivité en itivimiut dans les constructions syntaxiques qui expriment sémantiquement un événement transitif. Plus précisément, l'étude voudra dans un premier temps étudier d'un point de vue diachronique si l'itivimiut a subi des changements comparables à ceux qui ont été attestés dans les autres dialectes inuktitut, et dans un deuxième temps analyser d'un point de vue synchronique les propriétés de ces constructions syntaxiques afin d'expliquer leur alternance. L'approche théorique avec laquelle les données seront analysées se basera sur le courant fonctionnel-typologique, qui sera présenté à la section 3.1. Le mémoire s'articulera plus exactement de la façon suivante.

Au chapitre 1, une introduction à la famille des langues eskimo-aléoutes sera réalisée. Nous étudierons l'histoire migratoire de ses locuteurs, et la distribution géographique et linguistique de ces langues et des dialectes de la langue inuite. De plus, nous présenterons une brève description des caractéristiques morphosyntaxiques de la langue inuite puisque, lors de l'analyse, plusieurs énoncés seront analysés et des comparaisons dialectales seront effectuées.

Au chapitre 2, les méthodes employées lors de la collecte de données effectuée à Inukjuak à l'été 2011 seront décrites point par point. En plus des caractéristiques générales de la collecte, nous détaillerons les quatre types d'élicitation qui ont été utilisés.

Au chapitre 3, nous expliquerons les notions théoriques reliées à l'étude de ce mémoire. Tout d'abord, nous préciserons en quoi consiste exactement l'approche théorique fonctionnelle-typologique. Par la suite, nous décrirons une à la suite de l'autre les notions de la transitivité et de la voix grammaticale.

Au chapitre 4, nous étudierons à part la notion de l'ergativité, puisque son explication permettra au lecteur de mieux situer le problème à l'étude lors de l'analyse au chapitre suivant. Pour ce faire, la section 4.1 expliquera les différents aspects liés à la notion, et la section 4.2 présentera un résumé de différentes études qui ont montré que plusieurs (sous-)

dialectes inuktitut passent progressivement d'un schéma ergatif à un schéma accusatif, observation qui sera aussi notée en itivimiut.

Au chapitre 5, l'analyse des données de l'itivimiut se développera en quatre sections. À la section 5.1, nous analyserons la diminution de l'emploi de la construction ergative. À la section 5.2, nous verrons les raisons pour lesquelles la construction antipassive doit être considérée comme la nouvelle construction transitive de base dans la langue. À la section 5.3, nous étudierons plus en détail des erreurs effectuées par les participants dans les exercices de traduction. Et à la section 5.4, les facteurs qui régissent l'alternance entre les constructions ergatives, antipassives et passives de l'itivimiut seront déterminés.

Au chapitre 6, une discussion théorique reviendra sur les résultats obtenus aux deux chapitres précédents et tentera de répondre à trois questions, à savoir si l'itivimiut peut toujours être considéré comme une langue ergative, quelles sont les causes de la transition vers un schéma accusatif dans les dialectes inuktitut et comment nous évaluons les différentes constructions transitives de l'itivimiut selon leurs caractéristiques actuelles et la conception de la transitivité scalaire.



# CHAPITRE I

## INTRODUCTION À LA LANGUE

Le premier chapitre présente brièvement la langue à l'étude dans ce mémoire. Afin d'en offrir une présentation complète, la section 1.1 tracera tout d'abord un portrait de la famille des langues eskimo-aléoutes. Nous parlerons de l'origine de ces langues, des caractéristiques linguistiques majeures qui les distinguent et de l'histoire migratoire de ce peuple qui s'est installé dans la région arctique de l'Amérique du Nord. Par la suite, la section 1.2 décrira plus en détail la langue inuite et ses nombreux dialectes. Nous verrons alors les traits grammaticaux principaux de la langue et comment les dialectes se distinguent. Après un bref retour sur les caractéristiques des constructions transitives qui ont déjà été présentées dans l'introduction, l'exposé se limitera aux aspects les plus généraux de la langue. L'objectif de ce chapitre est de familiariser le lecteur à la généalogie et aux caractéristiques linguistiques particulières de ces langues, pour que celui-ci soit en mesure de bien comprendre les explications des exemples qui seront présentés dans l'analyse. Les informations qui seront présentées proviennent majoritairement de trois ouvrages de Louis-Jacques Dorais, à savoir *From magic words to word processing. A history of the inuit language* (1993), *Inuit uqausiqatigit. Inuit languages and dialects* (2003) et *The language of the Inuit* (2010), lesquels brossent un tableau complet aussi bien de la famille eskimo-aléoute que des dialectes de la langue inuite.

### 1.1 La famille eskimo-aléoute

Les langues de la famille eskimo-aléoute s'étendent dans les régions nordiques de l'Amérique de Nord. Plus précisément, elles sont parlées, d'ouest en est, dans l'archipel des



îles Komandorski et Aléoutiennes<sup>5</sup>, sur les rives de la mer de Béring tout autour de l'Alaska, sur la péninsule tchouktche en Russie, à travers les régions nordiques canadiennes et au Groenland (voir la Figure 1-1). De plus, la famille eskimo-aléoute comporte deux branches principales : la langue aléoute et les langues eskimos.

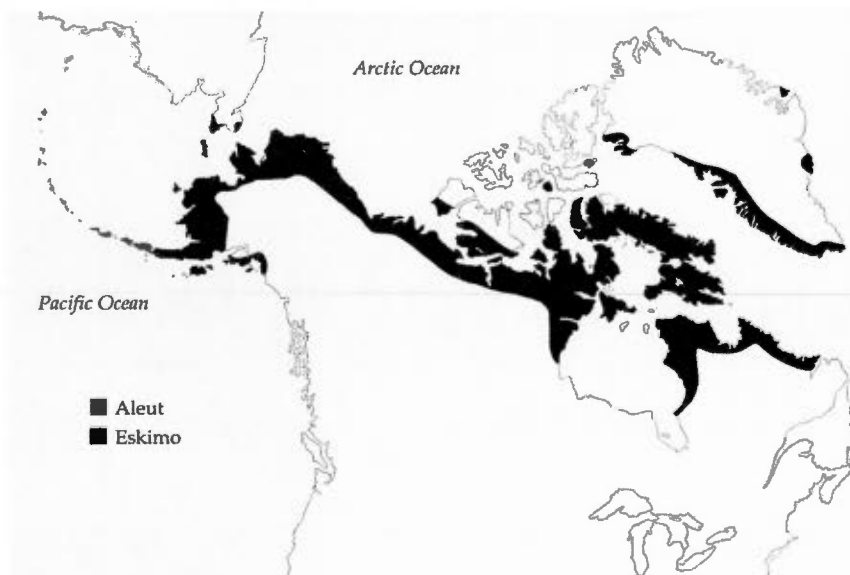


Figure 1-1 La famille des langues eskimo-aléoute<sup>6</sup>

L'histoire du peuple et des langues eskimo-aléoutes a pu être retracée grâce à l'archéologie et à la glottochronologie, une technique utilisée pour dater des langues ou dialectes apparentés en calculant le pourcentage de vocabulaire que ceux-ci ont en commun. Ainsi, les ancêtres du peuple eskimo-aléoute sont arrivés en Amérique du Nord il y a environ 5 000 ans via le détroit de Béring ou l'archipel des îles Komandorski et Aléoutiennes. Cette population est venue de la Sibérie et s'est installée tout d'abord sur les rives de la mer de Béring en Alaska.

La distribution géographique et la variation linguistique actuelles des langues eskimo-aléoutes s'expliquent par trois ruptures qui se sont produites après l'arrivée de ce peuple en Amérique du Nord. Une première a eu lieu entre deux groupes il y a environ 4000 ans lorsqu'une partie de la population s'est déplacée vers les îles Aléoutiennes, tandis qu'une

<sup>5</sup> Les îles Komandorski et Aléoutiennes font partie du même groupement d'îles, mais les premières appartiennent à la Russie et les suivantes aux États-Unis.

<sup>6</sup> Source : Le site web *The Tower of Babel* (<http://starling.rinet.ru/maps/maps7.php?lan=en>)

autre a migré à travers les régions nordiques de l'Amérique du Nord. Le premier groupe a donné naissance au peuple aléoute, et le deuxième aux ancêtres des cultures de pré-Dorset et de Dorset, que l'on appelle traditionnellement le peuple *tuniit*. Quelque mille années plus tard, une deuxième rupture est survenue entre trois groupes qui vivaient dans les régions de l'Alaska : sireniksi, yupik et inuit. Le groupe sireniksi a retraversé le détroit de Béring (comme l'avaient fait dans le sens inverse leurs ancêtres) pour s'installer sur la péninsule de tchouktche en Russie, tandis que les groupes yupik et inuit ont subi une séparation culturelle et linguistique, bien qu'ils aient continué à habiter des régions avoisinantes.

Les causes qui ont mené aux deux premières ruptures ne sont pas encore comprises clairement. Cependant, celles qui ont provoqué le prochain mouvement migratoire vers l'an 1000 des populations vivant dans les régions de l'Alaska sont probablement dues aux réchauffements climatiques qui ont favorisé les conditions de chasse aux baleines, une des proies de prédilection pour ce peuple de chasseurs. Quelques groupes yupiks sont allés s'établir sur la péninsule tchouktche en Russie (un peu plus au nord que le groupe sireniksi qui avait fait un trajet similaire 1000 ans plus tôt), tandis que plusieurs groupes inuits sont sortis de l'Alaska pour migrer rapidement à travers les régions nordiques du Canada jusqu'au Groenland (comme l'avait fait le peuple *tuniit* 3000 ans auparavant). C'est cette dernière vague migratoire qui nous intéresse plus particulièrement puisque ces groupes ont fait naître les descendants directs des Inuits d'aujourd'hui. Les archéologues les nomment le peuple de la culture de Thulé. Ils ont rencontré bien entendu lors de leur migration les descendants du peuple *tuniit*. Ces deux peuples parlaient des langues apparentées, mais il semble que le contact entre eux n'ait pas été amical. En fait, le peuple *tuniit* a décliné progressivement jusqu'à sa disparition complète vers l'an 1400. Il faut dire que le peuple de Thulé était technologiquement beaucoup plus avancé comparativement au peuple *tuniit*, et aussi mieux adapté aux conditions environnementales. À titre d'exemple, il savait construire des igloos et fabriquer des harpons et des kayaks, lesquels leur permettaient de chasser plus facilement les mammifères marins. La migration du peuple de Thulé est présentée à la Figure 1-2. Chacun de ses trajets particuliers est très important pour l'étude de la langue inuite puisque ceux-ci arrivent à expliquer plusieurs rapprochements entre les dialectes, comme le fait que les dialectes du Groenland sont lexicalement et grammaticalement plus proches des dialectes

parlés dans l'Ouest canadien plutôt que des dialectes parlés sur l'île de Baffin ou au nord du Québec, qui sont pourtant géographiquement moins éloignés.

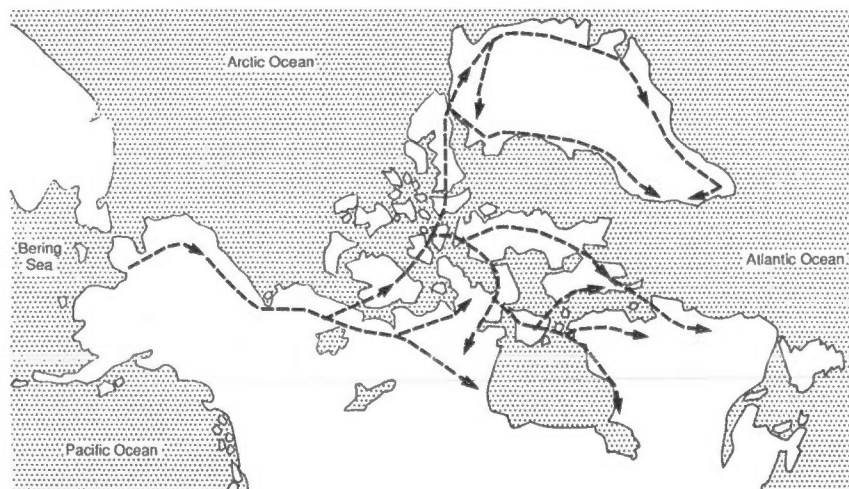


Figure 1-2 La migration du peuple de Thulé<sup>7</sup>

Les langues eskimo-aléoutes partagent plusieurs caractéristiques linguistiques. Étant donné que ce mémoire ne traite pas de phonologie, l'exposé se concentrera sur leurs propriétés morphosyntaxiques. Par exemple, ces langues sont toutes agglutinantes, c'est-à-dire que les traits grammaticaux sont marqués par un assemblage de morphèmes. De plus, elles sont polysynthétiques, puisque chaque mot peut être composé d'un grand nombre de morphèmes et renvoie parfois à un énoncé complet, comme on peut le voir dans l'énoncé (3).

Yupik de l'Alaska central (Mather et al., 2002 : p.13)

- (3) *angya-cuara-li-yu-kapigte-llru-nri-caaq-sugnarq-aanga*  
 boat-small-make-wish-strongly-PAST-NEG-but-seem-INDIC.3S/1S  
 'I don't think he really wanted to make me a small boat (but he did)'

Les noms et les verbes sont généralement marqués par un suffixe. Pour les noms, ce suffixe renvoie à un marqueur casuel; pour les verbes, ce suffixe est une flexion verbale qui exprime leur mode et les traits en personnes et en nombre du sujet (et de l'objet dans les constructions transitives). Le temps verbal n'est pas obligatoirement marqué sur le verbe, et le genre grammatical n'existe pas dans ces langues. Ces langues sont de type flexionnel pronominal, c'est-à-dire que les marques verbales qui encodent le sujet et/ou l'objet

<sup>7</sup> Source : Dorais (1993 : p.29)

équivalent à des pronoms et que la présence d'arguments externes (pour exprimer lexicalement le sujet ou l'objet) n'est pas obligatoire pour que l'énoncé soit grammatical. Plusieurs énoncés ne sont par conséquent formés que par le verbe.

Il existe des différences morphosyntaxiques qui permettent de distinguer les langues de cette famille. Par exemple, la langue aléoute n'affiche pas le même type d'alignement morphosyntaxique de celui des langues eskimos. Les langues eskimos (la langue inuite ou le yupik) présentent un alignement du type ergatif, où le sujet d'un verbe intransitif est marqué morphologiquement comme l'objet d'un verbe transitif, et le sujet d'un verbe transitif différemment. Or, la morphologie flexionnelle de la langue aléoute s'est considérablement simplifiée à travers le temps et ne marque plus le sujet et l'objet différemment dans une construction transitive. L'ordre de ces deux constituants syntaxiques est fixe, ce qui permet de les distinguer, tandis que l'ordre est plutôt libre dans les langues eskimos. Tel que nous le montrent les exemples en (4), l'ordre canonique dans la langue aléoute est du type SV/AOV.

Aléoute (Bergsland, 1997 : p.126)

(4) a. *Piitra-â*                      *tayaâu-â*                      *kidu-ku-â*  
       Peter-ABS                      man-ABS                      help-IND-3SG  
       'Peter is helping the man'

b. *tayaâu-â*                      *awa-ku-â*  
       man-ABS                      work-IND-3SG  
       'The man is working'

Bien que le sujet (d'un verbe intransitif ou d'un verbe transitif) et l'objet soient marqués morphologiquement de la même façon, la langue aléoute est traditionnellement considérée comme une langue accusative. En fait, il est admis que le sujet d'un verbe transitif et le sujet d'un verbe intransitif sont traités pareillement en aléoute puisqu'ils doivent être placés en début de l'énoncé et que le verbe s'accorde en personne et en nombre avec eux, contrairement à l'objet qui doit nécessairement être placé entre le sujet et le verbe.

Il est intéressant de remarquer que la construction syntaxique avec un alignement du type ergatif, qui était autrefois la construction transitive de base, peut toujours être utilisée en aléoute sous certaines conditions. Premièrement, le complément d'objet est indexé sur le verbe et ne peut pas être présent lexicalement. La flexion verbale encode alors les traits en

personne et en nombre aussi bien du sujet que de l'objet (contrairement à la flexion verbale de la construction transitive de base, laquelle encode seulement le sujet), et le sujet reçoit la marque casuelle ergative. Deuxièmement, le complément d'objet omis doit nécessairement être à la troisième personne (singulier ou pluriel). Les compléments d'objet à la première ou à la deuxième personne doivent être exprimés lexicalement (c'est-à-dire à l'aide d'un lexème), et la construction transitive de base avec un alignement accusatif est employée. Les exemples en (5) montrent respectivement une construction transitive avec un alignement accusatif puisque le complément d'objet est à la première personne (a) et une construction transitive avec un alignement ergatif dans laquelle le complément d'objet à la troisième personne est absent lexicalement (b).

Aléoute (Bergsland, 1997 : p.126 et p.344)

- |        |                         |                  |                  |           |
|--------|-------------------------|------------------|------------------|-----------|
| (5) a. | <i>tayaġu-ġ</i>         | <i>ting</i>      | <i>kidu-ku-ġ</i> | ACCUSATIF |
|        | man-ABS                 | 1S.ACC           | help-IND-3SG     |           |
|        | 'The man is helping me' |                  |                  |           |
| b.     | <i>Piitra-m</i>         | <i>kidu-ku-u</i> |                  | ERGATIF   |
|        | Peter-ERG               | help-IND-3SG.AN  |                  |           |
|        | 'Peter is helping him'  |                  |                  |           |

La dernière caractéristique morphosyntaxique notable qui distingue la langue aléoute des langues eskimos est la présence d'auxiliaires pour exprimer les temps verbaux, alors que ceux-ci sont exprimés à l'aide d'infixes dans le verbe pour les langues eskimos.

En ce qui concerne maintenant les langues eskimos, celles-ci se divisent en trois sous-branches : le yupik, le sirenikski et l'inuit. Nous ne parlerons pas du sirenikski, puisque cette langue est maintenant morte. Le groupe yupik se séparent en quatre langues distinctes : le naukanski (parlé sur la péninsule tchouktche en Russie), le yupik sibérien (parlé aussi sur la péninsule tchouktche et sur l'île Saint-Laurent), le yupik alaskien (parlé à l'ouest de l'Alaska et sur l'île Nunivak) et l'alutiiq (parlé sur la côte sud de l'Alaska). En comparaison avec la langue aléoute, les langues yupiks ressemblent beaucoup plus à la langue inuite. Leurs caractéristiques morphologiques et syntaxiques sont en fait pratiquement les mêmes. Les langues yupiks et la langue inuite comportent trois nombres grammaticaux (marqués aussi bien sur les noms que sur les verbes) : le singulier, le duel et le pluriel. Leur alignement morphosyntaxique est du type ergatif. La flexion verbale indexe soit les traits grammaticaux



du sujet (flexion intransitive) ou ceux du sujet et de l'objet (flexion transitive). L'ordre des constituants syntaxiques est assez libre dans l'énoncé.

Les principales différences entre les langues yupiks et la langue inuite sont phonologiques et lexicales. Par exemple, le système phonologique des langues yupiks se rapproche beaucoup plus de celui que présentait le proto-eskimo : son système consonantique est plus complexe que celui de la langue inuite, et son système vocalique possède une voyelle de plus. Par ailleurs, si nous ne tenons pas compte des différences phonologiques, les langues yupiks et la langue inuite ont environ de 50% à 60% de radicaux et de suffixes en commun. En comparaison avec le vocabulaire de la langue aléoute, ce pourcentage serait de seulement 12%<sup>8</sup>. À ce sujet, il est intéressant de noter que le yupik alaskien et la langue aléoute possèdent un nombre relativement élevé d'emprunts à la langue russe. Maintenant que les langues eskimo-aléoutes ont été étudiées et comparées entre elles, la section 1.2 sera consacrée à la présentation de la distribution et de la distinction des 16 dialectes de la langue inuite.

## 1.2 La langue inuite

La langue inuite est parlée de la péninsule de Seward en Alaska à l'ouest jusqu'au Groenland à l'est. Elle se compose de 16 dialectes, lesquels peuvent être classés en quatre grands ensembles dialectaux: l'inupiaq (parlé au nord de l'Alaska), l'inuktun (parlé dans la région arctique occidentale canadienne), l'inuktitut (parlé dans la région arctique orientale canadienne) et le kalaallisut (parlé au Groenland). Ces quatre ensembles sont présentés dans la Figure 1-3 ci-dessous, où nous pouvons aussi voir la distribution géographique des autres langues de la famille eskimo-aléoute. Chaque numéro renvoie à une zone géographique où est parlé un dialecte<sup>9</sup>. Ainsi, l'inupiaq se divise en quatre dialectes, l'inuktun en trois, l'inuktitut en six et le kalaallisut en trois. Le dialecte inuktitut du Nunavik est représenté par la zone 24 et se divise en deux sous-dialectes, l'itivimiut et le tarramiut. La variété étudiée dans ce mémoire renvoie à l'itivimiut, qui est parlé dans les cinq communautés localisées

<sup>8</sup> Selon Bergsland (1986), ce pourcentage pourrait être un peu plus élevé.

<sup>9</sup> Cependant, la zone 3 renvoie à la langue sireniki avant son extinction.

dans la région de la baie d'Hudson: Kuujjuarapik, Umiujaq, Inukjuak et Puvirnituq<sup>10</sup>. Le tarramiut est quant à lui parlé dans les communautés situées autour du détroit d'Hudson et dans la région de la baie d'Ungava.

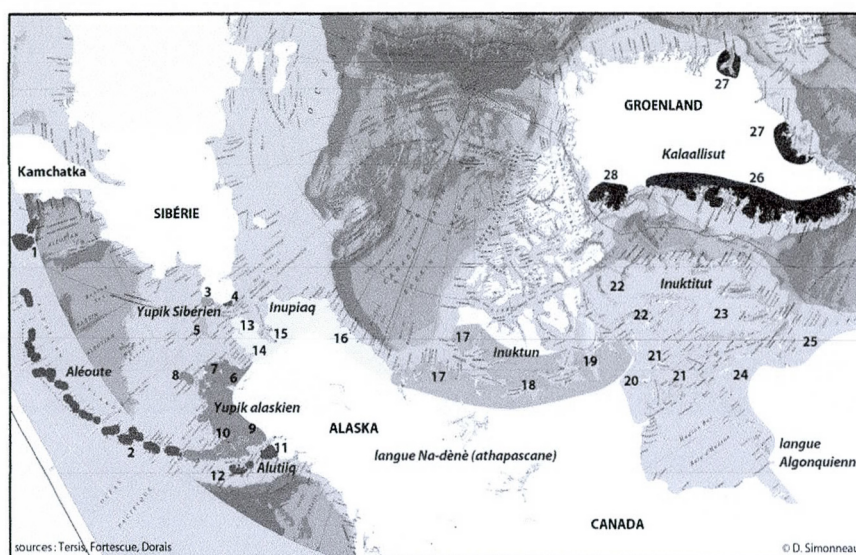


Figure 1-3 Les langues de la famille eskimo-aléoute<sup>11</sup>

Bien que les dialectes soient nombreux, qu'ils s'étendent sur un vaste territoire et qu'ils peuvent être groupés en quatre différents ensembles, environ 90% de leurs caractéristiques morphosyntaxiques et de leurs bases lexicales sont les mêmes. Cette unité entre les dialectes s'explique par la préservation forte des propriétés principales de la langue depuis la migration de Thulé (il y a environ 1000 ans) jusqu'au tournant de l'an 1900. L'étude des premières descriptions<sup>12</sup> de la langue jusqu'aux analyses plus récentes laisse paraître que l'ensemble des dialectes ont gardé sensiblement les mêmes caractéristiques phonologiques, morphologiques et lexicales jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Par la suite, celles-ci ont commencé à changer rapidement et à présenter des caractéristiques qui leur sont propres.

<sup>10</sup> L'itivimiut est aussi parlé à Sanikiluaq (îles Belcher), qui est rattaché au Nunavut.

<sup>11</sup> Source : Le site web *Diagonale Groenland* ([http://www.diagonale-groenland.asso.fr/groenland\\_langue.htm](http://www.diagonale-groenland.asso.fr/groenland_langue.htm))

<sup>12</sup> Les premiers travaux sur la langue inuite sont anciens, et ont donné tout d'abord des listes mots, comme celle dressée au sud de l'île de Baffin par un des assistants de l'explorateur Martin Frobisher en 1576 ou celle recueillie sur la côte ouest du Groenland par l'explorateur John Davis en 1586.

La distinction actuelle entre les dialectes repose essentiellement sur leurs propriétés phonologiques et l'inventaire de leurs affixes lexicaux. À ce sujet, la séparation de la langue inuite en quatre ensembles dialectaux a été démontrée par deux études linguistiques. La première a été réalisée par Fortescue (1985) et elle est basée sur le pourcentage d'affixes que les différents dialectes ont en commun; la deuxième provient de Dorais (1986) et elle a tâché de mesurer les différences phonologiques. Comme ce mémoire ne traite pas de phonologie ou de lexicologie, nous ne développerons pas plus sur ces aspects. Nous discuterons plutôt des variations morphosyntaxiques entre les dialectes. Les plus notables renvoient aux nombres grammaticaux et aux flexions verbales, et aux marqueurs casuels dans une moindre importance. En ce qui concerne les nombres grammaticaux, la différenciation dialectale est simple. Il a été mentionné précédemment qu'il y a trois nombres grammaticaux dans la langue inuite : le singulier, le duel et le pluriel. En proto-inuit, il semblerait que la formation de ces nombres grammaticaux sur les noms ait été assez irrégulière, selon la consonne ou la voyelle finale des bases lexicales. Cette irrégularité est toujours présente dans les dialectes de l'inupiaq et de l'inuktun. Cependant, la quasi-totalité<sup>13</sup> des dialectes de l'inuktitut a maintenant régularisé le système, et les dialectes du kalaallisut ont perdu le duel.

Pour ce qui est des marqueurs casuels et des flexions verbales, nous porterons une attention particulière à leur explication puisqu'un grand nombre d'énoncés seront présentés dans ce mémoire et que ces notions renvoient à des aspects grammaticaux de base. Une section distincte leur sera consacrée et remplira un double objectif : d'une part s'assurer que le lecteur comprenne bien les exemples présentés lors de l'analyse et d'autre part montrer les différences entre les dialectes. Comme le mémoire traite précisément de l'itivimiut, les exemples utilisés proviendront majoritairement de l'un des deux sous-dialectes de l'inuktitut du Nunavik, entre lesquels il n'y a pas de différences au sujet de ces deux catégories grammaticales.

---

<sup>13</sup> Le dialecte parlé le plus à l'ouest, le kivalliq, utilise toujours plusieurs formes irrégulières.



### 1.2.1 Les marqueurs casuels

On compte une dizaine de marqueurs casuels en inuktitut : le relatif, l'absolutif, le modalis, le datif, le locatif, l'ablatif, le vialis, le simulatif et le vocatif<sup>14</sup>. Nous expliquerons leurs emplois les plus communs, sauf celui du vocatif, qui est utilisé uniquement lors d'une interpellation directe d'une personne.

Tarramiut (Beach, 2011<sup>15</sup>)

- |        |  |   |   |   |
|--------|--|---|---|---|
| (6) a. | <i>Jaani-up</i><br>John-REL<br>'John is following Mary'                    | <i>Mary</i><br>Mary.ABS                                     | <i>malit-tanga</i><br>follow-PART.O3S.S3S                 | (2.4.1)   |
| b.     | <i>Mary-up</i><br>Mary-REL<br>'Sue went to Mary's house'                   | <i>Suusi</i><br>Sue.ABS                                     | <i>illu-nga-nut</i><br>house-POSS3S-DAT                   | <i>inirra-juq</i><br>procede-IND.S3S<br>(3.1.1) |
| c.     | <i>Jaani</i><br>John.ABS<br>'John shot the caribou'                        | <i>tuttu-nik</i><br>caribou-MOD.PL                          | <i>quki-i-laur-tuq</i><br>shot-AP-PAST-IND.S3S<br>(2.2.1) |   |
| d.     | <i>sukait-tu-mik</i><br>be slow-IND-MOD<br>'I walked slowly'               | <i>pisu-laur-tunga</i><br>walk-PAS-IND.S1S<br>(3.3.15)      |   |   |
| e.     | <i>savim-mut</i><br>knife-DAT.SG<br>'I made it with a knife'               | <i>sana-laur-tara</i><br>built-PAS-PART.O3S.S1S<br>(3.4.7a) |   |   |
| f.     | <i>taku-jau-laur-tunga</i><br>see-PASS-PAS-IND.S1S<br>'I was seen by John' | <i>Jaani-mut</i><br>John-DAT.SG<br>(3.4.8)                  |   |   |

Le *relatif* marque soit le sujet d'une construction ergative (a) ou le possesseur d'une construction génitive (b). À l'intérieur de ce mémoire, nous le distinguerons en l'appelant cas *ergatif* pour un cas comme en (a) et cas *génitif* pour un cas comme en (b). L'*absolutif* marque soit l'objet d'une construction ergative (a) ou le sujet d'une construction intransitive (b) ou antipassive (c). Le *modalis* marque l'argument oblique d'une construction antipassive (c) ou

<sup>14</sup> Cette terminologie est celle employée dans la littérature sur la langue inuite plutôt que celle que l'on retrouve dans les études typologiques.

<sup>15</sup> La provenance exacte de chaque exemple est indiquée dans la marque de droite par son numéro dans la thèse de Beach.

certain compléments à valeur adverbiale (d). Le *datif* marque le lieu vers lequel une action se dirige (b), un instrument (e) ou le participant agent d'une construction passive (f).

Tarramiut (Beach, 2011)

(7) a. *Jaani-mit*                      *tigu-laur-tara*                      (3.5.2)  
 John-ABL.SG                      take-PAS-PART.O3S.S1S  
 'I took it from John'

b. *Quarta-mi*                      *500-nik*                      *illu-lik*                      (3.6.1)  
 Quartaq-LOC.SG                      500-MOD.PL                      house-one which has  
 'There are 500 houses in Quartaq'

c. *Jaani-up*                      *tupi-nga-gut*                      *pisu-laur-tunga*                      (3.7.1)  
 John-GÉN                      tent-POSS.S3S.VIA.SG                      walk-PAS-IND.S1S  
 'I walked through John's tent'

d. *ittu-tut*                      *pisut-tuq*                      (3.8.1)  
 old man-SIM.SG                      walk-IND.S3S  
 'He walks like an old man'

L'*ablatif* marque le lieu depuis lequel un déplacement s'est produit (a). Le *locatif* marque l'endroit où un événement a lieu (b). Le *vialis* marque un endroit/moment (c) à travers lequel un événement se produit. Le *simulatif* marque un élément qui ressemble ou qui agit comme un autre (d).

Il existe d'autres usages pour ces marqueurs casuels (voir Beach, 2011 : chapitre 3), nous nous sommes limités ici aux usages les plus courants. De plus, Beach (op.cit.) mentionne un autre cas grammatical, le *comparatif*, dont l'existence n'a par contre jamais été attestée par un autre auteur. En ce qui concerne les différences dialectales, il arrive que ces marqueurs ne remplissent pas exactement les mêmes fonctions ou que certains en aient remplacé d'autres d'un dialecte à l'autre. Par exemple, le modalis est souvent utilisé à la place du datif dans le dialecte inuktitut du sud de l'île de Baffin. Dans les dialectes parlés en dehors du Nunavik et du Labrador, l'ablatif est employé au lieu du datif pour marquer l'agent d'une construction passive. Récemment, Spreng (2005) a noté aussi que l'ergatif peut marquer le participant agent d'une construction aussi bien ergative que passive dans les dialectes d'Iglulik et du sud de l'île de Baffin.

### 1.2.2 Les flexions verbales

Les flexions verbales de la langue encodent en personne et en nombre le sujet (et l'objet dans les énoncés transitifs), et expriment le mode de l'événement. Il existe donc plusieurs paradigmes de conjugaison, qui expriment chacun une modalité particulière et qui possèdent une série de formes pour la flexion intransitive et une autre pour la flexion transitive. Les dialectes varient selon le nombre et les types de flexion verbale qu'ils possèdent. On calcule environ 7 à 9 types pour chaque dialecte, à partir desquels il est possible parfois de dériver d'autres formes. Par ailleurs, certaines sont utilisées dans des énoncés indépendants, alors que d'autres sont employés dans des énoncés subordonnés. Dans les énoncés indépendants, les trois flexions les plus fréquentes sont : l'*indicatif* pour exprimer un événement déclaratif (a); l'*interrogatif* pour poser une question (b); l'*impératif* pour donner un ordre ou exprimer un souhait (c).

Inuktitut du Nunavik (Dorais, 2010 : p.79-81)

- |  |              |
|--|--------------|
| (8) a. <i>tusaq-tunga</i><br>hear-IND.S1S<br>'I hear'                        | INDICATIF    |
| b. <i>utaqqi-visiuk</i><br>wait-INT.O3S.S2P<br>'Are you waiting for him/her' | INTERROGATIF |
| c. <i>niri-li-riit</i><br>eat-PROG-IMP.S2S<br>'Eat!'                         | IMPÉRATIF    |

Ces trois flexions verbales sont présentes dans tous les dialectes. Par contre, il existe souvent des formes dérivées pour l'indicatif, et qui sont différentes d'un dialecte à l'autre. Par exemple, les dialectes de l'inupiaq possèdent trois types d'indicatif : un pour les énoncés déclaratifs au présent, un autre pour les énoncés déclaratifs au passé et un dernier utilisé principalement pour les narrations. Or, il n'y a qu'un ou deux types d'indicatif pour les dialectes de l'inuktitun. Le dialecte parlé le plus à l'ouest, le siglitun, comporte un type d'indicatif pour les énoncés déclaratifs en général et un autre employé avec certains mots comme *kiitaimma* 'finalement' ou *-na/ag-* 'might' (de l'anglais); tandis qu'il y a qu'un seul type d'indicatif pour les autres dialectes. Enfin, pour les dialectes de l'inuktitut et du

kalaallisut, l'alternance de la première consonne de flexion verbale de l'indicatif émet une différence sémantique importante, mais qui n'est pas la même dans chacun de ces deux ensembles dialectaux. En kalaallisut, l'alternance de la consonne permet de communiquer soit un événement déclaratif ou soit une forme participiale, comme on peut voir en (9).

Kitaamiutut (Fortescue, 1984 : p.55)

(9)	<i>utuqqaq</i>	<i>Maratsi-mik</i>	<i>angumiri-nnit-tuq</i>
	old man.ABS	Maratsi-MOD.SG	manage.to.meet-AP-IND.PART
	'An old man who had met Maratsi (before he died)'		

En inuktitut, la flexion verbale de l'indicatif commençant par *v* ou *p* sert normalement à exprimer un événement concret, tandis que celle commençant par *t* ou *j* évoque plutôt une situation générale (Lowe, 1988). Cependant, il y a une grande variation dans les données, et il reste à bien cerner les propriétés de cette alternance et à déterminer à quel point elle est encore effective. Comme cette alternance n'affectera en rien l'analyse des données, les flexions verbales des exemples présentés à ce mode seront toutes glosées à l'indicatif, sans égard à la consonne initiale.

Il existe aussi plusieurs types de flexion verbale utilisée dans les énoncés subordonnés. Ceux-ci sont un peu plus complexes que les précédents puisqu'ils entretiennent parfois un lien temporel, aspectuel, logique et/ou anaphorique avec l'énoncé principal. Les flexions les plus communes sont<sup>16</sup> : le *dubitatif* pour exprimer une question indirecte (a); le *perfectif* pour exprimer un événement passé (*Lorsque... + [temps passé]*) ou qui a un lien causal avec l'énoncé principal (*Parce que ...*) (b); l'*imperfectif* pour exprimer un événement futur (*Lorsque... + [temps futur]*) ou qui est hypothétique par rapport à l'énoncé principal (*Si...*) (c); le *perfectif appositionnel* pour exprimer un événement passé/présent qui se déroule en même temps que l'énoncé principal et qui a le même sujet que celui-ci (d); l'*imperfectif appositionnel* pour exprimer un événement futur/hypothétique qui se déroule en même temps que l'énoncé principal et qui a le même sujet que celui-ci (e); l'*appositionnel négatif* pour exprimer un événement nié (passé/présent/futur) qui se déroule en même temps que l'énoncé principal et qui a le même sujet que celui-ci (f).

<sup>16</sup> La terminologie employée ici provient de celle que l'on retrouve dans les ouvrages de Dorais (p.ex. 2010). Toutefois, il est important de noter qu'il y a une grande variation dans l'appellation de ce type de flexions verbales dans la littérature, aussi bien en français qu'en anglais.

Inuktitut du Nunavik (Dorais, 2010 : p.79-81)

(10) a.	<i>nalu-junga</i> ignore-IND.S1S	<i>qanga</i> when	<i>aulla-laur-mangaaqpit</i> leave-PAS-DUB.S2S	DUBITATIF
	'I didn't know when you left'			
b.	<i>aulla-ravit</i> leave-PERF.S2S		<i>aliasu-lauq-tunga</i> be.glad-PAS-IND.S1S	PERFECTIF
	'Because you left <i>or</i> when you left, I was glad'			
c.	<i>aulla-ruvit</i> leave-IMPERF.S2S		<i>aliasu-laaq-tunga</i> be.glad-FUT-IND.S1S	IMPERFECTIF
	'If you leave <i>or</i> when you leave, I'll be glad'			
d.	<i>ikajuq-sugu</i> help.PERF.APP.O3S		<i>aliasut-tut</i> be.glad.IND.S3S	PERF.APP.
	'While helping him/her, he/she is glad'			
e.	<i>ikajur-lugu</i> help.IMPERF.APP.O3S		<i>aliasu-laaq-tuq</i> be.glad-FUT.S3S	IMPERF.APP
	'While helping him/her, he/she will be glad'			
f.	<i>ikajur-nagu</i> help.NÉG.APP.O3S		<i>aliasu-nngi-tut</i> be.glad-NÉG-IND.S3S	NÉG.APP.
	'While not helping him/her, he/she is not glad'			

La variation dialectale observée dans les flexions verbales utilisées dans les énoncés subordonnés est plus grande que celle dont nous avons discuté précédemment. Premièrement, bien que le dubitatif soit présent dans la quasi-totalité<sup>17</sup> des dialectes de l'inuktitut, cette flexion verbale a disparu dans tous les dialectes de l'inupiaq, de l'inuktun et du kalaallisut. Et il existe une autre différence majeure entre l'inuktitut et les trois autres ensembles dialectaux. Cette différenciation s'applique plus particulièrement au fonctionnement des flexions verbales du perfectif et de l'imperfectif (exemples (10b) et (10c)).

Dans le paradigme de conjugaison de ces deux types de flexion, le sujet et l'objet sont encodés en nombre et en personne. Toutefois, lorsque le sujet de l'énoncé subordonné est à la troisième personne, il existe d'autres formes qui indiquent si le sujet est le même ou non que celui dans l'énoncé principal. Pour les énoncés subordonnés intransitifs, il y a une forme pour signaler que le sujet est le même que celui de l'énoncé principal (forme réflexive)

<sup>17</sup> Comme c'était le cas pour la formation des nombres grammaticaux (voir plus haut), le *kivalliq* se distingue encore une fois des autres dialectes inuktituts, puisque celui-ci n'emploie pas le dubitatif.



et une autre pour dire que le sujet est différent (forme non réflexive). La variation dialectale se situe en fait pour les formes utilisées dans les énoncés subordonnés transitifs. Dans les dialectes de l'inupiaq, de l'inuktun et du kalaallisut, nous retrouvons trois formes différentes, comme on peut voir dans les exemples (11) au perfectif. La première précise que le sujet est le même que celui dans l'énoncé principal (a); la deuxième indique que le sujet de l'énoncé principal ne renvoie ni au sujet ni à l'objet de l'énoncé subordonné (b); la troisième montre que le sujet de l'énoncé principal fait référence à l'objet de l'énoncé subordonné (c).

Siglitun (Dorais, 2003 : p.69)

(11) a. <i>kunik-kamiung</i> kiss.PERF.RÉFL.SUJ.O3S 'When X kissed Y, X laughed'	<i>iglaq-tuq</i> laugh-IND.S3S	SUJET RÉFLEXIF
b. <i>kuning-magu</i> kiss.PERF.NON.RÉFL.O3S 'When X kissed Y, Z laughed'	<i>iglaq-tuq</i> laugh-IND.S3S	NON RÉFLEXIF
c. <i>kuning-mani</i> kiss.PERF.RÉFL.OBJ.O3S 'When X kissed Y, Y laughed'	<i>iglaq-tuq</i> laugh-IND.S3S	OBJET RÉFLEXIF

Cependant, dans les dialectes de l'inuktitut, seulement les deux premières formes sont présentes, et la deuxième a une interprétation différente. En fait, cette deuxième forme exprime en inuktitut seulement que le sujet de l'énoncé principal ne renvoie pas à celui de l'énoncé subordonné. Par conséquent, un exemple comme (11b) est ambigu en inuktitut, puisqu'il n'y a aucun moyen de savoir si le sujet de l'énoncé principal fait référence à l'objet de l'énoncé subordonné (participant Y) ou à un tout autre argument (participant Z). Cette distinction entre l'inuktitut et les autres ensembles dialectaux pourrait être particulièrement intéressante pour ce mémoire, étant donné que celle-ci porte sur le fonctionnement des constructions transitives en situation d'énoncés complexes.

En ce qui concerne les flexions verbales dites 'appositionnelles' (exemples (10d), (10e) et (10f)), celles-ci sont présentes dans tout le continuum dialectal. Néanmoins, leur fonctionnement doit être expliqué plus en détail. Tout d'abord, la conjugaison de ces flexions verbales suit des règles différentes comparativement à celles des autres paradigmes. Lorsque l'énoncé subordonné est intransitif, la flexion encode les traits grammaticaux du sujet; et lorsque l'énoncé subordonné est transitif, la flexion encode seulement les traits grammaticaux

de l'objet (et non ceux du sujet et de l'objet comme les autres types de flexion verbale). Par ailleurs, il a été mentionné que ces flexions verbales sont utilisées quand le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale. Toutefois, si les sujets des deux énoncés sont différents, l'affixe *-tik-* est utilisé devant les flexions verbales de l'appositionnel imperfectif (10b), et cette nouvelle série de formes peut alors servir à communiquer le même sémantisme que l'appositionnel imperfectif ou l'appositionnel perfectif, c'est-à-dire un événement passé/présent/futur qui se déroule en même temps que l'énoncé principal (mais avec un sujet différent cette fois-ci), comme on peut voir à l'exemple (12).

Inuktitut du Nunavik (Dorais, 2010 : p.81)

- |      |                                      |                      |
|------|--------------------------------------|----------------------|
| (12) | <i>tusaq-ti-lugu</i>                 | <i>aliasut-tunga</i> |
|      | hear-NON.RÉFL-IMPERF.APP.S3S         | be.glad-IND.S1S      |
|      | 'While he/she is hearing, I am glad' |                      |

L'affixe *-tik-* est aussi utilisé avec l'appositionnel négatif lorsque le sujet de la subordonnée et celui de la principale ne sont pas les mêmes. Cependant, dans quelques dialectes de l'inupiaq et de l'inukturn, cette forme spéciale n'exprime plus que l'événement est nié, mais que l'événement de la subordonnée s'est produit juste avant celui de la principale (Lowe, 1985b et 1985c), comme on peut voir à l'exemple (13).

Uummarmiut (Lowe, 1985c : p.230)

- |      |                                |                   |
|------|--------------------------------|-------------------|
| (13) | <i>aullara-lauq-tin.nak</i>    | <i>tiki-tchut</i> |
|      | leave-PAS-NON.RÉFL.NÉG.APP.S2S | arrive-IND.S3P    |
|      | 'They arrived before you left' |                   |

En dernier lieu, il existe quelques flexions verbales qu'on rencontre seulement dans un des ensembles dialectaux. Par exemple, en inuktitut, il y a une forme d'indicatif particulière lorsque l'énoncé est nié. Cette forme peut être employée optionnellement à la place de l'indicatif régulier et n'exprime pas un sens particulier.

Tarramiut (Schneider, 1979 : p.39)

- |      |                              |
|------|------------------------------|
| (14) | <i>niri-langa-nngi-langa</i> |
|      | manger-FUT-NÉG-IND.NÉG.S1S   |
|      | 'Je ne vais pas manger'      |

En inupiaq, nous retrouvons une flexion verbale qui a disparu dans tous les autres dialectes de la langue, le *contemporative mood* (Lowe, 1985c). Celle-ci est utilisée dans les

énoncés subordonnés, et indique que l'action de la subordonnée et celui de la principale se développent en même temps.

Uummarmiutun (Lowe, 1985c : p.238)

- (15) *ikayu-llarmitku*            *niri-huliq-huk*  
 help-CONT.O3S.S3D        eat-BECOME-IND.S3D  
 'While helping him, they became hungry'

Finalement, en kalaallisut, il y a un autre type de flexion verbale employée dans les énoncés subordonnés, qui est nommée *habitual subordinative* (Sadock, 2003) et qui évoque que l'événement de la subordonnée se produit généralement lorsque l'événement de la principale a aussi lieu.

Kalaallisut (Sommer et al., 1976 : p.34)

- (16) *sukatili-raangagu*                            *qatimalut-tu-tut*            *nipiqar-tar-puq*  
 begin.to.touch.the.strings-HSUB.O3S.S3S    rumble-APART-SIM        sound-HAB-IND.S3S  
 'Whenever she touched its strings, it sounded like rumbling'

Les données qui ont été présentées dans ce chapitre avaient pour but de distinguer les langues de la famille eskimo-aléoutes et les dialectes de la langue inuite, en établissant leur généalogie et en expliquant leurs caractéristiques linguistiques les plus importantes. La présentation et la comparaison des exemples dans l'analyse seront plus faciles à comprendre. Le prochain chapitre se penchera à présent sur la méthodologie qui a été employée lors de la collecte des données.



## CHAPITRE II

### MÉTHODOLOGIE

L'analyse de la transitivité en itivimiut se basera sur une collecte de données effectuée en 2011 dans la communauté d'Inukjuak, au Nunavik. La formation d'un nouveau corpus était essentielle, puisque très peu d'ouvrages linguistiques ont traité de l'itivimiut, et les travaux qui ont traité plus généralement de l'inuktitut du Nunavik n'ont pas été réalisés récemment ou n'ont pas couvert toutes les notions grammaticales reliées aux constructions transitives. Toutefois, il faut mentionner la publication récente de la thèse de Beach (2011), qui présente une description grammaticale des notions de base en tarramiut.

En ce qui concerne les caractéristiques de la collecte de données, huit personnes ont participé aux entrevues. Les participants avaient entre 20 et 60 ans, et tous sont nés et ont grandi à Inukjuak. Tous les participants ont déclaré que l'inuktitut est leur langue maternelle. Un seul est de sexe masculin. De plus, suite à la collecte de données initiale, une neuvième participante vivant à Montréal a collaboré à la collecte. Cette dernière vient de Puvirnituk, où est aussi parlé l'itivimiut. Bien qu'aucune différence entre les données de cette participante et celles des autres n'ait été remarquée, il n'est pas exclu que les caractéristiques de l'itivimiut puissent être différentes dans d'autres communautés. Des différences mineures semblent assez fréquentes d'une communauté à l'autre. Par ailleurs, les participants ont tous affirmé qu'ils parlent couramment l'anglais, et deux d'entre eux parlent aussi le français. Quelques participants ont réalisé plus d'une tâche. Toutefois, aucune tâche n'a été effectuée par un seul participant, afin de pouvoir comparer les données. Les participants ont été rémunérés.

Les techniques utilisées pour la collecte de données se sont appuyées sur les méthodes proposées dans le livre *Handbook of Descriptive Linguistic Fieldwork* de Chelliah & de Reuse (2011). La collecte s'est déroulée en quatre types d'élicitation, qui seront expliqués successivement dans les prochaines sections.

## 2.1 Élicitation à l'aide de stimuli visuels (traduction de *Pictorial stimulus-driven elicitation*)

L'élicitation à l'aide de stimuli visuels a consisté en la présentation d'une série d'images et d'une bande vidéo afin que les participants les commentent. Comme les travaux qui ont traité de l'inuktitut du Nunavik ne sont pas récents et qu'il en existe peu qui se sont concentrés sur l'itivimiut, ce type d'élicitation a permis d'examiner les caractéristiques linguistiques actuelles de l'itivimiut et de voir si des changements avaient eu lieu par rapport aux études antérieures. Cette élicitation a permis de recueillir non seulement des données relatives aux constructions transitives, mais aussi des données linguistiques de toutes sortes. Étant donné que tous les énoncés sont en lien les uns avec les autres, les données seront utilisées pour des analyses pragmatiques.

Deux tâches ont été réalisées. La première demandait aux participants de faire le récit du livre d'images *Frog, where are you?* de Mayer (1969). Cette histoire a été utilisée la première fois à des fins linguistiques en 1987 par Bamberg, qui a effectué une analyse fonctionnelle de la cohérence dans les récits chez des enfants allemands de 3 à 10 ans. Par la suite, de nombreuses études sur la production orale dans d'autres langues ont été effectuées à l'aide de ce support (voir Berman & Slobin, 1994 pour des études sur l'anglais, l'allemand, l'hébreu, l'espagnol et le turc). Le livre contient 24 images et ne comporte aucun dialogue écrit, et relate les péripéties d'un garçon et d'un chien qui partent à la recherche de leur grenouille.

La deuxième tâche exigeait que les participants fassent le récit de la bande vidéo *The Pear Film* de Chafe (1975). Ce film a été réalisé par l'Université de Californie à Berkeley et avait été présenté pour la première fois à des locuteurs natifs de l'anglais, du japonais, du chinois, du grec, de l'allemand et d'un dialecte maya; pour montrer comment les locuteurs utilisent leur langue dans le discours narratif. Depuis lors, la vidéo a été reprise afin de mener des études sur d'autres langues (voir le site officiel [www.pearstories.org](http://www.pearstories.org)). La vidéo muette dure environ 6 minutes, et présente les aventures d'un jeune garçon qui a volé un panier rempli de poires.

Quelques particularités propres à la culture inuite causent l'absence de termes adéquats pour nommer certains éléments présents dans la bande dessinée et dans la vidéo, par

exemple l'inexistence d'un mot pour désigner une poire. Comme mon mémoire ne porte pas sur l'étude du lexique, les stratégies employées par les participants (l'utilisation d'anglicismes ou d'hyponymes) n'affecteront pas les résultats. Deux participants ont chacun effectué les deux tâches.

## 2.2 Élicitation par traduction de phrases vers la langue à l'étude (traduction de *Reverse translation elicitation*)

Le deuxième type d'élicitation a consisté à faire traduire des phrases de l'anglais vers l'itivimiut. Contrairement à l'élicitation à l'aide de stimuli visuels, les tâches visaient ici des aspects sémantiques spécifiques, reliés aux constructions transitives ou susceptibles de provoquer des variations morphosyntaxiques selon ce qui a été rapporté dans les études sur l'inuktitut. Par exemple, le fait que le patient soit normalement défini dans une construction ergative, mais indéfini dans une construction antipassive. Voici en résumé les points par thème qui ont été examinés dans les traductions :

- **Agent (sujet) :** défini/indéfini; animé/inanimé; pronominalisé/non pronominalisé;
- **Patient (objet) :** défini/indéfini; animé/inanimé; pronominalisé/non pronominalisé; partitif/ non partitif;
- **Procès verbal :** achevé/inachevé; progressif/non progressif;
- **Type de phrase :** ergatif/antipassif; simple/complexe;
- **Voix :** active/passive/réfléchie/réciproque;
- **Catégories sémantiques des verbes transitifs :** verbes psychiques/verbes de mouvement/verbes de facultés corporels ou d'ingestion;

Une dizaine d'entrevues ont été menées et 132 énoncés ont été traduits par huit participants. Il n'est jamais arrivé qu'un participant demande le sens d'un mot ou d'une phrase en anglais. Toutefois, le danger avec ce type d'élicitation est que les participants traduisent mot à mot, produisant ainsi des énoncés peu naturels. Quelques précautions ont été prises selon les conseils de Chelliah & de Reuse (2011). Tout d'abord, les participants ont reçu la consigne d'éviter la traduction mot à mot et de produire des énoncés dans un ordre le plus neutre possible. D'autre part, comme la traduction immédiate à l'oral peut altérer la qualité de la traduction, les participants ont traduit à l'écrit, afin de pouvoir penser à chacune de leurs traductions. Les énoncés à traduire étaient courts (un sujet, un verbe et un complément) et composés de termes non techniques. Finalement, la majorité des énoncés ont

été traduits deux fois par des participants différents, et même trois fois pour un peu moins de la moitié des énoncés, afin de pouvoir comparer les données.

### 2.3 Élicitation par révision (traduction de *Review elicitation*)

Le troisième type d'élicitation a consisté en la présentation aux participants d'énoncés en inuktitut. Ceux-ci proviennent tous d'autres ouvrages qui ont porté sur différents dialectes inuktituts. Comme des variations lexicales sont possibles entre les dialectes, il a tout d'abord été vérifié si les participants comprenaient et/ou utilisaient les mêmes mots. Par la suite, les participants devaient donner leur jugement de *grammaticalité* des énoncés, en expliquer l'interprétation et les corriger si celles-ci leur paraissaient agrammaticales ou asémantiques.

Ces tâches visaient des constructions particulières, afin de vérifier des aspects qui avaient été notés dans les élicitations précédentes ou dans des travaux sur d'autres dialectes. Par exemple, des énoncés ont vérifié si le morphème *-up* peut toujours être employé comme marque casuelle ergative, et d'autres encore ont examiné si la causativisation de certains verbes pouvait encore être possible à partir d'une construction ergative. Il aurait été donc difficile d'éliciter ces constructions autrement qu'en les formulant.

Ce type d'élicitation est passablement complexe puisqu'il demande au chercheur de connaître la langue et au participant de faire une analyse épilinguistique et métalinguistique. C'est pourquoi 42 énoncés seulement ont été analysés, et que quelques points uniquement ont été testés. Tous les participants impliqués dans la collecte de données ont examiné les énoncés inclus dans cette élicitation.

### 2.4 Élicitation par traduction d'un texte dans la langue à l'étude (traduction de *Target language translation elicitation*)

Le quatrième et dernier type d'élicitation a consisté en la traduction d'une histoire enregistrée en itivimiut, vers l'anglais dans un premier temps et vers le français dans un deuxième temps. Plus précisément, il s'agit de la traduction d'une histoire personnelle qui raconte une excursion en bateau qui a mal tourné. L'histoire dure un peu moins de 7 minutes.

Comme pour l'élicitation à l'aide de stimuli visuels, l'objectif ici était d'obtenir des données variées et produites dans un contexte le plus naturel possible. Ces données pourront donc encore une fois servir à des études pragmatiques. Le plus grand danger avec ce type d'élicitation est la qualité de la traduction vers une langue autre que la langue maternelle du participant. Cela explique pourquoi le texte en entier a été traduit une deuxième fois par un autre participant. Le prochain chapitre s'attardera maintenant à l'explication théorique de l'approche des données et des notions linguistiques relatives à la transitivité.

## CHAPITRE III

### CADRE THÉORIQUE

Le troisième chapitre explique les aspects théoriques relatifs au mémoire. La section 3.1 présentera le courant fonctionnel typologique, qui est l'approche théorique adoptée pour l'analyse des données. Les sections suivantes examineront deux notions linguistiques essentielles à notre étude. À la section 3.2, nous étudierons la transitivité, qui est le sujet principal du mémoire. Nous verrons dans un premier temps sa définition traditionnelle et par la suite quelques hypothèses de la transitivité scalaire. À la section 3.3, nous expliquerons brièvement la voix grammaticale. Bien que le mémoire ne porte pas sur cette notion, son étude aidera le lecteur à comprendre comment se produit l'alternance des constructions syntaxiques qui peuvent exprimer un événement transitif dans une langue. En ce qui concerne l'ergativité, bien que la notion renvoie aussi à un aspect théorique du mémoire, son exposé sera l'objet du chapitre 4, puisque son explication est complexe et situe le problème à l'étude.

#### 3.1 Approche fonctionnelle-typologique

L'approche théorique selon laquelle les données seront abordées s'inscrit dans le courant fonctionnel-typologique (voir p.ex. Givón, 1984, 1990, 2001). Elle est fonctionnelle puisqu'elle repose sur le postulat que la langue est utilisée avant tout pour communiquer. Dans cette optique, la structuration morphosyntaxique des langues résulte d'un processus de grammaticalisation engendré par des phénomènes discursifs. Le locuteur a des intentions en parlant et effectue des choix par rapport au système grammatical de sa langue. Une analyse dans ce cadre théorique se base alors sur des données naturelles et cherche à comprendre les choix des locuteurs, c'est-à-dire la fonction propre à chaque construction syntaxique ou élément morphologique. Par ailleurs, cette approche est typologique parce qu'elle vise aussi à comparer les langues entre elles afin de mettre en lumière leurs différences et leurs

similarités. En d'autres mots, elle tente de dégager les universaux translinguistiques et d'expliquer les restrictions qui s'appliquent à leur variation. Cette approche est en ce sens non seulement descriptive mais aussi explicative. En ce qui concerne l'objet d'étude de ce travail, l'analyse s'appuiera donc sur une collecte de données recueillies auprès de locuteurs natifs de l'itivimiut (cf. chapitre 2), étudiera la variation des constructions transitives dans le corpus, et effectuera des comparaisons avec d'autres dialectes inuits et d'autres langues.

Une approche fonctionnelle-typologique implique souvent l'adoption d'autres notions ou perspectives théoriques. Comme cette approche tente d'expliquer les variations morphosyntaxiques de notions linguistiques universelles, il devient naturel de tenir compte des concepts du prototype et du continuum (voir Lakoff, 1987; Givón, 2001). Par exemple, pour analyser l'expression d'une notion linguistique comme celle de la transitivité, il prime de déterminer dans une langue la construction transitive prototypique, à partir de laquelle les autres constructions transitives peuvent être comparées et classées. D'autre part, l'analyse de données naturelles et de leur fonction dans le discours incite l'adoption d'une approche réaliste de la morphosyntaxe, c'est-à-dire que la description des constructions renvoie aux constructions telles qu'on peut les observer. Nous ne supposerons pas de comportements linguistiques abstraits, tels que l'existence de catégories grammaticales vides ou de mouvements syntaxiques invisibles. Par exemple, l'emploi absolu d'un verbe transitif comme dans *Jean mange* ne présupposera pas la présence en syntaxe d'un complément d'objet caché, bien que pragmatiquement, ce complément est sous-entendu. À l'intérieur de ce mémoire, nous utiliserons donc aussi bien les notions du prototype et du continuum qu'une approche réaliste vis-à-vis des données.

### 3.2 La transitivité

La transitivité est étudiée depuis longtemps. Les premières traces de la notion comme phénomène linguistique remontent à l'Antiquité dans le cadre de la logique stoïcienne (Baratin, 1998 : p.15). Traditionnellement, la transitivité est reconnue d'un point de vue sémantique comme la propriété des phrases qui exprime l'idée que les effets d'une action sont transmis d'un agent vers un patient, et d'un point de vue grammatical lorsque les verbes peuvent ou doivent être accompagnés d'un complément d'objet. D'une perspective



typologique, cette définition est ambiguë puisque les caractéristiques des constructions dites « transitives » varient énormément dans une langue et d'une langue à l'autre. Par exemple, en français, devrait-on considérer comme « transitifs » seulement les constructions dont les verbes sont suivis d'un objet direct ou aussi celles dont les verbes sont suivis d'un objet indirect? Ce type de variation est fréquent dans les langues, et touche autant le sémantisme que les propriétés morphosyntaxiques des énoncés. Cette problématique a généré une littérature vaste, et a donné naissance il y a une trentaine d'années à une nouvelle conception de la transitivité. Celle-ci ne consiste plus à envisager une construction syntaxique comme transitive ou non transitive, mais comme plus ou moins transitive selon différents paramètres. L'hypothèse de la transitivité comme notion scalaire permet une comparaison plus fine des énoncés d'une même langue et ceux de langues différentes. C'est cette conception de la transitivité qui sera privilégiée dans ce mémoire. À la section 3.2.1, nous verrons tout d'abord les aspects qui ont posé problème à la conception traditionnelle de la transitivité. L'objectif est de comprendre ce qui a favorisé l'apparition d'une nouvelle conception de la transitivité. À la section 3.2.2, nous regarderons les études les plus importantes sur la transitivité scalaire, ce qui permettra de comprendre l'approche des données lors de l'analyse.

### 3.2.1 *La transitivité, une notion litigieuse?*

La vision traditionnelle de la transitivité soulève des difficultés pour l'analyse de son expression dans les langues. Elle n'arrive pas à cibler des constructions syntaxiques qui ont des propriétés sémantiques ou morphosyntaxiques régulières dans une même langue ou dans la comparaison entre les langues. Par exemple, en français, un événement transitif est généralement exprimé grammaticalement à l'aide d'un verbe accompagné d'un complément d'objet direct. Or, d'un point de vue sémantique, les sujets et les compléments d'objet de ces constructions ne renvoient pas toujours à ces deux participants prototypiques. Au contraire, il y a une variation sémantique assez importante lorsqu'on analyse les rôles sémantiques que ces participants peuvent jouer dans de telles constructions.

Français (Desclès, 1998 : p.174-177)

- (17) a. *Marie coupe la viande*  
 b. *Paul écoute la chanson*  
 c. *Paul connaît la réponse*  
 d. *Les colonnes supportent le toit*

En (17), l'énoncé (a) présente une construction transitive prototypique, puisque *Marie* et *la viande* renvoient sémantiquement à un agent et à un patient. Toutefois, les autres exemples comportent des variations sémantiques. Dans l'énoncé (b), *Paul* peut être considéré comme un agent, mais *la chanson* n'est nullement affectée par l'action et renvoie plutôt à un stimulus auditif. Dans l'énoncé (c), aucun des deux participants ne renvoie aux participants prototypiques d'une construction transitive : *Paul* représente un participant qui éprouve un état et *la réponse* n'est encore une fois qu'un stimulus. Dans l'énoncé (d), *les colonnes* ne peuvent pas renvoyer à des agents puisqu'elles sont des entités non animées.

Une définition purement sémantique de la transitivité renvoie en français à une construction syntaxique dont le complément d'objet est introduit aussi bien directement qu'indirectement. Nous n'avons qu'à penser à *J'ai donné un coup de pied à Pierre*, où le patient est un complément d'objet indirect. Or, comment pourrions-nous rendre compte de la variation morphosyntaxique avec l'introduction de l'objet dans cette construction et celle dans *Marie coupe la viande*? Dans le même ordre d'idées, comment pourrions-nous expliquer le fait que le participant *Pierre* dans cette construction renvoie à un patient et est introduit indirectement tandis que les compléments d'objet des énoncés (17b), (17c) et (17d) ne renvoient pas à des patients et sont introduits directement?

Bref, la conception traditionnelle de la transitivité ne semble pas être en mesure de caractériser clairement la construction transitive prototypique dans une même langue. De même, cette définition ne rend pas compte du comportement général des verbes qui sont considérés comme « transitifs ». Par exemple, certains verbes peuvent aussi bien être employés dans une construction dite « transitive », où deux arguments sont exprimés syntaxiquement, que dans une construction dite « intransitive », où un seul argument est exprimé syntaxiquement. Ces verbes sont appelés ambitransitifs. Le problème pour ces verbes est que, bien que le complément d'objet ne soit pas présent syntaxiquement dans les constructions intransitives, celui-ci est souvent sous-entendu.

Anglais (Givón, 1984 : p.109)

(18) *He drinks too much* (OBJ = 'alcool')

En (18), le complément d'objet a été omis, mais il renvoie à un type particulier de boisson selon le sens de la phrase, à savoir de l'alcool. Deux questions doivent être posées

par rapport à cet exemple. Premièrement, s'agit-il d'un énoncé transitif même si le complément d'objet est sous-entendu? Deuxièmement, si nous n'avons pas affaire à un énoncé transitif, cet énoncé équivaut-il à un énoncé intransitif comme *Mathieu arrive*, où un complément d'objet ne pourrait en aucun cas être exprimé ? Par ailleurs, non seulement le complément d'objet des verbes dits « transitifs » peut être sous-entendu, mais il peut à l'occasion être introduit en alternance avec ou sans une préposition.

Français (Desclès, 1998 : p.177)

- (19) a. *Ne touchez pas les tableaux*  
 b. *Ne touchez pas aux tableaux*
- (20) a. *Nous avons approché l'ennemi*  
 b. *Nous nous sommes approchés de l'ennemi*
- (21) a. *Nous montions la colline quand...*  
 b. *Nous montons sur la colline*

Chaque couple d'énoncés présente un exemple où le complément est introduit directement (a) et un autre où le complément est introduit à l'aide d'une préposition (b). Selon l'analyse de Desclès (1998), des différences sémantiques expliquent chaque alternance. En (19b), l'emploi de la préposition *à* sert à évoquer que seulement la surface des tableaux est atteinte. En (20a), l'introduction directe du complément *l'ennemi* exprime que le résultat de l'événement vient nécessairement d'une tentative volontaire de l'agent. En (21), l'énoncé (a) communique que le sommet n'est pas atteint, tandis que le sommet doit être atteint dans l'énoncé (b). Encore une fois, nous pouvons nous demander si tous ces énoncés sont transitifs ou si seulement ceux dont le complément est introduit directement le sont.

En résumé, nous avons vu que la conception traditionnelle de la transitivité n'arrive pas à expliquer son expression dans une même langue étant donné des variations sémantiques et morphosyntaxiques. D'une perspective typologique, la comparaison entre les langues montre encore plus les faiblesses d'une définition aussi restreinte de la transitivité. Tout d'abord, le comportement morphosyntaxique propre à chaque langue montre qu'il serait impossible de définir la notion avec des critères purement formels. Par exemple, la construction syntaxique la plus utilisée en français pour exprimer un événement transitif comporte deux participants introduits sans préposition (le sujet et le complément d'objet). Or, toutes les autres possibilités morphologiques peuvent être attestées dans les langues.

Basque, latin et japonais (Creissels, 2006a : p.286)<sup>18</sup>

(22) a. *koldo-k*            *eskola-ra*            *darama*            *haurr-a*  
 Koldo-ERG      école-SG.ALL      emmener.PRES.A3S.P3S      enfant-SG.ABS  
 'Koldo emmène l'enfant à l'école'

b. *pastor*            *lupum*            *occidit*  
 berger.SG.ABS      loup.SG.ACC      tuer.ACP.S3P  
 'Le berger tua le loup'

c. *reiko-ga*            *tegami-o*            *yonda*  
 Reiko-ANTIACC      lettre-ACC      écrire.PAS  
 'Reiko a écrit la lettre'

Dans l'énoncé en basque (22a), le sujet est marqué morphologiquement tandis que le complément d'objet est à l'absolutif. Dans l'énoncé en latin (22b), c'est le complément d'objet qui est cette fois-ci fléchi tandis que le sujet ne l'est pas. Dans l'énoncé en japonais (22c), aussi bien le sujet que le complément d'objet sont marqués. Le problème avec les variations morphosyntaxiques dans les langues est qu'il n'est pas évident de savoir si une construction syntaxique qui exprime un événement transitif dans une langue équivaut à une construction syntaxique qui exprime un événement semblable dans une autre langue. Par exemple, les langues ergatives comportent souvent des constructions qui n'ont pas d'équivalent dans les langues accusatives.

Inuktitut du Nunavik (Dorais, 1988 : p.29)

(23) a. *illu*            *anguti-up*            *taku-janga*  
 maison.ABS      homme-ERG      VOIR-PART.O3S.S3S  
 'L'homme voit la maison'

b. *anguti*            *taku-juq*            *illu-mik*  
 homme.ABS      voir-IND.S3S      maison-MOD.SG  
 'L'homme voit une maison'

En (23), les exemples de l'inuktitut présentent une alternance syntaxique entre deux types de constructions pouvant exprimer un événement transitif dans la langue : une construction ergative en (a) et une construction antipassive en (b). L'antipassif est une voix grammaticale qui consiste en une destitution de l'objet, et est présente surtout dans les

<sup>18</sup> Il existe dans ces langues d'autres constructions syntaxiques qui expriment la transitivité et dont les caractéristiques morphologiques diffèrent. Le choix de ces exemples vise à répondre au propos discuté.

langues ergatives (Creissels, 2006b : p.12). Cependant, en inuktitut, cet objet peut y être réintroduit comme un argument oblique. Généralement, la construction ergative est utilisée lorsque le patient est défini et que l'aspect verbal est achevé, et la construction antipassive dans le cas contraire. Ce type d'alternance n'est pas présent dans la plupart des langues accusatives, qui emploieraient le même type de construction syntaxique pour exprimer ces deux énoncés. Par conséquent, il est hasardeux de comparer des constructions d'une langue à l'autre lorsque les alignements morphosyntaxiques ne sont pas les mêmes. Par ailleurs, nous retrouvons aussi des types d'alternances morphologiques différentes à travers les langues.

Turc (Creissels, 2006a : p.287)

(24) a. *kız*                    *çoban*                    *gördü*  
 fille.SG                    berger.SG                    voir.ACP.S3S  
 'La fille a vu un berger'

b. *kız*                    *çobanı*                    *gördü*  
 fille.SG                    berger.SG.ACC                    voir.ACP.S3S  
 'La fille a vu le berger'

Espagnol (Creissels, 2006a : p.287)

(25) a. *encontré*                    *a*                    *la*                    *chica*                    *que*                    *buscaba*  
 trouver.NARR.S1S                    ACC                    DEF.SGF                    fille.SG                    SUB                    chercher.IMPARE.S1S  
 'J'ai trouvé la fille que je cherchais'

b. *encontré*                    *la*                    *cartera*                    *que*                    *buscaba*  
 trouver.NARR.S1S                    DEF.SGF                    portefeuille.SG                    SUB                    chercher.IMPARE.S1S  
 'J'ai trouvé le portefeuille que je cherchais'

Chaque paire d'énoncés montre une variation morphologique dans le marquage de l'objet. En turc (24), *çoban* 'berger' est marqué différemment s'il est défini ou non. En espagnol (25), le trait ± animé conditionne le marquage de l'objet. En outre, certaines langues imposent des restrictions particulières aux constructions transitives. Par exemple, il arrive que le participant agent doive avoir certaines caractéristiques.

Hare-dene (Givón, 1984 : p.106)

(26) a. *Pierre*                    *John*                    *lá-ni-h-we*  
 Pierre                    John                    mourir-ASP-CAUS  
 'Pierre a tué John'

- b. \**Eyayi*            *John*            *lá-ni-h-we*  
maladie            John            mourir-ASP-CAUS  
‘La maladie a tué John’

En hare-dene, un participant agent d’une construction transitive ne peut pas renvoyer à un être inanimé, puisque celui-ci ne peut pas être doué de volition. Finalement, en plus des variations sémantiques et morphosyntaxiques que nous avons étudiées jusqu’à maintenant, il faut souligner que certains événements peuvent être exprimés par une construction traditionnellement considérée comme transitive dans une langue et par une construction syntaxique d’un autre type dans une autre langue.

Anglais et français (Descless, 1998 : p.162)

- (27) a. *She entered the house*  
b. *Elle est entrée dans la maison*

En conclusion, la conception traditionnelle de la transitivité n’arrive pas à rendre compte des variations sémantiques ou morphosyntaxiques ni dans une langue ni dans la comparaison entre les langues. Cette définition renvoie à plusieurs types de constructions syntaxiques, et toutes ces constructions sont considérées comme des événements transitifs équivalents sans tenir compte de leurs variations sémantiques ou morphosyntaxiques. Pourtant, les différents paramètres sémantiques qui régissent ces alternances pourraient aider à définir plus en détail la notion de la transitivité. Ceci explique l’origine de la conception de la transitivité scalaire. Cette nouvelle définition tient compte des paramètres qui provoquent de telles variations. Ainsi, plusieurs constructions syntaxiques dans une même langue peuvent être considérées comme plus ou moins transitives, et les hypothèses de la transitivité scalaire tentent de définir les caractéristiques linguistiques qui constituent la construction transitive prototypique. Différentes constructions syntaxiques d’une même langue ou de langues différentes peuvent alors être comparées selon ces critères. Dans la prochaine section, nous verrons les hypothèses les plus connues de la transitivité scalaire, et plus précisément les caractéristiques transitives prototypiques que chaque modèle propose.

Toutefois, en dernière analyse, nous discuterons brièvement d’une autre hypothèse qui a essayé de rendre compte de la transitivité à l’aide d’un test syntaxique. Cette approche propose que seuls les énoncés qui peuvent être mis à la voix passive devraient être classés comme transitifs (Helbig & Buscha, 1993) ou considérés comme les constructions les plus



transitives (Rice, 1987; Lehmann, 1991). Le problème est que la transformation à la voix passive agit très différemment d'une langue à l'autre. Par exemple, certaines langues tolèrent la passivation de verbes intransitifs ou la promotion en position sujet d'un argument autre que celui du participant affecté par l'événement.

Japonais (Creissels, 2006b : p.52)

- (28) a. *Kodomo-ga*                      *otoosan-ni*                      *shin-are-ta*  
 enfant-ANTIACC                      père-par                      mourir-PASS-PAS  
 'L'enfant a subi la mort de son père'
- b. *Taroo-ga*                              *Ziroo-ni*                      *saihu-o*                              *nusum-are-ta*  
 Taroo-ANTIACC                      Ziroo-par                      portefeuille-ACC                      voler-PASS-PAS  
 'Taroo s'est fait voler son portefeuille par Ziroo'

Le japonais permet la passivation de constructions syntaxiques où un être animé affecté émotivement par un événement peut devenir le sujet d'une construction passive même si celui-ci n'est pas le participant directement affecté par l'événement. Cette voix grammaticale est appelée traditionnellement le 'passif d'adversité'. Dans l'énoncé (28a), une construction intransitive avec le verbe *mourir* est transformée à la voix passive, où le participant affecté par la mort d'une autre personne est en position sujet. Dans l'énoncé (28b), bien que la construction soit transitive à la base, c'est le possesseur de l'objet volé qui est promu en position sujet, et non l'objet qui a été volé. Par ailleurs, d'autres langues n'ont carrément pas de construction passive authentique.

Pied-noir (Creissels, 2006b : p.51)

- (29) a. *Nits-ikákomimm-a-wa*                      *nitána*  
 1-aimer-DIR-3S                      1S.fille  
 'J'aime ma fille'
- b. *Nits-ikákomimm-ok-a*                      *nitána*  
 1-aimer-INV-3S                      1S.fille  
 'Ma fille m'aime'

Comme plusieurs langues algonquiennes, le pied-noir présente une hiérarchie des personnes dans sa morphologie verbale. Cette hiérarchie se caractérise par une présence obligatoire de certaines personnes grammaticales sur d'autres dans l'encodage verbal. Afin d'indiquer les relations grammaticales entre les arguments, il y a un système de marques



spéciales 'directe' et 'inverse', comme en (29). Par conséquent, le système des voix active et passive n'est pas de même nature d'une langue à langue, et la passivation ne peut donc pas représenter un test concluant pour analyser la transitivité d'un point de vue typologique.

### 3.2.2 *La transitivité scalaire*

Nous étudierons dans cette partie le développement et les définitions des plus importantes hypothèses de la transitivité scalaire, en commençant avec celle de Hopper & Thompson (1980), qui ont été les premiers à proposer un modèle qui définit la transitivité selon des échelles variables. En bref, cette nouvelle conception de la transitivité reprend la même définition sémantique de base : « *Transitivity is traditionally understood as a global property of an entire clause, such that an activity is 'carried-over' or 'transferred' from an agent to a patient* (Hopper & Thompson, 1980 : p.251) ». Toutefois, la transitivité ne se définit plus comme une dichotomie claire, c'est-à-dire qu'elle n'est plus une affaire de oui ou de non. La notion opère plutôt selon un continuum sur lequel plus d'une construction syntaxique dans une langue peut être considérée comme transitive selon un degré plus ou moins élevé. Hopper & Thompson ont proposé dix paramètres avec lesquels il est possible d'évaluer et distribuer les constructions transitives d'une langue sur un continuum. Ces paramètres ont pour objectif de tenir compte des nombreuses variations sémantiques et morphosyntaxiques dans les langues, telles que celles que nous avons vues dans la section précédente, et d'expliquer l'interdépendance entre le sens et la forme des énoncés.

Tableau 3-1 Transitivity prototypique (Hopper &amp; Thompson, 1980 : p.252)

	<i>Transitivité haute</i>	<i>Transitivité basse</i>
<b>Participants</b>	2 participants et plus	1 participant
<b>Kinésie</b>	action physique	action abstraite
<b>Télicité</b>	Télique	atélique
<b>Duration</b>	Ponctuel	non ponctuel
<b>Volitionalité</b>	Volitionel	non volitionel
<b>Polarité</b>	Affirmatif	négatif
<b>Mode</b>	Réalisé	irréalisé
<b>Agentivité</b>	hautement en contrôle	aucunement en contrôle
<b>Affectivité de l'objet</b>	totale affecté	non affecté
<b>Définitude de l'objet</b>	hautement défini	non défini

Selon ces auteurs, la transitivity prototypique est composée de ces dix éléments. Dans ces conditions, la construction transitive prototypique d'une langue est celle qui peut en exprimer le plus grand nombre, et l'omission ou la réduction d'un de ces éléments dans une construction syntaxique ont pour effet de diminuer son degré de transitivity, ce qui peut être traduit par des variations morphosyntaxiques. Ce modèle nous permet par exemple d'analyser les énoncés suivants de la langue yupik, qui comporte une alternance entre les constructions ergatives et antipassives, et un grand nombre de verbes ambitransitifs.

Yupik (Creissels, 2006b : p.87)

- (30) a. *Arna-m allg-aa 'lumarraq*  
 femme-ERG déchirer-DECL.S3S.O3S chemise  
 'La femme déchire la chemise'
- b. *Arnaq allg-i-uq 'lumarra-mek*  
 femme déchirer-ANTIPASS-DECL.S3S chemise-ABL  
 'La femme déchire une chemise'
- c. *'Lumarraq alleg-tuq*  
 chemise déchirer-DECL.S3S  
 'La chemise se déchire' ou 'On déchire la chemise'

Les exemples (30) présentent trois constructions syntaxiques avec le même verbe : une construction ergative (a), une construction antipassive (b) et une construction intransitive

(c). Selon le modèle proposé par Hopper & Thompson, ces constructions se distribuent dans le même ordre du plus haut au plus bas selon leur degré respectif de transitivité. La construction ergative (a) est plus transitive que la construction antipassive (b) puisque le patient est défini dans le premier cas et indéfini dans le second (paramètre de la *définitude de l'objet*). Et la construction ergative (a) et la construction antipassive (b) sont plus transitives que la construction intransitive (c) étant donné que cette dernière contient qu'un seul participant (paramètre du nombre de *participants*).

L'article de Hopper & Thompson représente une contribution importante à l'étude de la transitivité. Toutefois, le modèle a été critiqué sur quelques points. La critique la plus importante et la plus détaillée vient de Tsunoda (1985). Les observations de l'auteur concernent précisément le choix et l'ordre des paramètres. Tout d'abord, Tsunoda fait remarquer que les dix paramètres n'établissent pas la même corrélation les uns avec les autres. Par exemple, les paramètres de la *volitionalité* et de l'*agentivité* entretiennent un rapport quasi obligatoire, tandis que la corrélation entre ces deux derniers paramètres et celui de l'*affectivité de l'objet* est très faible, voire inexistante. Par conséquent, les paramètres proposés pourraient être redéfinis et réduits. De plus, Tsunoda a démontré que ces paramètres devraient être hiérarchisés puisqu'ils n'ont pas tous le même impact en ce qui concerne la variation morphosyntaxique des constructions transitives à travers les langues. En fait, le paramètre de l'*affectivité de l'objet* semblerait le plus important, alors que les paramètres de la *volitionalité* et de l'*agentivité* ne seraient pas aussi déterminants. En somme, Tsunoda suggère un raffinement du modèle, ce que les propositions subséquentes ont justement tâché de faire. À ce sujet, Givón (1984, 1990) adopte l'idée de la transitivité scalaire de Hopper & Thompson et propose une définition plus concise de la transitivité prototypique en la décrivant à l'aide de trois dimensions sémantiques.

« a) **Agent** : *The prototypical transitive clause involves a volitional, controlling, initiating, active agent, one that is responsible for the event, i.e its salient clause.*

b) **Patient** : *The prototypical transitive event involves an inactive non-volitional, non-controlling patient, one who registers the changes-of-state associated with the event, i.e its salient effect.*

c) **Verb** : *The prototypical transitive clause involves a compact (non-durative), bounded (non-lingering), realis (non-hypothetical) verb and tense-aspect-modality. It thus represents an event that is fast-moving,*

*completed and real, i.e perceptually and cognitively salient.* » (Givón, 1990 : p.565-566) »

La définition de la transitivité prototypique de Givón reprend en gros les paramètres de Hopper & Thompson (à l'exception de celui de la *définitude de l'objet*), mais présente l'avantage d'être organisée autour des trois éléments qui composent une construction transitive prototypique (au lieu des dix paramètres) : l'*agent*, le *patient* et le *verbe*.

D'autres auteurs ont proposé de nouvelles définitions de transitivité prototypique en raffinant encore le modèle. Les ouvrages les plus importants sont ceux de Kittilä (2002) et de Næss (2007), qui ont avancé des hypothèses proches l'une de l'autre. Selon Kittilä, la caractéristique la plus importante dans la définition de la transitivité est l'implication dans un événement d'un agent et d'un patient distincts et référentiels. Un agent prototypique est un participant volontaire, intentionnel et qui est en mesure de contrôler ses gestes; et un patient prototypique est un participant passif qui subit les effets de l'événement. Par conséquent, les deux paramètres sémantiques impliqués dans la transitivité sont l'*agentivité* et l'*affectivité (de l'objet)*, auxquels les autres paramètres que nous avons vus peuvent être rattachés. Par exemple, les énoncés suivants font voir de quelle façon les paramètres de la *télicité*, de la *duration*, de la *définitude de l'objet* et du *mode* peuvent être ramenés autour de celui de l'*affectivité (de l'objet)*.

Gujarati (Kittilä, 2002 : p.229)

(31) a. *Ramesh-e pen khārid-y-i*  
 Ramesh-ERG pen.FEM buy-PERF-FEM  
 'Ramesh bought the pen'

b. *Ramesh pen khārid-t-o hā-t-o*  
 Ramesh pen.FEM buy-IMPF-MASC AUX-IMPF-MASC  
 'Ramesh was buying a pen'

Allemand (Kittilä, 2002 : p.229)

(32) a. *der mann bau-te ein haus*  
 ART.NOM man build-3SG.PART ART.ACC house  
 'The man built a house'

b. *der mann bau-te an ein-em haus*  
 ART.NOM man build-3SG.PART PREP ART.ACC house  
 'The man was building a house'

Shipibo-Conibo (Kittilä, 2002 : p.225)

- (33) a. *bima-n-ra*                      *xenan-Ø*                      *koko-ai*  
           bima-ERG-AS                      guava-ABS                      suck-INC  
           ‘Bima is eating guava’
- b. *bima-Ø-ra*                      *xenan-Ø*                      *koko-kas-ai*  
           bima-ABS-AS                      guava-ABS                      suck-DES-INC  
           ‘Bima wants to eat guava’

Géorgien (Kittilä, 2002 : p.228-229)

- (34) a. *St'alín-ma*    *tav-is-i*            *mt'r-eb-i*                      *ga-(Ø-)žlit'-a*  
           Stalin-ERG    his own-NOM    enemy-PL-NOM                      he.has.exterminated.them  
           ‘Stalin exterminated his enemies’
- b. *St'alín-s*            *tav-is-i*            *mt'r-eb-i*                      *ga-(Ø-)u-žlet'-i-a*  
           Stalin-DAT    his own-NOM    enemy-PL-NOM                      he.has.exterminated.them.?  
           ‘Stalin has apparently exterminated his enemies’

Les énoncés (a) de chaque paire présentent la construction transitive prototypique de la langue, et les énoncés (b) une construction dérivée. Selon Kittilä, les paramètres sémantiques qui font abaisser le niveau de transitivité de chacun de ces exemples peuvent être ramenés à l'*affectivité de l'objet*. Tout d'abord, des exemples comme (31) et (32) démontrent que les paramètres de la *télicité*, de la *duration* et de la *définitude de l'objet* ont une corrélation directe avec le paramètre de l'*affectivité de l'objet*, puisque l'inachèvement d'une action ou l'indéfinitude de l'objet impliquent nécessairement que l'objet est perçu comme moins affecté. De plus, des exemples comme (33) et (34) font voir aussi qu'une action souhaitée ou hypothétique présuppose aussi que l'objet est perçu comme moins affecté, que ce soit logiquement comme en (33b) parce que l'action est au futur ou hypothétiquement comme en (34b) puisque l'action n'a peut-être pas eu lieu.

Et contrairement à ce que Tsunoda (1985) avait avancé, Kittilä effectue une corrélation entre les paramètres de l'*agentivité* et de l'*affectivité du l'objet*. Plus le degré d'agentivité d'un énoncé transitif est grand, plus les chances que l'objet soit affecté sont grandes.

Samoan (Kittilä, 2002 : p.271-272)

- (35) a. *na*    *fesili=gia*    *e*    *le*    *leoleo*            *le*    *tamāloa*  
           PAS    ask=ES            ERG    ART    police            ART    man  
           ‘The police questioned the man’



b. *na fesili le leoleo i le tamāloa*  
 PAS ask ART police LD ART man  
 'The police asked the man'

Finnois (Kittilä, 2002 : p.272)

(36) a. *mies rakasta-a nais-e-n kuoliaaksi*  
 man love-PRES-3SG woman-ACC to.the.death  
 'The man loves/will love the woman to death'

b. *mies rakasta-a nais-ta (\*nais-e-n)*  
 man love-PRES-3SG woman-PART (\*woman-ACC)  
 'The man loves the woman'

Encore une fois, les énoncés (a) de chaque paire présentent la construction transitive prototypique de la langue, et les énoncés (b) une construction dérivée. Les exemples en (35) et en (36) montrent que, lorsque l'action de l'agent est plus intense, le patient se voit alors plus affecté. En (35a), le patient se fait demander par l'agent non pas une question comme en (35b), mais une série de questions. En (36a), l'action stative du verbe est en quelque sorte 'dynamisée', et on présuppose que l'agent réalisera quelque chose de concret pour la femme qu'il aime afin de lui prouver son amour.

Pour sa part, Næss (2007) a proposé *The Maximally Distinguished Arguments Hypothesis*, qui ressemble beaucoup à l'approche de Kittilä. Selon l'auteure, la construction transitive prototypique est un énoncé où deux participants sont maximalelement distincts sémantiquement en ce qui concerne leur rôle dans l'événement, à savoir que l'un est un agent et l'autre est un patient. Je rappelle que la définition de Kittilä se définit par l'implication dans un événement d'un agent et d'un patient distincts et référentiels. Il va sans dire que les deux définitions se ressemblent. Toutefois, la construction transitive prototypique selon Kittilä se caractérise par deux paramètres sémantiques, l'*agentivité* et l'*affectivité de l'objet*; tandis que la construction transitive prototypique selon Næss se définit par trois caractéristiques qui permettent de distinguer de façon maximale les rôles de l'agent et du patient, à savoir la *volition*, l'*instigation* et l'*affectivité*.

Tableau 3-2 *The Maximally Distinguished Arguments Hypothesis* (Næss, 2007 : p.44)

	Agent	Patient
<b>Volition</b>	+	-
<b>Instigation</b>	+	-
<b>Affectivité</b>	-	+

Un agent prototypique est donc un participant volontaire, instigateur et non affecté; et un patient prototypique est un participant avec les caractéristiques inverses. Une construction transitive prototypique est une construction syntaxique dont l'agent et le patient sont maximalement distingués, c'est-à-dire lorsque ceux-ci possèdent leurs trois caractéristiques prototypiques. La grande différence avec le modèle proposé par Kittilä est que le paramètre sémantique de l'*agentivité* se dédouble avec ceux de la *volition* et de l'*instigation*. Cette distinction permet à Næss de rendre compte de certaines variations dans les langues.

Guugu yimidhirr (Næss, 2007 : p.40)

- (37) a. *Ngayu galga nhanu dumbi*  
 1SG.NOM spear.ABS 2SG.GEN.ABS break.PAST  
 'I broke your spear (on purpose)'
- b. *Ngayu.gal galga nhanu dumbi-idhi*  
 1SG.ADESS spear.ABS 2SG.GEN.ABS break.REFL.PAST  
 'I broke your spear (accidentally)'

Kolyma yukaghir (Næss, 2007 : p.43)

- (38) a. *a:-te-mek*  
 make-FUT-TR.2SG  
 'You will make'
- b. *el-a:-te-jek*  
 NEG-make-FUT-INTR.2SG  
 'You will not make'

Plusieurs langues ne permettent pas que la construction transitive de base soit utilisée lorsque le participant agent n'est pas volontaire ou l'instigateur de l'action. Dans l'énoncé (37b), l'agent est marqué comme un argument oblique puisqu'il n'a pas fait l'action



délibérément. Dans l'énoncé (38b), la construction intransitive est employée étant donné que celui-ci ne sera pas l'instigateur de l'action.

Comme l'objectif de ce mémoire ne vise pas à développer une nouvelle définition de la transitivité scalaire, aucun commentaire ne sera fait à propos des qualités ou des défauts des modèles qui ont été présentés. La transitivité sera considérée comme une notion à grandeur variable, et nous nous appuierons sur les différents paramètres sémantiques qui ont été proposés par ces auteurs afin d'expliquer les variations dans la langue à l'étude. Dans la prochaine section, nous nous attarderons maintenant à la notion de la voix grammaticale. Étant donné que plusieurs constructions syntaxiques dans une même langue peuvent être considérées comme transitives selon la définition retenue ici, les explications sur la catégorie verbale de la voix grammaticale aideront le lecteur à comprendre comment ces constructions alternent entre elles.

### 3.3 La voix grammaticale

Traditionnellement, la voix grammaticale renvoie aux changements dans la forme verbale qui signalent une alternance dans la configuration des relations entre les arguments et le verbe (voir p.ex. Klaiman, 1991 : p.1; Creissels, 2006b : p.6). Ces changements peuvent s'effectuer de différentes façons. Par exemple, les rôles des arguments peuvent être remodelés, en promouvant ou en destituant un argument dans une nouvelle fonction syntaxique plus ou moins importante. De même, un nouvel argument syntaxique peut être introduit dans l'énoncé ou un argument nucléaire peut être omis. Les prochains énoncés en tswana montrent différents exemples de voix grammaticales à partir du verbe *kwala* 'écrire'.

Tswana (Creissels, 2006b : p.7)

(39) a.	<i>Ke</i>	<i>tilaa</i>	<i>kwala</i>	<i>lokwalo</i>	ACTIF
	S1S	FUT	écrire-FIN	11lettre	
	'J'écrirai une lettre'				
b.	<i>Lokwalo</i>	<i>lo</i>	<i>tilaa</i>	<i>kwala-w-a</i>	PASSIF
	11lettre	S3:11	FUT	écrire-PASS-FIN	
	'La lettre sera écrite'				

- c. *Ke tlaa kwal-el-a Mpho lokwalo* APPLICATIF  
 SIS FUT écrire-APPL-FIN 1Mpho 11lettre  
 'J'écrirai une lettre à Mpho'
- d. *Kitso o tlaa n-kwad-is-a lokwalo* CAUSATIF  
 1Kitso S3:1 FUT OIS-écrire-CAUS-FIN 11lettre  
 'Kitso fera en sorte que j'écrive une lettre'

En (39), l'énoncé (a) est à la forme de base (la voix active), où un participant agent (sujet) agit sur un patient (objet). Dans chaque énoncé suivant, une suffixation sur le verbe change la voix grammaticale. Le passif suffixé en (b) transforme l'énoncé à la voix passive en promouvant le participant patient dans la fonction syntaxique du sujet. L'applicatif suffixé en (c) change l'énoncé à la voix applicative en introduisant un deuxième objet, qui remplit le rôle sémantique du destinataire. Le causatif suffixé en (d) modifie l'énoncé à la voix causative en assignant le rôle du sujet syntaxique à un nouveau participant qui cause l'ensemble de l'événement. Ces voix grammaticales peuvent aussi être combinées.

Tswana (Creissels, 2006b : p.7-8)

- (40) a. *Ke tlaa kwad-is-iw-a lokwalo* CAUS-PASS  
 SIS FUT écrire-CAUS-PASS-FIN 11lettre  
 'Kitso fera en sorte qu'une lettre soit écrite à Mpho'
- b. *Mpho o tlaa kwal-is-ed-iw-a lokwalo* CAUS-APPL-PASS  
 1Mpho S3:1 FUT écrire-CAUS-APPL-PASS-FIN 11lettre  
 'Il sera fait en sorte qu'une lettre soit écrite à Mpho'

En (40), l'énoncé (a) combine des dérivations causative et passive, tandis que l'énoncé (b) en réunit trois : causative, applicative et passive. Il est important de noter que le mécanisme des voix dans une même langue n'est pas toujours régulier, c'est-à-dire qu'un changement dans une voix grammaticale peut agir différemment selon le verbe. De plus, les langues ne comportent pas toutes les mêmes voix grammaticales et il en existe d'autres que celles qui ont été vues jusqu'ici. Nous nous limiterons à présenter dans ce qui suit d'autres voix verbales qui sont en lien avec la définition sémantique traditionnelle de la transitivité, dans lesquels un participant agent provoque un changement d'état chez un participant. C'est le cas avec la voix antipassive, qui est intimement liée avec la notion de la transitivité puisqu'elle consiste à transformer une construction transitive en une construction intransitive, soit en supprimant l'argument objet ou en le faisant passer à un argument oblique.

Kichee (Creissels, 2006b : p.12)

- (41) a. *X-Ø-ki-toq'*                      *ixiim ri ixoqiib'*                      **ACTIF**  
 ACP-O3S-S3P-acheter                      maïs DEF                      femme.PL  
 'Les femmes ont acheté du maïs'
- b. *X-e-loq'-on*                      *ri ixoqiib'*                      **ANTIPASSIF**  
 ACP-S3P-acheter-AP                      DEF                      femme.PL  
 'Les femmes ont fait des achats'
- c. *Aree ri ixoqiib' x-e-loq'-ow r-eech ri xiiim*                      **ANTIPASSIF**  
 FOC DEF femme.PL ACP-S3P-acheter-AP 3S-pour DEF maïs  
 'Ce sont les femmes qui ont acheté le maïs'

La voix antipassive en kichee permet aussi bien l'omission de l'objet (b), où il prend alors une valeur générique, que son reclassement comme argument oblique (c). Par ailleurs, il y a aussi les voix réflexive et réciproque. Ces voix servent à exprimer un événement transitif d'un point de vue sémantique, dans lequel le sujet remplit aussi bien le rôle de l'agent que du patient. La différence entre les deux est que le réflexif implique qu'un sujet singulier agit sur lui-même tandis que le réciproque suppose que les membres d'un sujet pluriel agissent les uns par rapport aux autres. L'expression du réflexif ou du réciproque ne s'effectue pas toujours sur un changement sur le verbe, l'emploi d'un pronom réfléchi pour faire référence à l'argument objet est très fréquent dans les langues, comme en kichee ou en bambara.

Kichee (Creissels, 2006b : p.22)

- (42) a. *X-Ø-w-il*                      *jun kuuk*                      **ACTIF**  
 ACP-O3S-S1S-voir                      un                      écureuil  
 'J'ai vu un écureuil'
- b. *X-Ø-w-il*                      *w-iib' pa le ja'*                      **RÉFLEXIF**  
 ACP-S3P-S1S-voir                      1S-REFL/RECIPR                      dans DEF                      eau  
 'Je me suis vu dans l'eau'

Bambara (Creissels, 2006b : p.23)

- (43) a. *Seku ye Adama deme*                      **ACTIF**  
 Séku ACP.POS Adama                      aider  
 'Sékou a aidé Adama'
- b. *Senkelaw ye nyogo deme*                      **RÉCIPROQUE**  
 cultivateur.PL ACP.POS                      RECIPR                      aider  
 'Les cultivateurs se sont aidés (les uns les autres)'

Il est important de parler aussi de la voix moyenne, qui s'applique généralement aux verbes transitifs. Comme la voix antipassive, la voix moyenne fait passer une construction transitive à une construction intransitive. Et comme les voix réflexive ou réciproque, le sujet reçoit des traits qui appartiennent aussi bien au participant agent qu'au participant patient. Toutefois, on ne peut pas identifier le sujet comme un agent ou un patient. Cette voix est ainsi appelée moyenne puisque son interprétation se situe entre les voix active et passive.

Tswana (Creissels, 2006b : p.10)

- (44) a. *Ngwana*      *o*      *thub-il-e*      *mae*      **ACTIF**  
 1enfant      S3:1      casser-PARF-FIN      6oeuf  
 'L'enfant a cassé les oeufs'
- b. *Mae*    *a*      *thub-il-w-e*      (*ke*    *ngwana*)      **PASSIF**  
 6oeuf    S3:6      casser-PARF-PSD-FIN      par    1enfant  
 'Les œufs ont été cassés (par l'enfant)'
- c. *Mae*    *a*      *thub-eg-il-e*      **MOYEN**  
 6oeuf    S3:6      casser-MOY-PARF-FIN  
 'Les œufs se sont cassés'

Nous avons maintenant défini la notion linguistique de voix grammaticale, en présentant les voix les plus courantes et en expliquant leur fonctionnement général. Comme ce mémoire ne porte pas directement sur le système des voix en itivimiut, il n'a pas été jugé nécessaire de présenter une typologie plus détaillée de la notion. Cette section vise simplement à faire comprendre le fonctionnement derrière l'alternance des constructions syntaxiques qui peuvent exprimer la transitivité. Le prochain chapitre abordera une autre notion liée à l'étude, l'ergativité. Tout un chapitre y sera consacré puisqu'une présentation complète de la notion permettra au lecteur de mieux comprendre l'analyse des données en itivimiut au chapitre suivant.

## CHAPITRE IV

### LA PROBLÉMATIQUE DE L'ERGATIVITÉ

L'ergativité est une notion qui a été largement discutée dans la littérature. Toutefois, ce type d'alignement morphosyntaxique et son rôle dans les langues dites 'ergatives' est toujours un sujet épineux. Étant donné que la langue inuite est traditionnellement considérée comme une langue ergative et qu'une grande partie de la problématique de la présente étude est liée à cette notion (comme nous allons voir au prochain chapitre), tout le chapitre 4 y sera consacré. Tout d'abord, à la section 4.1, les multiples facettes touchant à la notion de l'ergativité seront expliquées. Puis, la section 4.2 présentera un résumé de diverses études qui ont démontré que l'alignement morphosyntaxique de plusieurs dialectes de la langue inuite passe progressivement d'un schéma ergatif vers un schéma accusatif.

#### 4.1 L'ergativité

Nous définirons ici la notion de l'ergativité et nous en présenterons les différents aspects. La présentation comportera trois sections. À la section 4.1.1, la définition traditionnelle de l'ergativité sera expliquée. Nous définirons alors les concepts d'ergativité morphologique et d'ergativité syntaxique. À la section 4.1.2, nous introduirons le concept d'ergativité scindée et expliquerons les différents facteurs qui conditionnent la scission d'un alignement morphosyntaxique du type ergatif à travers les langues. À la section 4.1.3, nous exposerons quelques problèmes concernant le traitement classique de la notion de l'ergativité. Tout au long de l'exposé, la notion sera étudiée selon une perspective typologique, c'est-à-dire que nous décrirons son expression à travers les langues. Exception faite des références données, l'analyse se basera majoritairement sur un ouvrage important qui a traité l'ergativité, *Ergativity* de Dixon (1994), qui décrit de façon quasi exhaustive de nombreux points entourant cette notion.

#### 4.1.1 La notion de l'ergativité

La notion de l'ergativité est comprise comme un alignement grammatical dans une langue qui consiste à traiter le sujet d'un verbe intransitif de la même façon que l'objet d'un verbe transitif et ce, différemment du sujet d'un verbe transitif. C'est le cas en dyirbal, qui marque le sujet d'un verbe transitif avec le morphème *-ngu*, et qui laisse le sujet d'un verbe intransitif et l'objet d'un verbe transitif dans leur forme neutre.

Dyirbal (Dixon, 1994 : p.10)

(45) a. *ɲuma*                    *banaga-n<sup>ɲ</sup>u*  
 father.ABS                  return-NONFUT  
 'Father returned'

b. *yabu*                    *ɲuma-ngu*                  *bura-n*  
 mother.ABS              father-ERG                  see-NONFUT  
 'Father saw mother'

Un alignement morphosyntaxique du type ergatif est dans une relation symétrique avec un alignement morphosyntaxique de type accusatif, qui traite quant à lui pareillement le sujet d'un verbe intransitif et celui d'un verbe transitif et ce, contrairement à l'objet d'un verbe transitif. L'alignement du type accusatif est présent dans presque toutes les langues européennes (à l'exception du basque). Par exemple, le latin est une langue accusative.

Latin (Dixon, 1994: p.9)

(46) a. *Domin-us*                    *veni-t*  
 maître-SG.NOM                  venir.S3S  
 'Le maître vient'

b. *Domin-us*                    *serv-um*                    *audi-t*  
 maître-SG.NOM                  esclave-SG.ACC                  entendre-S3S  
 'Le maître entend l'esclave'

Nous voyons que le morphème *-us* marque aussi bien le sujet d'un verbe intransitif (a) que celui d'un verbe transitif (b), tandis que l'objet d'un verbe transitif est marqué par le morphème *-um*. De plus, le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet aussi bien dans l'énoncé intransitif que dans l'énoncé transitif.

Ainsi, certaines langues traitent grammaticalement les sujets des verbes intransitifs et les objets des verbes transitifs de la même manière (les langues ergatives comme le dyirbal),

tandis que d'autres traitent pareillement les sujets des verbes intransitifs et des verbes transitifs (les langues accusatives comme le latin)<sup>19</sup>. Selon l'appellation courante, nous disons qu'une langue ergative possède un alignement ergatif-absolutif puisque le sujet d'un verbe transitif est marqué par une marque casuelle ergative, tandis que le sujet d'un verbe intransitif et l'objet d'un verbe transitif ne sont généralement pas marqués (forme absolue); et qu'une langue accusative a un alignement nominatif-accusatif étant donné que les sujets d'un verbe intransitif et d'un verbe transitif sont normalement dans leur forme neutre (forme nominative), et que l'objet reçoit une marque casuelle accusative. Cependant, nous utiliserons dans ce travail que les termes *ergatif* et *accusatif*, pour des raisons d'économie.

La fonction grammaticale du sujet est considérée souvent (et dans plusieurs modèles théoriques) comme une fonction grammaticale universelle. Toutefois, le fait que les sujets d'un verbe intransitif et d'un verbe transitif ne soient pas traités de la même façon dans les langues ergatives pose problème à cette hypothèse, puisque le sujet d'un verbe intransitif dans ces langues agit plutôt comme l'objet d'un verbe transitif. Les différences sémantiques et morphosyntaxiques entre l'alignement ergatif et accusatif incitent à ne plus considérer le sujet et l'objet comme deux fonctions grammaticales, mais à considérer le sujet d'un verbe intransitif, le sujet d'un verbe transitif et l'objet d'un verbe transitif comme trois fonctions grammaticales distinctes, ce qui permet de mieux rendre compte de ces deux types d'alignement. La Figure 4-1 ci-dessous illustre comment une langue accusative et une langue ergative traitent respectivement ces trois fonctions grammaticales. Selon la terminologie la plus usuelle (et qui sera utilisée dans ce qui suit), A désigne le sujet d'un verbe transitif; O, l'objet d'un verbe transitif et S, le sujet d'un verbe intransitif<sup>20</sup>. Une langue accusative regroupe donc S et A, tandis qu'une langue ergative opte pour S et O.

<sup>19</sup> Il est à noter qu'il existe d'autres types d'alignement morphosyntaxique. Par exemple, nous pouvons mentionner l'alignement tripartite, qui traite différemment S, A et O (p.ex. en nez-percé), ou l'alignement transitif, qui traite A et O pareillement et ce, différemment par rapport à S (p.ex. en rushan). Toutefois, nous ne développerons pas plus sur les autres types d'alignement.

<sup>20</sup> Ces termes ont été utilisés pour la première fois par Dixon en 1968. Cependant, il arrive parfois que d'autres terminologies soient employées pour désigner ces trois types de catégories grammaticales dites universelles. Par exemple, O est parfois représenté par la lettre P (Comrie, 1978), lettre qui renvoie au rôle sémantique du patient puisque c'est le rôle sémantique prototypique que joue normalement l'objet d'un verbe transitif, de la même façon que la lettre A fait référence ici au rôle sémantique de l'agent puisque c'est le rôle sémantique prototypique que joue le sujet d'un verbe transitif.



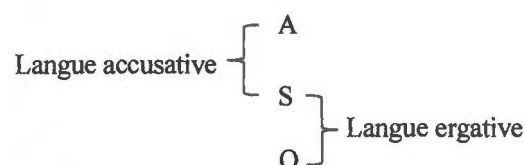


Figure 4-1 Alignements accusatif et ergatif

D'un point de vue sémantique, il est possible d'attribuer plusieurs rôles thématiques à chacune de ces trois fonctions grammaticales selon le verbe utilisé. Par exemple, même si A renvoie normalement à un agent, il peut aussi être un destinataire (p.ex. avec le verbe *recevoir*) ou un expérimenteur (p.ex. avec le verbe *haïr*). Dans le même ordre d'idées, O renvoie généralement à un patient ou un thème, mais il peut aussi représenter un but (p.ex. avec le verbe *viser*) ou un stimulus (p.ex. avec le verbe *aimer*). En ce qui concerne S, la liste des rôles thématiques que cette catégorie peut jouer est encore plus grande. Il ne semble donc pas possible de catégoriser sémantiquement A, S et O.

En (45), nous avons vu que l'ergativité en dyirbal s'exprime à l'aide d'un marquage casuel différent sur le sujet d'un verbe transitif. Il existe d'autres stratégies morphosyntaxiques pour exprimer l'ergativité. Le participant A peut être traité différemment non seulement avec une marque casuelle, mais aussi avec une préposition ou une postposition (p.ex. en tonguien). De même, une langue peut présenter un alignement ergatif en employant une morphologie pronominale particulière sur le verbe pour faire référence à ses arguments.

Awakateko (Palancar, 2009 : p.563)

(47)	<i>ja</i>	<i>Ø-s-tz'am</i>	<i>wa'n</i>	<i>tzee'</i>
	COMPL	3SG.ABS-3SG.ERG-grasp	John	tree
	'John grasped the tree'			

En (47), le verbe indexe le participant O à l'absolutif et le participant A à l'ergatif, tandis que les noms restent non marqués. Les deux exemples de langues ergatives qui ont été présentés jusqu'à maintenant (le dyirbal et l'awakateko) ont montré des cas d'ergativité morphologique, c'est-à-dire des cas d'ergativité se manifestant par un changement morphologique sur A ou sur le verbe. Toutefois, une langue peut aussi traiter syntaxiquement de la même façon S et O, et ces derniers différemment à A. On parle alors d'ergativité syntaxique. Il est intéressant de noter qu'il n'a jamais été démontré que l'ordre des

constituants A, S et O est un facteur d'ergativité syntaxique pour une langue (Dixon, 1994 : p.50). Pourtant, le français est considéré par plusieurs comme une langue accusative puisque A et S précèdent généralement le verbe tandis que O le suit (et ce, même si ces trois constituants sont non marqués morphologiquement). Les critères d'ergativité syntaxique dans une langue consistent à avoir obligatoirement en commun S et O lorsqu'un de ceux-ci est sous-entendu dans une combinaison de phrases (coordination ou subordination), ou bien à pouvoir annexer une subordonnée relative qu'à S ou qu'à O. Nous disons alors que la langue possède un pivot syntaxique S/O. Dans le cas où la langue présenterait plutôt un pivot S/A (c'est-à-dire où S et A sont traités syntaxiquement de la même façon à l'aide des mêmes critères), nous parlons d'accusativité syntaxique. Les deux prochains exemples en dyirbal montrent un exemple d'ergativité syntaxique (pivot syntaxique S/O).

Dyirbal (Dixon, 1994 : p.155 et 1972 : p.290)

(48) a. *ɲuma*            *yabu-ɲgu*        *buran*    *banagar'u*  
 father.ABS        mother-ERG        saw        returned  
 'Mother saw father, and he, returned'<sup>21</sup>

b. *banɟu*            *yugu-ɲgu*        *gunba-ɲu-ru*    *banɟul*        *yara-ɲgu*  
 IV.ERG.TH        tree-ERG        cut-REL-ERG    I.ERG.TH        man-ERG  
*ɲaygu-na*        *birri-ju*        *balga-n*  
 I-ACC            almost-EMPH    hit-NFUT  
 'The tree which the man had cut nearly fell on me'

En (a), un énoncé transitif et un énoncé intransitif sont coordonnés un à la suite de l'autre, et le sujet sous-entendu du deuxième énoncé renvoie nécessairement à O du premier énoncé. En (b), une subordonnée relative est jointe à O du verbe principal, et ne pourrait d'aucune façon se rapporter à A. Ainsi, nous avons vu dans cette section que l'ergativité s'exprime dans les langues soit morphologiquement ou syntaxiquement. Par ailleurs, certains auteurs considèrent que l'ergativité s'exprime aussi à travers la sémantique lexicale de certains verbes.

Anglais (McGregor 2009 : p.483)

(49) a. *John ate a sandwich*  
 b. *John ate*

<sup>21</sup> En Dyirbal, comme il n'existe pas de conjonction de coordination signifiant 'et', une prosodie particulière indique la coordination de deux énoncés entre eux (Manning, 1996 : p.60)

- (50) a. *The boys broke the window*  
 b. *The window broke*

Les deux paires d'énoncés ci-dessus font voir une alternance d'énoncés transitif et intransitif avec le même verbe. En (49), le participant A de l'énoncé transitif (a) correspond au participant S de l'énoncé intransitif (b). En (50), c'est le participant O de l'énoncé transitif (a) cette fois-ci qui renvoie au participant S de l'énoncé intransitif (b). Par conséquent, les verbes qui agissent comme en (49) sont traditionnellement appelés inaccusatifs, tandis que les verbes comme en (50) sont appelés ergatifs. Toutefois, certains auteurs ne mettent pas en lien la notion de l'ergativité avec ces variations lexicales (p.ex. Dixon, 1994 : p.20), tandis que d'autres le font (p.ex. McGregor, 2009 : p.483). Pour ce qui est de ce mémoire, nous ne développerons pas plus sur ce sujet pour l'instant. En fait, nous nous pencherons maintenant sur les variations morphosyntaxiques dans les langues ergatives. Par exemple, nous avons vu que le dyirbal montre un cas d'ergativité non seulement morphologique mais aussi syntaxique. Par contre, comme nous allons voir dans la prochaine section, la présence d'un alignement ergatif dans une langue n'implique pas que l'ergativité s'exprime à coup sûr morphologiquement et syntaxiquement, ou même dans tous les contextes.

#### 4.1.2 *L'ergativité scindée*

L'expression de l'ergativité est présente dans environ le quart des langues du monde, quasi absente en Europe mais très fréquente en Afrique (Dixon, 1994 : p.2). Toutefois, alors que plusieurs langues démontrent un alignement accusatif aussi bien sur le plan morphologique que syntaxique, aucune langue ne présente un comportement totalement ergatif. Par exemple, nous avons vu en (45) et en (48) que le dyirbal affiche une ergativité morphologique et syntaxique. Par contre, la langue marque morphologiquement les pronoms selon un patron accusatif, tel que nous le font voir les exemples en (51)<sup>22</sup>. On parle alors d'ergativité scindée, où l'alignement ergatif et l'alignement accusatif sont conditionnés dans une même langue par certains facteurs.

---

<sup>22</sup> Le patron accusatif du dyirbal avec les pronoms s'étend aussi aux cas de coordination et de subordination.

Dyirbal (Dixon, 1994 : p.14)

(51) a. *ηana*                            *banaga-n<sup>u</sup>*  
           we all.NOM                        return-NONFUT  
           ‘We returned’

      b. *n<sup>u</sup>urra*                            *ηana-na*                            *bura-n*  
           you all.NOM                        we all-ACC                        see-NONFUT  
           ‘You all saw us’

D’une manière similaire, il arrive qu’une langue montre un patron morphologique totalement ergatif, mais dispose d’un patron syntaxique de type accusatif. C’est le cas en inuktitut, comme on le voit en (52), qui dispose d’un pivot syntaxique S/A même si l’alignement morphologique de la langue est entièrement ergatif.

Inuktitut du Nunavik (Schneider, 1979 : p.87 et Mahieu, 2004 : p.10)

(52) a. *una*                            *ubva-rii-rukku*                            *iga-niar-qunga*  
           cela.ABS                            laver-PERF-IMPERF.S1S.O3S                            cuisiner-FUT-IND.S1S  
           ‘Quand j’aurai lavé cela, je cuisinerai’

      b. *Piita-up*                            *piaraq*                            *taku-janga*                            *ani-luni-lu*  
           Pierre-ERG                            enfant.ABS                            VOIR-PART.O3S.S3S                            SORTIR-IMPERF.APP.S3S-et  
           ‘Pierre; voit l’enfant et il; sort’

D’après Dixon (1994), le phénomène de l’ergativité scindée à travers les langues est conditionné par trois facteurs : le sémantisme de A, le sémantisme du verbe intransitif ou la valeur des traits grammaticaux temps/aspect/mode (TAM) du verbe. Nous présenterons tour à tour ces trois facteurs, et nous y ajouterons un quatrième proposé par Maslova (2006), les caractéristiques pragmatiques de l’énoncé, et un cinquième que l’on retrouve dans l’analyse typologique de l’ergativité de McGregor (2009), le type de construction syntaxique.

#### 4.1.2.1 *Le sémantisme de A*

Le premier facteur implique que certaines langues peuvent présenter un alignement ergatif lorsque A possède certaines caractéristiques et un alignement accusatif lorsque A en possède d’autres. Nous avons déjà vu un exemple en (51) avec le dyirbal, qui comporte un tel type d’ergativité scindé puisque la langue présente un alignement accusatif lorsque A est un pronom et un alignement ergatif dans tous les autres contextes. Outre la catégorie

grammaticale, d'autres caractéristiques de A peuvent provoquer une scission dans le type d'alignement canonique de la langue. Ce type d'ergativité a été passablement étudié dans la littérature, et il existe une hiérarchie nominale (qui a été initialement développée par Silverstein, 1976 : p.122-125) afin de rendre compte que certains éléments linguistiques sont plus susceptibles par leur sens de provoquer l'apparition d'un alignement morphosyntaxique accusatif lorsque ceux-ci jouent le rôle syntaxique du sujet d'un verbe transitif. Cette hiérarchie illustrée à la Figure 4-2 ci-dessous.

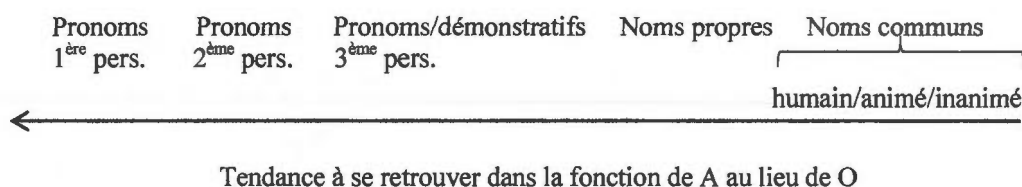


Figure 4-2 La hiérarchie nominale (Dixon, 1994 : p.85)

Plus un élément est à gauche sur la flèche, plus il serait susceptible de se retrouver dans la fonction syntaxique de A et ainsi faire surgir un patron accusatif. Cette hiérarchie permet d'expliquer la majorité des cas d'ergativité scindée provoqués par le sémantisme de A, comme la scission entre l'alignement ergatif et l'alignement accusatif du dyirbal. Par contre, il existe aussi des exceptions et des cas qui ne sont pas expliqués par cette hiérarchie.

Mangarayi (Malchukov, 2008 : p.207)

(53)	a. <i>buy?</i>	<i>ñan-wu-na</i>	<i>ñaḷa-bugbug?</i>	ACCUSATIF
	show	3SG->2SG-AUX-PP	F.NOM-old_woman	
	'Did the old woman show you?'			
b. <i>Na-ηugu</i> <i>ñim</i> <i>ñan-ga-ñiñ</i> ERGATIF				
	N.ERG-water	submerge	3SG->1SG-AUX-PP	
	'Water covered/submerged me'			

En Mangarayi, l'alignement morphosyntaxique de la langue est nécessairement accusatif lorsque A est animé et ergatif lorsque A est inanimé. Pourtant, selon la hiérarchie présentée à la Figure 4-2, la scission entre les deux types d'alignement devrait provoquer l'inverse. Par ailleurs, la scission en jawara ou en koiari est conditionnée par les traits en

genre et en nombre du participant A (Voir Dixon, 1994 : section 3.1.4), caractéristiques qui ne sont pas mentionnées dans la hiérarchie.

#### 4.1.2.2 *Le sémantisme du verbe intransitif*

Le second facteur selon lequel le phénomène de l'ergativité scindée peut être conditionné est le sémantisme du verbe intransitif. Certaines langues marquent en alternance S parfois comme A (alignement accusatif) et parfois comme O (alignement ergatif). Cela dépend du sens du verbe. Les verbes intransitifs dont S représente un participant en contrôle de l'action le marque comme A, et les verbes intransitifs dont S ne représente pas un participant en contrôle de l'action le marque comme O. Ce type d'ergativité scindée peut être régulier, c'est-à-dire que S est toujours marqué comme A s'il est normalement en contrôle de l'action du verbe ou comme O dans le cas contraire (*Split-S system*). Ce type d'ergativité scindée peut aussi être occasionnel, c'est-à-dire que S est marqué comme A seulement dans les situations précises où il est en contrôle de l'action ou il est marqué comme O dans le cas contraire (*Fluid-S system*). La langue waura présente un exemple de *Split-S system*.

Waura (Dixon, 1994 : p.77)

- |         |                                   |                          |                   |           |
|---------|-----------------------------------|--------------------------|-------------------|-----------|
| (54) a. | <i>yanumaka</i>                   | <i>inuka</i>             | <i>p-itsupalu</i> | ERGATIF   |
|         | jaguar                            | <u>3SG</u> +kill         | 2SGPOSS-daughter  |           |
|         | 'the jaguar killed your daughter' |                          |                   |           |
| b.      | <i>wekihi</i>                     | <i>katumala-pai</i>      |                   | ERGATIF   |
|         | owner                             | <u>3SG</u> +work-stative |                   |           |
|         | 'the owner worked'                |                          |                   |           |
| c.      | <i>usitya</i>                     | <i>ikitsii</i>           |                   | ACCUSATIF |
|         | catch fire                        | thatch                   |                   |           |
|         | 'the thatch caught fire'          |                          |                   |           |

En (54), le préfixe pronominal qui s'attache au verbe et qui s'accorde avec le sujet est présent sur le verbe de l'énoncé transitif en (a) et sur le verbe de l'énoncé intransitif en (b) (alignement accusatif), mais il est absent sur le verbe de l'énoncé intransitif en (c) (alignement ergatif). Ce changement s'explique par le fait que S peut être en contrôle de l'action du verbe *travailler* en (b), mais il ne peut pas l'être avec l'action du verbe *prendre en feu* en (c). En ce qui concerne maintenant le *Fluid-S system*, nous pouvons mentionner le cas



de la langue batsby, qui marque S comme A ou comme O non pas selon le sens propre du verbe, mais selon le degré de responsabilité de S par rapport à l'action du verbe.

Batsby (Delancey, 1981 : p.629)

- |         |   |                 |               |           |
|---------|---|-----------------|---------------|-----------|
| (55) a. | <i>txo</i>  | <i>naizdrax</i> | <i>kcitra</i> | ERGATIF   |
|         | we.ABS  | to.ground       | fell          |           |
|         | 'We fell to the ground (unintentionally, not our fault)'              |                 |               |           |
|         |   |                 |               |           |
| b.      | <i>a-txo</i>  | <i>naizdrax</i> | <i>kcitra</i> | ACCUSATIF |
|         | ERG-we  | to.ground       | fell          |           |
|         | 'We fell to the ground (intentionally, through our own carelessness)' |                 |               |           |

En (55), S est marqué à l'absolutif (a) s'il n'a pas effectué l'action volontairement et à l'ergatif (b) dans le cas contraire. Ainsi, l'alignement morphosyntaxique de la langue est du type ergatif en (a) puisque S est marqué de la même façon que O et du type type accusatif en (b) parce que S est marqué de la même façon que A.

#### 4.1.2.3 La valeur en temps, en aspect et en mode du verbe

Le troisième facteur selon lequel le phénomène de l'ergativité scindée peut être conditionné selon Dixon renvoie aux catégories grammaticales du temps, de l'aspect et du mode (TAM). Pour les langues ergatives qui présentent cette particularité, l'alignement est accusatif lorsque le temps est au futur, que l'aspect est inachevé et/ou que le mode est irréalisé; et l'alignement est ergatif lorsque le temps est au présent/passé, que l'aspect est achevé et/ou que le mode est réalisé. Selon Dixon, la notion de contrôle sur l'événement pourrait expliquer le développement de ce type d'ergativité scindée. Par exemple, le participant A d'une action prédite dans le futur ou qui n'est pas encore complétée serait non marqué (alignement accusatif) puisqu'il est simplement considéré comme un agent potentiel, tandis que le participant A d'une action située dans le passé ou qui a déjà été complétée serait marqué (alignement ergatif) puisqu'il ne peut être que considéré comme un agent confirmé. Le népalais affiche ce type d'ergativité scindée selon le temps de l'énoncé.

Népalais (Bandhu, 1973)

- |         |                       |                 |              |                  |           |
|---------|-----------------------|-----------------|--------------|------------------|-----------|
| (56) a. | <i>mə</i>             | <i>hari-lai</i> | <i>kitab</i> | <i>din-chu</i>   | ACCUSATIF |
|         | I                     | Hari-OBJ        | book         | give-NONPAST/1st |           |
|         | 'I give Hari a book.' |                 |              |                  |           |



b. <i>m̄ai-le</i>	<i>h̄ari-lai</i>	<i>kitap</i>	<i>di-e</i>	ERGATIF
I-ERG	Hari-OBJ	book	give-PAST/1st	
'I gave Hari a book.'				

#### 4.1.2.4 Les caractéristiques pragmatiques de l'énoncé

Le quatrième facteur qui peut conditionner une ergativité scindée renvoie aux caractéristiques pragmatiques de l'énoncé. Maslova (2006) a démontré qu'une ergativité scindée est conditionnée en dogon et en yukaghir de la toundra lorsqu'une tournure emphatique est employée dans un énoncé intransitif. Dans ces langues, il existe un suffixe pour mettre en emphase le sujet d'un verbe intransitif (-*ŋ* pour le dogon et -*ley* pour le yukaghir de la toundra). Dans les énoncés transitifs, ce suffixe est toujours présent sur O et jamais sur A. Nous avons donc un alignement de type ergatif lorsque S est mis en emphase à l'aide de ce suffixe et un alignement du type accusatif lorsque S est à la forme neutre. D'une manière similaire, nous pouvons aussi mentionner le cas du tibétain de Lhassa, dont la marque de l'ergatif est directement utilisée pour mettre en emphase le participant A.

Tibétain de Lhassa (Tournadre, 1995 : p.264)

(57) a. <i>khōng</i>	<i>khāla'</i>	<i>sq-kiyo:re'</i>	ACCUSATIF
he	food	make-IPFV.GNOM	
'He prepares the meals'			
b. <i>khōng-ki'</i>	<i>khāla'</i>	<i>sq-kiyo:re'</i>	ERGATIF
he-ERG	food	make-IPFV.GNOM	
' <b>He</b> prepares the meals'			

En (57), l'énoncé (a) présente l'information de façon neutre, tandis que l'énoncé (b) met en emphase le participant A et le met en contraste avec quelque d'autre qui occupe une autre fonction. En plus de ces exemples, nous pouvons aussi mentionner le cas du dani, langue pour laquelle une marque ergative est utilisée sur A seulement lorsque le sens de l'énoncé est pragmatiquement inhabituel.

Dani (Foley, 2000 : p.375)

(58) a. <i>ap</i>	<i>palu</i>	<i>na-sikh-e</i>	ACCUSATIF
man	python	eat-RM.PAST-3SG.SBJV	
'The man ate the python'			

b. <i>ap</i>	<i>palu-nen</i>	<i>na-sikh-e</i>	ERGATIF
man	python-ERG	eat-RM.PAST-3SG.SBJV	
'The python ate the man'			

En (58), A n'est pas marqué en (a), car il est courant dans cette culture qu'un homme a mangé un serpent. Or, la marque ergative est employée sur A en (b) lorsque le locuteur veut exprimer que le sens de l'énoncé est plutôt inusité, c'est-à-dire que c'est le serpent cette fois-ci qui a mangé l'homme.

#### 4.1.2.5 *Le type de construction syntaxique*

Finalement, un cinquième facteur peut conditionner l'ergativité scindée. Il s'agit du type de construction syntaxique. Par exemple, en *päri*, la grande majorité des subordonnées présentent un alignement du type accusatif, alors que l'alignement est du type ergatif dans les énoncés indépendants ou principaux (Anderson, 1988 : p.316). Nous pouvons aussi mentionner le *shokleng* qui représente un cas assez particulier, puisque l'alignement est obligatoirement ergatif dans tous les énoncés subordonnés tandis que l'alignement dans les énoncés indépendants ou principaux est conditionné par la valeur aspectuelle de l'événement.

Shokleng (Urban, 1985 : p.166 et p.179)

(59) a. <i>tã</i>	<i>wũ</i>	<i>ti</i>	<i>penũ</i>	<i>mũ</i>	ACCUSATIF			
he	nom	he	shoot	active				
'He shot him'								
b. <i>ti</i>	<i>tõ</i>	<i>ti</i>	<i>penũ</i>	<i>wã</i>	ERGATIF			
he	ERG	he	shoot	stative				
'He shot him'								
c. <i>ẽ</i>	<i>tõ</i>	<i>uyol</i>	<i>tãñ</i>	<i>kolkũ</i>	<i>tã</i>	<i>tawiñ</i>	<i>iẽ</i>	ERGATIF
coref.	ERG	tapir	kill	after	he	arrive.sg.act.	IMPERF	
'After he kills the tapir, he is going to arrive'								

En (59), les deux premiers énoncés indépendants diffèrent sémantiquement (bien qu'ils aient sensiblement le même contenu informationnel). En (a), l'énoncé véhicule une valeur aspectuelle stative; et en (b), l'énoncé exprime plutôt une valeur aspectuelle active. La valeur aspectuelle des énoncés indépendants ou principaux conditionne ainsi le premier type d'ergativité scindée dans la langue. De plus, cette langue comporte un autre type d'ergativité

puisque tous les énoncés subordonnés présentent un alignement du type ergatif (sans importance à la valeur aspectuelle de l'énoncé), comme on voit dans l'exemple (c).

En résumé, nous avons présenté à l'intérieur de cette section cinq facteurs qui conditionnent l'ergativité scindée à travers les langues. Les nombreuses variations que l'on retrouve à travers les langues dans l'expression de l'ergativité font voir que la définition traditionnelle de la notion n'arrive pas à rendre compte de tous les cas. Dans la prochaine section, nous nous attarderons donc brièvement sur la définition même de l'ergativité et sur les difficultés de caractériser l'alignement morphosyntaxique d'une langue.

#### 4.1.3 *Questionnements sur la notion de l'ergativité*

La définition de l'ergativité qui a été donnée à la section 4.1.1 est simple et repose essentiellement sur des critères morphosyntaxiques, c'est-à-dire que S est marqué (ou indexé) morphologiquement ou traité syntaxiquement comme O dans une langue, et A différemment. L'objectif de cette section est de montrer que cette définition n'arrive pas à rendre compte de toutes les variations dans l'alignement morphosyntaxique des langues ergatives, comme celles que nous avons étudiées à la section 4.1.2 et celles qui seront présentées ici. Nous ne proposerons pas une nouvelle définition de l'ergativité, mais nous tenterons d'exposer divers phénomènes linguistiques qui pourraient aider à une élaboration plus adéquate de la notion. Et en ce qui concerne plus précisément ce mémoire, les points qui seront soulevés aideront à concevoir l'ergativité sous d'autres perspectives et à analyser plus profondément l'ensemble des constructions d'une même langue, tel que celles qui seront présentées en itivimiut.

Qu'est-ce que l'ergativité? Au-delà d'avoir un alignement morphosyntaxique du type ergatif, les langues ergatives auraient selon quelques linguistes des caractéristiques linguistiques particulières. À titre d'exemple, les langues ergatives n'auraient pas de système de voix grammaticales (Entwistle, 1953; Martinet, 1962; Jacobsen, 1985) ou ne possèderaient pas d'adjectifs (Holz, 1953), ou auraient un besoin plus grand d'effectuer une catégorisation stricte entre les verbes transitifs et intransitifs (Dixon, 1981 : p.87). Toutefois, aucune de ces hypothèses n'a pu être confirmée d'un point de vue typologique (Dixon, 1994 : p.219). Pour sa part, Dixon (1994) propose qu'il n'y a pas de liens possibles entre l'expression de l'ergativité et toutes autres caractéristiques linguistiques, et que la notion de l'ergativité consiste principalement en un marquage morphosyntaxique qui s'oppose à celui d'un système

accusatif. D'un point de vue sémantique, Palancar (2009 : p.562) avance que l'ergativité marque prototypiquement le constituant nominal qui joue le rôle d'agent dans un événement transitif, ce qui contredirait par contre la logique de la hiérarchie nominale que nous avons vu à la section 4.1.2.1 et qui propose que les éléments linguistiques qui possèdent prototypiquement un haut degré d'agentivité ont plus de chance de provoquer l'émergence d'un alignement accusatif dans une langue ergative. À ce sujet, il serait intéressant de se demander pourquoi certaines caractéristiques ont été recensées dans les langues ergatives et d'autres non, et si la variation morphosyntaxique dans les langues ergatives ne refléterait pas des différences grammaticales plus profondes.

Selon le site internet de *World Atlas of Language Structures (WALS)*<sup>23</sup>, aucune langue ergative ne présente un marquage casuel du type accusatif et un accord verbal du type ergatif, tandis que toutes les autres possibilités existent : marquage casuel ergatif/accord ergatif sur le verbe, marquage casuel ergatif/accord accusatif sur le verbe, marquage casuel accusatif/accord accusatif sur le verbe. De plus, aucune langue ne comporte un alignement du type ergatif sur les pronoms et un alignement du type accusatif sur les noms. Et aucune langue ne possède non plus un système d'ergativité scindée dans lequel un alignement du type ergatif est présent lorsque l'énoncé est au présent ou au futur, à l'aspect inachevé ou au mode irréalisé et un alignement de type accusatif quand l'énoncé est au passé, à l'aspect achevé ou au mode réalisé. Finalement, aucune langue connue ne comporte une ergativité syntaxique et une accusativité morphologique (Dixon, 1994 : p.172). Si ces tendances sont confirmées typologiquement, la définition de l'ergativité devrait en rendre compte.

D'autre part, quelques études ont attiré l'attention sur des constructions qui pourraient poser problème à l'égard du traitement actuel des notions de l'ergativité et de l'accusativité. Les définitions classiques de ces notions présupposent qu'il y a une certaine homogénéité dans les constructions syntaxiques de la langue, où S est traité morphosyntaxiquement soit comme A ou comme O. Pourtant, nous avons vu à la section 4.1.2 que toutes les langues ergatives comportaient aussi des constructions syntaxiques avec un alignement du type accusatif. Par exemple, le sens de certains verbes intransitifs provoque parfois une scission dans l'alignement canonique de la langue et fait émerger un alignement

---

<sup>23</sup> <http://wals.info/>

du type accusatif (que l'on appelle traditionnellement *Split-S system* ou *Fluid-S system*). Ce phénomène est considéré comme un des types d'ergativité scindée. Or, Creissels (2004, 2008) fait remarquer que plusieurs constructions intransitives dans les langues accusatives aussi comportent de telles variations, et causent ainsi l'apparition de constructions syntaxiques avec un alignement du type ergatif. Par exemple, le russe est traditionnellement considéré comme une langue accusative. Pourtant, le participant S avec certains verbes intransitifs est marqué non pas comme A mais plutôt comme O.

Russe (Creissels, 2006b : p.300 et 2008 : p.147)

(60) a.	<i>Ja</i> PROIS.ABS 'Je pris la fille'	<i>vzjal-Ø</i> prendre.PAS-SGM	<i>devušk-u</i> fille-SG.ACC	ACCUSATIF
b.	<i>Devušk-a</i> fille-SG.ABS 'La fille vint'	<i>prišl-a</i> venir.PAS-SGF		ACCUSATIF
c.	<i>Menja</i> 1SG.ACC 'J'ai la nausée'	<i>tošnit</i> avoir la nausée.PRS.3SG		ERGATIF

En (60), les exemples (a) et (b) montrent respectivement une construction transitive et une construction intransitive avec un alignement accusatif, qui est l'alignement canonique dans la langue; tandis que l'exemple (c) présente une construction intransitive qui affiche plutôt un alignement du type ergatif puisque S est traité morphologiquement comme O. Nous avons donc affaire à une accusativité scindée en russe avec certains verbes intransitifs. Selon la terminologie de Dixon, un tel type de scission dans les langues ergatives est appelé un *Split-S system* puisqu'il apparaît obligatoirement avec l'utilisation de certains verbes. Par conséquent, aussi bien les langues ergatives que les langues accusatives présentent des irrégularités à propos de leur alignement morphosyntaxique canonique dans leurs constructions intransitives.

Par ailleurs, ce type d'irrégularité dans l'alignement morphosyntaxique des langues ne se limite pas seulement aux constructions intransitives, mais s'étend aussi aux constructions transitives. Encore une fois, à la section 4.1.2, nous avons exposé plusieurs exemples de scission dans l'alignement morphosyntaxique canonique des constructions



transitives dans les langues ergatives. Toutefois, celles-ci se produisent aussi dans les langues accusatives. Par exemple, le tamoul est traditionnellement considéré comme une langue accusative, mais les exemples ci-dessous montrent que le comportement du participant A n'est pas toujours régulier.

Tamoul (Creissels, 2004 : p.9)

(61) a.	<i>(Naan)</i> (moi) 'J'ai vu Kannan'	<i>Kaṇṇan-aip</i> Kannan-ACS	<i>paarti-een</i> voir.TAM-SIS	ACCUSATIF
b.	<i>(Naan)</i> (moi) 'Je vais à la maison'	<i>vittiu-kku</i> maison-D/ALL	<i>poor-een</i> aller.TAM-SIS	ACCUSATIF
c.	<i>Ena-kku</i> moi-D/ALL 'Je connais Kannan'	<i>Kaṇṇan-ait</i> Kannan-ACS	<i>teriyum</i> connaître.TAM	???

Les énoncés (a) et (b) montrent respectivement l'alignement canonique de la construction transitive et de la construction intransitive (= alignement accusatif). Mais l'énoncé (c) présente un exemple d'une construction problématique étant donné qu'un des arguments possède les mêmes caractéristiques de O, mais l'autre ne renvoie pas à l'argument A. L'alignement canonique des constructions transitives est donc brisé.

En résumé, tandis que les exemples (60) montrent que le traitement de S n'est pas toujours homogène dans une même langue, les exemples (61) laissent voir que celui de A ne l'est pas non plus. Et ces irrégularités s'appliquent aussi bien aux langues ergatives qu'aux langues accusatives. Ces exemples font voir qu'il peut y avoir une hétérogénéité dans les constructions syntaxiques d'une même langue. Ils démontrent ainsi les difficultés à caractériser précisément l'alignement morphosyntaxique d'une langue et les faiblesses des définitions classiques des notions de l'ergativité et de l'accusativité, qui présupposent une certaine régularité dans la catégorisation des arguments A, S et O. D'un point de vue typologique, il serait alors plus juste de parler de prédominance d'alignement morphosyntaxique dans les langues, et de définir par la suite ce que cela implique en tenant compte des facteurs qui conditionnent les scissions dans l'alignement canonique.

En conclusion, nous avons vu à l'intérieur de cette partie la définition traditionnelle de l'ergativité, les facteurs qui peuvent créer une scission dans l'alignement morphosyntaxique canonique d'une langue et les multiples questions en suspens concernant la notion. Il sera maintenant plus facile d'analyser précisément le type d'alignement morphosyntaxique présent en itivimiut, traditionnellement considéré comme ergatif. À ce sujet, nous présenterons dans la prochaine partie un résumé d'études sur différents dialectes de la langue inuite qui ont démontré que l'alignement morphosyntaxique de la langue est en pleine transition vers un schéma de type accusatif.

#### 4.2 De l'ergatif vers l'accusatif en inuktitut

Johns (1999, 2001, 2006, 2012) a avancé qu'il y a présentement une transition d'un schéma ergatif vers un schéma accusatif dans le dialecte inuktitut du Labrador. Ses recherches montrent que les restrictions sur les constructions antipassives s'assouplissent, tandis que l'emploi des constructions ergatives se restreint de plus en plus. La construction antipassive serait donc sur le point de devenir la construction transitive de base alors que la construction ergative serait petit à petit marginalisée.

À l'exception des constructions passives, les constructions ergatives et antipassives sont utilisées en inuktitut pour exprimer sémantiquement un agent et un patient. Comme nous avons vu à la section 3.3, l'antipassif est une voix grammaticale qui consiste en la destitution de l'objet. En inuktitut, cet objet omis prend généralement une interprétation générique. Par contre, l'objet peut aussi être réintroduit dans cette langue comme un argument oblique. En fait, cet argument oblique est présent très fréquemment dans les constructions antipassives. Comme l'analyse de ce mémoire tentera de déterminer les facteurs qui interviennent dans le choix entre la construction ergative et la construction antipassive pour exprimer sémantiquement un agent ou un patient, prenez note que nous utiliserons le terme agent pour parler aussi bien du sujet des constructions ergatives que celui des constructions antipassives, et le terme patient pour faire référence aussi bien à l'objet d'une construction ergative qu'à l'argument oblique d'une construction antipassive. Tel qu'illustré en (62), les constructions ergatives et antipassives présentent donc plusieurs caractéristiques sémantiques et morphosyntaxiques différentes.



Inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin (Spreng, 2005 : p.2)

(62) a.	<i>anguti-up</i>	<i>arnaq</i>	<i>kunik-taa</i>	ERGATIVE
	man-ERG	woman.ABS	kiss-PART.O3S.S3S	
	'The man kissed the woman'			
b.	<i>anguti</i>	<i>kunik-si-vuq</i>	<i>arna-mik</i>	ANTIPASSIVE
	man.ABS	kiss-AP-IND.S3S	femme-MOD.SG	
	'The man is kissing a woman'			
c.	<i>anguti</i>	<i>niri-vuq</i>		INTRANSITIVE
	man.ABS	eat-IND.S3S		
	'The man is eating'			

D'un point de vue morphosyntaxique, la flexion verbale dans une construction ergative (62a) encode les traits en personne et en nombre de l'agent et du patient. De plus, dans une construction ergative, l'agent est marqué morphologiquement par la marque casuelle ergative (-*up*) et le patient est non marqué. Pour ce qui est de la construction antipassive (62b), la flexion verbale encode seulement les traits de l'agent et un infixé antipassif est présent dans la structure verbale. Morphologiquement, l'agent est non marqué, tandis que le patient est marqué par la marque casuelle modalis (-*mik*). Lorsque nous comparons l'alignement morphosyntaxique de la construction antipassive (62b) à celui d'une construction intransitive (62c), nous comprenons comment l'inuktitut pourrait devenir une langue accusative advenant que la construction antipassive devienne la construction transitive de base dans la langue (puisque S et A seraient marqués morphologiquement de la même manière alors que O serait marqué différemment). Finalement, il est important de mentionner que ce ne sont pas tous les verbes qui nécessitent un morphème antipassif lorsqu'ils apparaissent dans une construction antipassive. Certains verbes comme *kunik-* 'embrasser' (62b) en ont besoin d'un, tandis que d'autres comme *niri-* 'manger' (63) n'en requièrent pas.

Inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin (Spreng, 2005 : p.2)

(63)	<i>anguti</i>	<i>niri-vuq</i>	<i>niqi-mik</i>	ANTIPASSIVE
	man.ABS	eat-IND.S3S	meat-MOD.SG	
	'The man is eating meat'			

Par ailleurs, il est reconnu que les dialectes de l'ouest du continuum de la langue inuite ne possèdent qu'une seule forme de morphème antipassif, tandis que les autres dialectes en comportent plusieurs, par exemple -*si-*, -*lir-*, -*nik-*, etc. (p.ex. Beaudoin-Lietz,

1982; Bittner, 1987; Johns, 1999). Certains auteurs ne confèrent aucune valeur sémantique à ces morphèmes (Kleinschmidt, 1852; Beaudoin-Lietz, 1982; Fortescue, 1996), alors que Bittner (1987) leur accorde à chacun une valeur aspectuelle particulière. De plus, il reste encore à expliquer l'utilisation du morphème antipassif à l'intérieur de certains verbes seulement. L'hypothèse la plus récente et la plus complète vient de Spreng (2012), qui propose que les verbes qui requièrent un morphème antipassif renvoient à des verbes 'ponctuels', qui équivalent aux verbes d'achèvement selon les classes aspectuelles de Vendler (1967), c'est-à-dire ceux dont la réalisation de l'action s'achève dès qu'il commence (p.ex. *exploser*, *tuer*, etc.). À l'intérieur de ce mémoire, nous ne tenterons pas d'expliquer la distribution du morphème antipassif ou sa variation morphologique. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la façon dont les participants agents et patients sont encodés syntaxiquement (à l'aide de la construction ergative, de la construction antipassive ou de la construction passive). Nous considérerons donc comme antipassive les constructions comme en (63) lorsqu'un patient est exprimé syntaxiquement, bien qu'un morphème antipassif ne soit pas présent dans la structure verbale.

D'un point de vue sémantique maintenant, il est généralement reconnu que la construction ergative (62a) est employée lorsque le patient est défini et que l'aspect verbal est achevé, et la construction antipassive (62b) ou (63) dans le cas inverse. Cependant, ces deux paramètres ne suffisent pas pour rendre compte de cette alternance. Par exemple, il arrive qu'une construction antipassive présente un patient défini ou un aspect verbal achevé. Des facteurs pragmatiques et lexicaux sont probablement en jeu. Nous reparlerons plus en détail de ces notions à la section 5.4. Toutefois, la plupart des chercheurs s'entendent pour dire que la construction ergative est la construction transitive de base dans la langue, puisque la flexion verbale encode nécessairement l'agent et le patient, tandis que la flexion verbale d'une construction antipassive n'encode que l'agent. Le patient d'une construction antipassive peut alors être omis syntaxiquement et référer à une entité générique. De plus, des restrictions ne s'appliquent qu'aux constructions antipassives. Par exemple, dans les dialectes inuits parlés à l'ouest du continuum, qui sont considérés comme les plus conservateurs, il n'est pas permis grammaticalement d'avoir le nom d'une personne dans la position du patient des constructions antipassives, probablement puisque le patient devrait alors obligatoirement être défini (Manning, 1996; Johns; 1999, 2001, 2006).

Or, les changements observés par Johns (1999, 2001, 2006, 2012) dans le dialecte du Labrador concernent cette restriction, puisqu'il est maintenant grammatical d'avoir le nom d'une personne dans la position du patient des constructions antipassives.

Ifupiaq et inuktitut du Labrador (Johns, 2006: p.295)

(64) a. \**John tautuk-tuq Mary-mik* **Ifupiaq**  
 John.ABS see-IND.S3S Mary-MOD.SG  
 'John sees Mary'

b. *Margarita kuinatsa-i-juk Ritsati-mik* **Labrador**  
 Margarita.ABS tickle-AP-IND.S3S Richard-MOD.SG  
 'Margarita is tickling Richard'

L'exemple (64a) montre qu'il n'est pas grammatical d'avoir le nom d'une personne comme patient dans une construction antipassive en ifupiaq, puisque cela renvoie nécessairement à une entité définie. Une construction ergative doit alors être utilisée. En revanche, l'exemple (64b) fait voir que le dialecte du Labrador ne possède plus cette restriction. Johns fait même remarquer que de nouvelles restrictions s'appliquent dorénavant aux constructions ergatives dans ce dialecte, puisque certains verbes peuvent être mis à la voix causative seulement à l'intérieur d'une construction antipassive.

Qairnirmiutut et inuktitut du Labrador (Johns, 2001: p.213)

(65) a. *kunik-ti-taa* **Qairnirmiutut**  
 kiss-CAUS-PART.O3S.S3S  
 'He/she makes someone kiss him/her'

b. \**kunik-tti-tanga* **Labrador**  
 kiss-CAUS-PART.O3S.S3S  
 'He/she makes someone kiss him/her'

Les exemples en (65) montrent la causativisation du verbe *kunik*- 'embrasser' dans deux dialectes inuktitut. L'exemple (65a) montre que cette opération est possible dans une construction ergative en qairnirmiutut (Baker Lake), alors que l'exemple (65b) montre qu'elle ne l'est plus dans le dialecte du Labrador. Il faut toutefois noter que cette restriction ne s'applique qu'aux verbes transitifs, puisque les verbes intransitifs peuvent toujours être causativisés à l'intérieur d'une construction ergative (Johns, 2001 : p.213).

Par ailleurs, Spreng (2005, 2012) a noté que l'emploi des constructions ergatives est aussi de plus en plus restreint dans les dialectes du sud et du nord de l'île de Baffin, tandis

que l'emploi des constructions antipassives s'élargit. En fait, certains verbes peuvent être employés dans une construction ergative seulement lorsque l'agent est à la première ou deuxième personne. Quand l'agent est à la troisième personne, ces verbes ne peuvent apparaître qu'à l'intérieur d'une construction antipassive.

Inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin (Spreng, 2012: p.172)

(66) a. <i>aqtuq-tagit</i> touch-PART.O2S.S1S 'I (ERG) touched you'		ERGATIF
b. <i>aqtuq-tara</i> touch-PART.O3S.S1S 'I (ERG) touched Peter'	<i>Piita</i> Peter.ABS	ERGATIF
c. <i>aqtuq-tanga</i> touch-PART.O1S.S2S 'You (ERG) touched me'		ERGATIF
d. <i>aqtuq-tara</i> touch-PART.O3S.S2S 'You (ERG) touched Peter'	<i>Piita</i> Peter.ABS	ERGATIF
e. * <i>aqtuq-taanga</i> touch-PART.O1S.S3S 'He/she (ERG) touched me'		*ERGATIF
f. <i>aqtuq-si-juq</i> touch-AP-IND.S3S 'He/she (ABS) is touching me'	<i>uvan-nit</i> me-MOD.SG	ANTIPASSIF
g. * <i>aqtuq-taatit</i> touch-PART.O2S.S3S 'He/she (ERG) touched you'		*ERGATIF
h. <i>aqtuq-si-juq</i> touch-AP-IND.S3S 'He/she (ABS) is touching you'	<i>illin-nit</i> you-MOD.SG	ANTIPASSIF

Selon Spreng, cette restriction ne s'applique qu'aux verbes qui requièrent un morphème antipassif dans les constructions antipassives. Comme nous avons mentionné plus tôt, Spreng nomme ces verbes 'ponctuels', c'est-à-dire ceux dont *l'aktionsart* décrit un événement délimité et soudain. Il faut noter de plus que, même si leur utilisation dans une

construction antipassive est obligatoire dans ces conditions, l'interprétation aspectuelle de la construction n'exprime pas pour autant un événement achevé, comme pour les constructions ergatives (66a-d). Elle exprime un aspect inachevé (66f) et (66h), comme cela est attendu avec une construction antipassive. Il semble alors que cette restriction soit apparue récemment et que la construction antipassive ne soit pas encore près de remplacer la construction ergative comme construction transitive de base dans la langue. Toutefois, il est intéressant de remarquer qu'une construction antipassive avec un de ces verbes exprime dorénavant un aspect achevé dans le sous-dialecte d'Iglulik, ce qui pourrait suggérer une transition un peu plus avancée dans cette communauté.

Inuktitut d'Iglulik (Spreng, 2005 : p.5)

- (67) *una*                    *aqtuq-si-juq*                    *umina*  
 this one.ABS    touch-AP-IND.S3S                    this one.MOD.SG  
 'This one touched that one'

Finalement, un autre changement significatif s'est produit dans les dialectes du sud l'île de Baffin et d'Iglulik. Ce changement fait référence à la marque casuelle ergative *-up*, qui sert normalement à marquer l'agent d'une construction ergative, mais qui peut dorénavant aussi marquer l'agent dans une construction passive.

Inuktitut du sud l'île de Baffin et d'Iglulik<sup>24</sup> (Spreng, 2005 : p.3)

- (68) a. *arnaq*                    *kunik-tau-juq*                    *anguti-mut*  
 woman.ABS    kiss-PASS-IND.S3S                    man.ABL.SG  
 'The woman was kissed by the man'
- b. *qimmiq*                    *quqir-tau-juq*                    *Piita-up*  
 dog.ABS    shoot-PASS-IND.S3S                    Peter-ERG  
 'The dog was shot by Peter'

L'énoncé (68a) présente une construction passive traditionnelle où l'agent est marqué par la marque ablative, tandis que l'énoncé (68b) montre que l'agent est cette fois-ci marqué par la marque ergative. Étant donné que la marque ergative ne peut plus être employée avec certains verbes pour marquer un agent à une troisième personne dans une construction

<sup>24</sup> L'auteure ne précise pas de quel dialecte exactement ces exemples proviennent, elle mentionne seulement que ce phénomène a été observé dans ces deux dialectes.

ergative, son nouvel emploi dans les constructions passives annonce peut-être un changement de fonction pour ce morphème.

D'autre part, une étude récente a été menée sur la variété dialectale la plus près de l'itivimiut. Allen (à paraître) a effectué des recherches sur le tarramiut, l'autre sous-dialecte inuktitut du Nunavik (voir la section 1.2). Les données ont été collectées dans les années quatre-vingt-dix et proviennent de locuteurs enfants et adultes. Les résultats sont partagés concernant une transition vers un schéma accusatif. L'ensemble du corpus (3 études différentes) révèle que les constructions ergatives (16,1%) sont plus employées que les constructions antipassives (9,9%), mais Allen indique que les constructions ergatives sont très peu utilisées lorsque l'agent est à la troisième personne. Ces résultats font penser à ceux que Spreng (2005, 2012) a trouvés dans les dialectes inuktitut du sud et du nord de l'île de Baffin. La différence est que la réduction de l'emploi des constructions ergatives avec un agent à la troisième personne n'est pas limitée à une catégorie de verbe, mais semble être sur le point de se généraliser. Il est important de noter d'ailleurs que, selon ce qu'Allen rapporte, les pronoms de première ou de deuxième personne ne peuvent pas être utilisés dans une position argumentale en tarramiut. Dans une construction ergative, un agent ou un patient à la première ou à la deuxième personne est donc seulement encodé dans la flexion verbale. L'agent d'une construction ergative n'est alors quasiment jamais présent lexicalement, puisqu'il n'est que très rarement à la troisième personne.

Bien que le corpus d'Allen comporte quelques constructions ergatives avec un agent à la troisième personne, celles-ci sont extrêmement rares. Elles ne représentent que 0,5% du corpus total ou 2,7% de l'ensemble des constructions ergatives. De plus, les constructions ergatives dont un agent à la troisième personne est lexicalement exprimé sont encore plus rares : 0,2% du corpus ou 1,1% des constructions ergatives. À l'exception d'un seul énoncé, le même participant a produit toutes les constructions ergatives avec un agent exprimé lexicalement et il est le seul à avoir employé la marque casuelle ergative *-up*. Ce participant renvoie à un enfant en bas âge, qui a été adopté par ses grands-parents. D'ailleurs, il est important de savoir que le cas ergatif dans la langue inuite n'est visible que sur les arguments *singuliers* à la troisième personne. La forme des arguments à la troisième personne au duel ou au pluriel marqués par un cas ergatif est la même de celle marquée par un cas absolutif. La seule autre construction ergative avec un agent exprimé lexicalement et produite par un autre



participant renvoie à ce type de cas où il n'est pas possible de déterminer si l'argument est marqué par un cas ergatif ou absolutif, comme en (69).

Tarramiut (Allen, à paraître)

- (69) *Taami-kku* *taku-lir-jangit*  
 Tommy-and companion.ERG/ABS.DL see-INC-PART.O3P.S3P  
 'Tommy and his companion (dog) found them'

L'emploi des constructions ergatives en tarramiut semble donc de plus en plus restreint par le nombre grammatical de l'agent. Par contre, d'autres recherches sur ce sous-dialecte n'ont pas avancé les mêmes résultats. Beach (2011) a rédigé une thèse sur les notions grammaticales de base en inuktitut, et ses données proviennent majoritairement du tarramiut. Bien que la thèse ne porte pas sur la transition de l'inuktitut vers un schéma accusatif, Beach présente le tarramiut comme une langue ergative, et donne plusieurs exemples de constructions ergatives avec un agent à la troisième personne et exprimé lexicalement.

Tarramiut (Beach, 2011 : p.17)

- (70) *Mary-up* *Jaani* *nalli-gi-vanga*  
 Mary-ERG John.ABS love-TR-PART.O3S.S3S  
 'Mary loves John'

Bien que les données de Beach et d'Allen proviennent du tarramiut, cette divergence dans les résultats provient probablement des variations que l'on retrouve d'une communauté à l'autre. À ce propos, les données d'Allen ont été recueillies à Quaqtaq et à Kuujjuaq, alors qu'il est malheureusement impossible de savoir de quelle(s) communauté(s) proviennent les données de Beach. Toutefois, Beach rapporte aussi que les pronoms à la première ou à la deuxième personne ne sont généralement pas employés dans des positions argumentales en tarramiut. Ces pronoms seraient rarement produits à l'intérieur de constructions verbales, mais seraient plus acceptés dans des constructions non verbales (71).

Tarramiut (Beach, 2011 : p.37)

- (71) a. *?uvanga* *uqausiliriji* NON-VERBALE  
 me.ABS linguist.ABS  
 'I am a/the linguist'
- b. *uqausiliriji-u-vunga* VERBALE  
 linguist-be-IND.S1S  
 'I am a/the linguist'

Selon Beach, un énoncé comme celui en (71b) est préféré comparativement à un énoncé comme en (71a) auprès des locuteurs plus âgés, puisqu'il est stylistiquement préférable d'utiliser un mot au lieu de deux (cela renvoie probablement au caractère polysynthétique de la langue, qui favorise l'encodage du plus grand nombre d'information sur le verbe). Cependant, il arrive aussi de retrouver des pronoms à la première ou à la deuxième personne dans des positions argumentales dans des constructions verbales (72).

Tarramiut (Beach, 2011 : p.41)

(72)	<u><i>uvattinik</i></u>	<i>uqausiliriji-nik</i>	<i>nalli-gusut-tuq</i>
	US.MOD.PL	linguist-MOD.PL	LOVE-AP-IND.S3S
	'He/she loves us linguists'		

Beach rend compte de ces données en expliquant que le tarramiut est une langue en changement et que l'utilisation des pronoms à la première ou à la deuxième personne dans des positions argumentales appartient à une manière de parler préconisée par les locuteurs moins âgés. Par contre, l'auteur ne fait aucun lien entre l'utilisation de ces pronoms et des changements possibles dans l'alternance entre les constructions ergatives et antipassives.

Finalement, des recherches ont aussi été menées sur les dialectes du kalaallisut (Groenland), afin d'examiner si une transition vers un schéma accusatif se produit au-delà des dialectes inuktitut. Tout d'abord, Allen (à paraître) a effectué une analyse des données récoltées par Fortescue & Oslen (1992) dans le dialecte kitaamiutut (parlé à l'ouest du Groenland) auprès de cinq enfants âgés de 2;2 à 5;2 ans. Les résultats montrent que les constructions ergatives sont de plus en plus utilisées au fur à mesure que les enfants acquièrent la langue. De plus, des erreurs sont produites de façon équivalente dans les constructions ergatives et antipassives, et les agents des constructions ergatives renvoient fréquemment à des démonstratifs ou à des éléments lexicaux à la troisième personne. Bref, les résultats de ces recherches ne montrent aucun signe de transition vers un schéma accusatif en kitaamiutut, telle que celle observée dans les dialectes inuktitut.

D'un autre côté, Tersis (2004) présente des données différentes pour le dialecte parlé à l'est du Groenland, le tunumiisut. D'une part, l'auteur rapporte que la marque casuelle ergative tend à être de moins en moins audible dans le discours à cause d'une chute fréquente des finales consonantiques (73a). Bien que Tersis n'en fasse pas mention dans son article, le kitaamiutut semble aussi affecté par ce changement phonologique (73b).

Tunumiisut (Tersis, 2004 : p.7)

- (73) a. *qimmi-(n)*                      *niqiq*                      *nii-wa-a*  
           chien-ERG                      viande.ABS                      manger-IND-O3S.S3S  
           ‘Le chien mange la viande’

Kitaamiutut (Fortescue & Oslen, 1992 : p.197)

- b. *Hans Frederik-u(p)*                      *ajal-lunga...*  
       Hans Frederik-ERG                      push-CONT.O1S.S4S  
       ‘Hans Frederick pushed me...’

En (73), les énoncés montrent la chute de la consonne finale de la marque casuelle ergative dans les deux dialectes du kalaallisut. En tunumiisut (73a), cette chute ne la rend plus reconnaissable; tandis qu’en kitaamiutut (73b), la voyelle du morphème est tout de même prononcée. Cependant, malgré ce phénomène phonologique, le marquage d’un argument par le cas ergatif reste parfois visible aussi par la forme de son radical (74).

Tunumiisut (Tersis, 2004 : p.7)

- (74) *taattuma-(p)*                      *niqiq*                      *nii-wa-a*  
       celui-là-ERG                      viande.ABS                      manger-IND-O3S.S3S  
       ‘Celui-là mange la viande’

En (74), la chute de la consonne finale rend méconnaissable la marque casuelle ergative. Toutefois, la forme du déictique ‘celui-là’ est différente selon le cas grammatical qui le marque. Sa forme est *taattumap* à l’ergatif et *taanna* à l’absolutif. La forme ergative est donc encore audible malgré la chute de la consonne finale, et il faut se demander si ce changement phonologique affecte réellement l’alignement morphosyntaxique de la langue.

Dans une autre étude, Tersis & Carter-Thomas (2005) mentionnent que les constructions ergatives sont de moins en moins fréquentes en tunumiisut. Ces constructions représentent 21% de leur corpus, alors que les constructions intransitives en constituent 65%. Malheureusement, il est difficile de juger ces pourcentages puisque les constructions intransitives comprennent toutes les constructions verbales non ergatives (c’est-à-dire les constructions antipassives, les constructions passives, les constructions intransitives, etc.). De plus, bien que le pourcentage des constructions ergatives dans le corpus en tarramiut d’Allen (à paraître) soit similaire (16,1%), les constructions ergatives en tunumiisut ne semblent pas restreintes par le nombre grammatical de l’agent. Le quart de ces constructions comportent un agent exprimé lexicalement à la troisième personne, ce qui montre que la construction

ergative en tunumiisut n'est contrainte ni par le nombre grammatical de l'agent ni par l'expression lexicale de celui-ci. Finalement, Tersis & Carter-Thomas expliquent que la construction ergative et la construction antipassive ont chacune une fonction discursive. Les constructions ergatives déplacent le topique de l'énoncé sur le patient. Et les constructions antipassives le maintiennent sur l'agent, alors que le patient apporte de l'information nouvelle. Les constructions ergatives et antipassives sont donc complémentaires.

En résumé, les études dans les dialectes du kalaallisut ne montrent pas de signe clair d'une transition vers un schéma accusatif, bien que la perte de reconnaissance de la marque casuelle ergative puisse éventuellement entraîner des conséquences morphosyntaxiques. À tout le moins, les changements en inuktitut et en kalaallisut ne sont pas du même ordre.

## CHAPITRE V

### ANALYSE DES DONNÉES

Ce chapitre porte sur l'analyse des données en itivimiut récoltées à Inukjuak en 2011, et comporte quatre sections. Comme nous le verrons, les résultats de l'analyse sont comparables à ceux obtenus dans les études précédentes dans d'autres dialectes inuktitut (voir la section 4.2), où ceux-ci sont en pleine transition vers un schéma accusatif. La section 5.1 parle de la diminution marquée de l'utilisation de la construction ergative, qui est de plus en plus contrainte par de nombreux facteurs. En opposition, la section 5.2 démontre que la construction antipassive est clairement devenue la construction transitive de base dans la langue par sa fréquence d'utilisation et son absence de contrainte. À la section 5.3, nous analyserons les erreurs commises par les participants dans les exercices de traduction, qui montrent des tendances grammaticales intéressantes dans la langue. Finalement, la section 5.4 traitera de l'alternance entre les diverses constructions transitives de la langue, où la fonction de chacune d'entre elles peut être expliquée par leur rôle respectif dans le discours. Pour ce faire, une brève revue de littérature sera tout d'abord exposée afin de présenter les hypothèses qui ont été proposées pour rendre compte de cette alternance, et un rapprochement avec la langue aléoute sera aussi réalisé. Par la suite, la fonction respective en itivimiut des constructions ergative, antipassive et passive sera tour à tour expliquée.

#### 5.1 La réduction de l'emploi de la construction ergative

Les données recueillies à Inukjuak en 2011 démontrent que l'itivimiut a subi des changements semblables à ceux relevés dans les autres (sous-)dialectes inuktitut. Les plus importants concernent la construction ergative. Et, comme il a été avancé dans d'autres dialectes, la construction antipassive est aussi de plus en plus employée au détriment de la construction ergative. Le tableau ci-dessous présente les données discursives du corpus, c'est-



à-dire l'ensemble des données qui ont été recueillies avec la bande vidéo *The Pear Film*, le livre d'images *The frog story*, et l'enregistrement de l'histoire personnelle (voir le chapitre 3). Avec ces enregistrements dans des contextes 'naturels', on note que les constructions ergatives ne représentent que 4,2% des constructions syntaxiques recueillies, contre 41% pour les constructions antipassives.

Tableau 5-1 *Type de constructions dans les discours en itivimiut*

Type de construction	Nombre
Ergatives	12
Antipassives	117
Intransitives	125
Non-verbales	5
Passives	18
Causatives	4
Causatives-passives	4
<b>Total</b>	<b>286</b>

Bien que des études sur d'autres (sous-)dialectes inuktitut aient aussi remarqué une utilisation de plus en plus fréquente de la construction antipassive au détriment de la construction ergative, l'étude sur l'itivimiut est la première à mentionner une utilisation plus importante de la construction antipassive. À titre d'exemple, même si Allen (à paraître) a fait voir un emploi de plus en plus restreint de la construction ergative en tarramiut lorsque l'agent est à la troisième personne, la construction ergative est tout de même plus employée que la construction antipassive dans l'ensemble de son corpus (16,1% contre 9,9%)<sup>25</sup>.

Un autre aspect important a été noté : les constructions ergatives ne comportent jamais un agent exprimé lexicalement. Tous les exemples de construction ergative dans le corpus ne présentent syntaxiquement que le patient (75a) ou ni l'agent ni le patient (75b).

<sup>25</sup> Il faut prendre note toutefois qu'une des trois études du corpus d'Allen ne montre un usage que très limité de la construction ergative (2% seulement de l'ensemble des constructions syntaxiques). Le type d'élicitation peut alors faire varier les résultats.



(75) a. (...) *taakkua irsivi-ik tukailaara-up sivua-nga-nuur<sup>26</sup>-sugik*  
 ceux-là.ABS panier.DL.ABS bicyclette-GÉN devant-POSS3S-aller-PERF.APP. O3D.S3S  
*pigurtu-vinir-nik tata-ti-llugu*  
 fruit-PAS-MOD.PL remplir-NON.RÉFL-IMPERF.APP.S3S  
 ‘... et il met le panier rempli de fruits devant sa bicyclette’

b. (...) *asuila singi-rii-tua-guttigu qirnita-llari-alu-mit*  
 et puis mettre à l’eau-PERF-dès-IMPER. O3S.S1P noir-vraiment-AUG-MOD  
*pju-si-riir-mi-juq*  
 fumée-INC-PERF-encore-IND.S3S  
 ‘Et puis, lorsque nous avons mis (le bateau) à l’eau, une fumée très noire a  
 commencé à se propager’

Par conséquent, tous les agents des constructions ergatives dans le corpus ne sont qu’encodés dans la flexion verbale et sont référentiels à un argument préalablement mentionné. À ce propos, Spreng (2005, 2012) a noté dans les dialectes inuktitut du sud et du nord de l’île de Baffin que les verbes qui nécessitent un morphème antipassif dans une construction antipassive ne peuvent être employés dans une construction ergative que si l’agent est à la première ou à la deuxième personne. Cette restriction ne s’applique pas à l’itivimiut puisque plusieurs constructions ergatives comportent un verbe dont l’agent est à la troisième personne et qui requière un morphème antipassif à l’intérieur d’une construction antipassive. Par exemple, il suffit de comparer l’exemple (75a) avec le verbe *-nuur-* ‘déplacer qqch/qqn’ dans une construction ergative avec l’exemple (76) avec le même verbe dans une construction antipassive et avec un morphème antipassif.

(76) (...) *tigu-si-tsuni-lu puur-mik atausir-mik tata-tu-mik*  
 prendre-AP-PERF.APP.S3S-et contenant-MOD.SG un-MOD.SG remplir-IND.S3S-MOD.SG  
 ‘... il prend un sac plein...’  
*tukailaarar-mita qaanga-nuur-si-suni (...)*  
 bicyclette-POSS4S.GÉN dessus-aller-AP- PERF.APP.S3S  
 ‘...et (le) met sur sa bicyclette ...’

Selon le corpus, la restriction sur l’emploi des constructions ergatives en itivimiut se limite donc à l’impossibilité d’avoir l’agent exprimé lexicalement. Toutefois, des tests supplémentaires ont été réalisés afin d’examiner si les locuteurs considéreraient comme grammaticale une construction ergative dont l’agent est présent syntaxiquement. Tous les

<sup>26</sup> Le verbe *-nuur-* ‘aller’ exprime ‘déplacer qqch/qqn’ lorsqu’il est employé dans une construction ergative ou antipassive

énoncés qui leur ont été présentés proviennent d'énoncés simples qui ont déjà été attestés dans des études antérieures en inuktitut.

- (77) a. *\*illu*                      *anguti-up*                      *taku-janga*<sup>27</sup>  
 maison.ABS                      homme-ERG                      VOIR-PART.S3S.O3S  
 'L'homme voit la maison'
- b. *\*tuktuviniq*                      *kakkala-p*                      *niri-janga*  
 viande de caribou.ABS                      enfant-ERG                      manger-PART.S3S.O3S  
 'L'enfant a mangé de la viande de caribou'
- c. *\*arnaq*                      *anguti-up*                      *kunik-tanga*  
 femme.ABS                      homme-ERG                      embrasser-PART.S3S.O3S  
 'L'homme a embrassé la femme'
- d. *\*atiriq*                      *pani-up*                      *miquq-tanga*  
 parka.ABS                      fille-ERG                      coudre-PART.S3S.O3S  
 'La fille a cousu le parka'

Ces énoncés ont été présentés à tous les participants qui ont pris part à la collecte de données, et tous ont répondu que ces énoncés sont agrammaticaux et qu'ils doivent être reformulés à l'aide d'une construction antipassive. De plus, tous les participants ont affirmé que le morphème *-up* ne pouvait en aucun cas marquer l'agent d'un verbe. Ce morphème est plutôt considéré comme une marque génitive. En effet, il existe un syncrétisme morphologique entre les constructions ergatives et les constructions génitives, qui est présent dans toutes les langues de la famille eskimo-aléoute.

Inuktitut du Nunavik (Lowe, 1978 : p.161 et p.165)

- (78) a. *qajaq*                      *arna-up*                      *taku-va(ng)a*  
 kayak.ABS                      femme-ERG                      VOIR-PART.O3S.S3S  
 'La femme voit le kayak'
- b. *Pita-up*                      *qaja-nga*  
 Pierre-GÉN                      kayak-POSS3S  
 'Le kayak de Pierre'

<sup>27</sup> La flexion verbale de ces exemples encode un agent et un patient à la troisième personne du singulier. Selon le dialecte, la forme de cette flexion peut contenir ou non les consonnes *-ng-* (*-janga* ou *-jaa*). La forme usuelle à Inukjuak est celle où ces consonnes sont prononcées.

Le syncrétisme morphologique est parfait lorsque le patient de la construction ergative est à la troisième personne (singulier ou pluriel). Certains linguistes ont même envisagé que ces morphèmes auraient la même fonction syntaxique dans les deux constructions (p.ex. Thalbitzer, 1911; Hammerich, 1951; Lowe, 1978; Mahieu, 2003). Ils considèrent ainsi une construction ergative comme en (78a) non pas comme une construction verbale, mais plutôt comme une apposition entre un nom (=le patient) et une construction génitive (= l'agent et le verbe), qui exprimerait littéralement *Le kayak, la vision de la femme*. Les exemples en (79) font voir plus précisément comment le découpage syntaxique s'effectue si la construction est considérée comme une construction verbale (79a) ou comme une apposition entre un nom et une construction génitive (79b).

Inuktitut du Nunavik (Mahieu, 2003 : p.4 et p.7)

(79) a. [PH[GN Piita-up]                    [GV [GN] qajaq-Ø                    [V sana-sima-janga]]]  
          Pierre.ERG                    kayak.ABS                    fabriquer-PERF-PART.O3S.S3S  
          'Pierre a fabriqué un kayak'

b. [PH[GN qajaq-Ø]                    [GN [GN] Piita-up]                    [N sana-sima-janga]]]  
          kayak.ABS                    Pierre.GÉN                    fabriquer-PERF-PART.POSS3S  
          'Le kayak, la fabrication de Pierre' (≈ Le kayak est le construit de Pierre)

Ainsi, l'exemple (79a) équivaut à un énoncé transitif à morphologie ergative et l'exemple (79b) à une prédication sans copule. Cette hypothèse a été critiquée pour diverses raisons (voir Sadock, 1999), et je ne les commenterai pas ici. Nous adopterons plutôt l'analyse de Menovscikov (1969) et de Fortescue (1995, 2002), qui considèrent *en bref* que les constructions ergatives sont des constructions verbales dont la forme morphologique provient étymologiquement des constructions participiales et génitives.

Les dernières remarques à propos de ce syncrétisme morphologique sont importantes pour l'analyse, puisqu'elles permettent de mieux comprendre les caractéristiques actuelles des constructions ergatives en itivimiut. Il a été mentionné plus haut que les constructions ergatives dans lesquelles sont présents syntaxiquement l'agent et le patient ont toutes été considérées comme agrammaticales. Les mêmes énoncés ont été présentés aux participants à deux autres reprises : la première fois, seulement le patient était présent; la deuxième fois, seulement l'agent était présent. Lorsque seul le patient est présent, les énoncés sont compris comme des constructions ergatives où l'agent est référentiel à un argument déjà mentionné.

- (80) a. *illu*  
maison.ABS  
'Il voit la maison'
- taku-janga*  
VOIR-PART.S3S.O3S
- b. *tuktuviniq*  
viande de caribou.ABS  
'Il a mangé de la viande de caribou'
- niri-janga*  
manger-PART.S3S.O3S
- c. *?arnaq*  
femme.ABS  
'Il a embrassé la femme'
- kunik-tanga*  
embrasser-PART.S3S.O3S
- d. *atigik*  
parka.ABS  
'Il a cousu le parka'
- mirqu-tanga*  
coudre-PART.S3S.O3S

Il y a eu quelques fois de l'hésitation avec l'énoncé (80c), où *arnaq* 'femme' a été tout d'abord considéré comme l'agent du verbe au lieu du patient. Toutefois, les participants qui ont hésité avant de donner une réponse finale ont toujours interprété *arnaq* 'femme' comme le patient du verbe. Maintenant, lorsque seul l'agent est présent syntaxiquement, aucun énoncé n'est compris comme une construction ergative où le patient est omis. Cependant, une participante a corrigé ces énoncés de façon à les rendre grammaticaux. Les éléments ci-dessous écrits en caractères gras représentent les éléments ajoutés par la participante et la nouvelle signification de l'énoncé.

- (81) a. *anguti-up*  
homme-GÉN  
\* 'L'homme la voit'  
'Celui/celle que l'homme voit est heureux'
- taku-ja.nga*  
VOIR-PART.POSS3S
- aliat-tuq*  
être heureux-IND.S3S
- b. *kakkala-p*  
enfant-GÉN  
\* 'L'enfant l'a mangé'  
'Ce que l'enfant a mangé est bon'
- niri-ja.nga*  
manger-PART.POSS3S
- mamar-tuq*  
avoir bon goût-IND.S3S
- c. *anguti-up*  
homme-GÉN  
\* 'L'homme l'a touché'  
'Celui/celle que l'homme a touché(e) est fâché'
- attu-ta.nga*  
toucher-PART.POSS3S
- kavar-tuq*  
être fâché-IND.S3S

En fait, les exemples en (81) ne sont pas agrammaticaux à la base, mais renvoient à des constructions nominales comme celles que nous avons vues en (78b) ou en (79b), et non à des constructions verbales où le patient est sous-entendu. Les ajouts apportés par la participante ont formé des énoncés complets où la construction nominale occupe la fonction du sujet du verbe qui a été ajouté. Dans le même ordre d'idées, les exemples que nous avons vus en (77), où l'agent et le patient sont présents syntaxiquement dans une construction ergative, peuvent aussi être modifiés de la même façon.

- (82) *atigik*            *pani-up*            *mirqu-tanga*            *naamma-tuq*  
 parka.ABS          fille-GÉN          coudre-PART.POSS3S      suffisant/bien fait-IND.S3S  
 \*'La fille a cousu le parka'  
 'Le parka que la fille a cousu fait bien (à quelqu'un)'

Il est nécessaire de préciser par contre que les exemples en (81) et en (82)<sup>28</sup> ne représentent pas un argument en faveur de l'analyse nominaliste des constructions ergatives que nous avons présenté à l'exemple (79b), c'est plutôt l'inverse. L'analyse nominaliste prétend qu'une construction ergative renvoie à une prédication sans copule, où un nom est en apposition à une construction génitive. Cependant, les exemples (81) et (82) ne montrent pas que ces constructions peuvent former des énoncés complets à elles seules. Elles servent à construire une construction nominale qui doit remplir une fonction syntaxique par rapport à un verbe. Dans les derniers exemples, ces constructions nominales formées à l'aide de la morphologie des constructions ergatives occupent la fonction du sujet d'un verbe. Les têtes de ces constituants syntaxiques (=le patient des constructions ergatives) sont donc marquées par le cas absolutif puisque c'est la marque casuelle qui est employée dans de telles circonstances. Toutefois, dans le prochain énoncé (83), une construction nominale formée encore une fois à l'aide de la morphologie des constructions ergatives occupe cette fois-ci la position du patient d'une construction antipassive, et est alors marqué par le cas modalis. Non seulement la tête nominale est marquée par cette marque casuelle, mais le verbe aussi étant

<sup>28</sup> Louis-Jacques Dorais, qui a agi en tant que lecteur pour ce mémoire, m'a signalé que le terme de parenté *pani(k)*- 'fille' devrait normalement être suivi d'une marque possessive ergative (p.ex. *pani-ngata* 'ma fille' au lieu de *pani-up* 'la fille'). Toutefois, cette remarque ne change rien au propos avancé ci-dessus. L'exemple reprend donc la retranscription fidèle de l'énoncé produit par la participante, et des recherches futures vérifieront si le sens de *pani(k)*- est différent en itivimiut.

donné qu'il fait partie du même groupe syntaxique, ce qui confirme que la construction est interprétée comme une construction nominale et non comme une construction verbale.

- (83) *kuapa-kku-ni*                      *anaana-mma*                      *niuvi-laur-tanga-nik*  
 coop-VIA.SG.LOC                      mère-POSS1S.GÉN.SG                      marchander-PAS-PART.POSS3S-MOD  
*niri-laur-qunga*                      *iqalum-mik*  
 manger-PAS-IND.S1S                      poisson-MOD.SG  
 'J'ai mangé le poisson que ma mère a acheté à la coop'

En bref, les constructions ergatives sont comprises comme des constructions verbales seulement si l'agent n'est pas présent syntaxiquement. Sinon, elles sont considérées comme des constructions nominales. Le morphème *-up* ne peut donc plus être employé comme une marque casuelle ergative, mais seulement comme une marque casuelle génitive. La perte de l'emploi de *-up* comme marque casuelle ergative est confirmé non seulement par l'incapacité des participants à interpréter des constructions ergatives avec l'agent et le patient présent syntaxiquement, mais aussi à ne pas savoir comment l'agent dans une construction ergative pourrait être exprimé lexicalement. À l'exemple (80c), nous avons mentionné que certains participants avaient tout d'abord interprété le patient *arnaq* 'femme' comme l'agent. En fait, pour qu'il y ait une telle ambiguïté dans une construction ergative, il suffit que l'agent et le patient encodés dans la flexion verbale soient à la troisième personne et au même nombre, que l'agent soit absent syntaxiquement, que le patient soit devant le verbe et que celui-ci soit sémantiquement un candidat potentiel pour accomplir l'action du verbe, comme en (86b).

- (84) a. *attu-tara*                      *Piita*  
 toucher-PART.O3S.S1S                      Pierre.ABS  
 'J'ai touché à Pierre'
- b. *Piita*                      *attu-tara*  
 Pierre.ABS                      toucher-PART.O3S.S1S  
 'J'ai touché à Pierre'
- (85) a. *attu-tait*                      *Piita*  
 toucher-PART.O3S.S1S                      Pierre.ABS  
 'Tu as touché à Pierre'
- b. *Piita*                      *attu-tait*  
 Pierre.ABS                      toucher-PART.O3S.S1S  
 'Tu as touché à Pierre'



- (86) a. *attu-tanga*                      *Piita*  
 toucher-PART.O3S.S1S              Pierre.ABS  
 'Il a touché à Pierre'
- b. *?Piita*                                      *attu-tanga*  
 Pierre.ABS                                      toucher-PART.O3S.S1S  
 'Il a touché à Pierre'

Pour les exemples (84) et (85), il ne peut pas y avoir d'ambiguïté puisque l'agent encodé dans la flexion verbale est soit à la première ou à la deuxième personne. Cependant, l'exemple (86b) a provoqué la même confusion qu'avec l'exemple (80c), puisque le patient a été parfois tout d'abord interprété comme l'agent du verbe. Il y a trois facteurs probables pour cette confusion. Premièrement, les participants ne sont plus capables ni d'interpréter ni de produire lexicalement un agent dans une construction ergative. Deuxièmement, le patient est un candidat potentiel pour être l'agent aussi bien morphologiquement (puisque l'agent encodé renvoie à un argument à la troisième personne du singulier), syntaxiquement (puisque l'agent est normalement placé devant le verbe) que sémantiquement (puisque'il pourrait accomplir l'action du verbe). Troisièmement, ces énoncés sont produits hors contexte.

Par contre, bien qu'il y ait eu parfois un peu d'hésitation dans ce contexte, les participants interprètent toujours l'unique argument présent syntaxiquement comme le patient du verbe. Cela confirme d'une part que les constructions ergatives sont utilisées seulement si l'agent n'est pas présent syntaxiquement et d'autre part que le morphème *-up* n'est plus employé comme marque casuelle ergative. De plus, lorsqu'on demande aux participants de produire un énoncé transitif avec un agent exprimé lexicalement, ceux-ci emploient sans exception une construction antipassive.

Par ailleurs, nous avons mentionné que Spreng (2005, 2012) a relevé dans les dialectes inuktitut d'Iglulik et du sud de l'île de Baffin que le morphème *-up* peut aussi marquer l'agent d'une construction passive, qui est marqué normalement par la marque casuelle ablative *-mut*. Comme ce morphème ne peut plus être employé en itivimiut comme marque casuelle ergative, il a été vérifié si celui-ci peut dorénavant marquer l'agent d'une construction passive. Les exemples (87) montrent que ce n'est pas le cas.

- (87) a. *qimmiq*                      *qukir-tau-juq*                      *(\*Piita-up)*                      *Piita-mut*  
 chien.ABS                      tirer (fusil)-PASS-IND.S3S                      Pierre-ERG                      Pierre-ABL.SG  
 'Le chien a été tiré par Pierre'

b. <i>allauti</i>	<i>sukku-tau-juq</i>	<u>(*Piita-up)</u>	<i>Piita-mut</i>
crayon.ABS	briser-PASS-IND.S3S	Pierre-ERG	Pierre-ABL.SG
'Le crayon a été brisé par Pierre'			

Ainsi, les constructions ergatives en itivimiut comportent la restriction de ne jamais avoir un agent exprimé lexicalement. Cette restriction orientée vers l'agent ne devrait pas surprendre puisqu'elle fait penser aux résultats obtenus dans les dialectes du sud et du nord de l'île de Baffin par Spreng (2005, 2012), qui a montré que certains verbes ne peuvent pas être utilisés dans des constructions ergatives lorsque l'agent est à la troisième personne, et aux résultats obtenus en tarramiut par Allen (à paraître), qui a relevé que les constructions ergatives sont très peu utilisées lorsque l'agent est à la troisième personne. Étant donné que la flexion verbale de l'inuktitut est de type pronominal, que les pronoms de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> personne ne sont utilisés qu'à des fins de désambiguïsation et que par conséquent les sujets exprimés lexicalement ne sont généralement qu'à la troisième personne, les résultats préliminaires en itivimiut laissent penser que les changements survenus dans les constructions ergatives sont similaires à ceux rapportés dans les autres études. Pourtant, des études statistiques sur l'ensemble du corpus montrent que la personne grammaticale de l'agent n'est pas un facteur pour expliquer l'utilisation des constructions ergatives en itivimiut, parce que celui-ci apparaît aux trois personnes à un pourcentage passablement élevé et équivalent : 46% à la première, 24% à la deuxième et 30% à la troisième. L'agent dans les constructions ergatives peut donc être à n'importe quelle personne grammaticale, à condition qu'il ne soit pas présent lexicalement.

(88) a. *niuvir-vi-liar-ri-langa-jara*  
marchander-lieu où-aller-TR-FUT-PART.03S.S1S  
'Je vais le conduire au magasin'

b. *kati-guma-jait*  
rencontrer-vouloir-PART.03S.S2S  
'Tu veux le rencontrer'

c. *mivvi-mut*                      *mali-langa-janga*  
aéroport-ABL.SG                  suivre/rejoindre-FUT-PART.03S.S3S  
'Il va le rejoindre à l'aéroport'

En fait, les statistiques révèlent plutôt que c'est la personne grammaticale du patient qui est un facteur déterminant pour expliquer l'utilisation des constructions ergatives, puisque

96% des patients sont à la troisième personne. Parallèlement, 93% des patients à la première ou à la deuxième personne sont exprimés lexicalement à l'intérieur d'une construction antipassive, comme nous montrent les exemples en (89).

- (89) a. *Siasi*                      *ilinnik*                      *kavar-tuq*  
           Siasi.ABS                toi.MOD.SG                être fâché-IND.S3S  
           'Siasi est fâchée contre toi'
- b. *uppirijaqar-ngi-ttut*                      *uvannik*  
           croire-NÉG-IND.S3P                      moi.MOD.SG  
           'Ils ne me font pas assez confiance'

De même, l'utilisation d'un pronom à la première ou à la deuxième personne dans la position du patient est agrammaticale dans une construction ergative, comme on voit en (90).

- (90) a. *ilinnik*                      *naala-ngi-tuq*    ANTIPASSIVE  
           toi.MOD.SG                écouter-NÉG-IND.S3S  
           'Il ne t'écoute pas'
- b. \**ivvit*                      *naala-ngi-taatit*    ERGATIVE  
           toi.ABS                      écouter-NÉG-PART.O2S.S3S  
           'Il ne t'écoute pas'

Ces statistiques font voir deux aspects importants concernant l'emploi actuel des constructions ergatives et antipassives en itivimiut. D'une part, les constructions ergatives sont non seulement obligatoirement employées que lorsque l'agent est non exprimé lexicalement, mais aussi dans la très grande majorité des cas avec un patient à la troisième personne. D'autre part, lorsque les pronoms à la première ou à la deuxième personne occupent la fonction du patient, ils sont normalement exprimés lexicalement à l'intérieur d'une construction antipassive.

Rappelons qu'Allen (à paraître) a mentionné que les pronoms à la première et à la deuxième personne ne peuvent pas occuper des positions argumentales en tarramiut et que Beach (2011) a noté plus récemment dans ce même sous-dialecte que ces pronoms sont de plus en plus employés par les locuteurs plus jeunes. Comme le corpus d'Allen a été recueilli une quinzaine d'années avant celui de Beach, que les données récentes en itivimiut montrent que ces pronoms sont employés généralement dans des positions argumentales et que

l'itivimiut semble plus avancé dans une transition vers un schéma accusatif, l'utilisation des pronoms à la première et à la deuxième personne dans ces circonstances pourrait être un reflet de la transition vers l'accusativité en inuktitut.

Par ailleurs, les différents aspects que nous avons analysés concernant les constructions ergatives et antipassives en itivimiut peuvent être mis en parallèle avec ceux que l'on retrouve dans la langue aléoute. Nous avons vu au premier chapitre que l'aléoute est considéré comme une langue accusative, bien que la construction ergative, qui était autrefois la construction transitive de base dans la langue, puisse toujours être employée sous certaines conditions. Selon Bergsland (1997 : p.126), la construction ergative en aléoute est employée lorsque le patient est à la troisième personne, et que celui-ci est absent lexicalement et connu par le contexte (91a). Lorsque le patient est à la première ou à la deuxième personne, il doit absolument être exprimé lexicalement et apparaître dans la construction transitive de base de la langue (91b).

Aléoute (Bergsland, 1997 : p.344 et p.126)

(91) a. <i>Piitra-m</i>	<i>kidu-ku-u</i>		ERGATIF
Peter-ERG	help-IND-3SG.AN		
'Peter is helping him'			
b. <i>tayaġu-ġ</i>	<i>ting</i>	<i>kidu-ku-ġ</i>	ACCUSATIF
man-ABS	1SG.ACC	help-IND-3SG	
'The man is helping me'			

Le point intéressant ici est la tendance forte que l'on retrouve en itivimiut à employer aussi la construction ergative lorsque le patient est à la troisième personne et la construction antipassive (dont l'alignement morphosyntaxique est du type accusatif) lorsque le patient est à la première ou à la deuxième personne. De plus, le patient à la première ou à la deuxième personne est aussi généralement exprimé sous la forme d'un pronom. Cette tendance correspond de près aux caractéristiques que l'on retrouve en aléoute et qui ont été grammaticalisés suite à une transition vers un schéma accusatif (voir Fortescue, 2002 : p.265-269). D'ailleurs, nous verrons aux sections 5.4.1 et 5.4.3 que le patient dans une construction ergative en aléoute peut aussi être présent syntaxiquement dans les mêmes circonstances qu'en itivimiut. La différence principale entre les deux langues est donc que l'agent peut être présent syntaxiquement dans une construction ergative en aléoute. Comme ces deux langues

appartiennent à la même famille, il se pourrait que des caractéristiques communes aux deux langues aient provoqué des changements dont les conséquences grammaticales s'apparentent, bien que ces changements ne se soient pas produits aux mêmes moments.

Finalement, malgré la réduction marquée de l'emploi des constructions ergatives en itivimiut, celles-ci sont encore utilisées en alternance avec les constructions antipassives dans d'autres contextes. Par exemple, une construction ditransitive peut se former aussi bien à partir d'une construction antipassive (92a) qu'une construction ergative (92b).

(92) a. *anguti*                      *tuni-si-juq*                      *illu-mit*                      *Johni-mut*  
homme.ABS                      donner-AP-IND.S3S                      maison-MOD.SG                      John-ABL.SG  
'L'homme donne une maison à John'

b. *piruttu-mi-lu*                      *aittu-sugit*<sup>29</sup>                      *atausir-mik*                      *atuni*  
fruit-MOD.SG-et                      donner-PERF.APP.O3P                      un-MOD.SG                      chacun  
'Et (il) leur a donné un fruit à chacun'

Il avait déjà été relevé dans la littérature qu'une construction ditransitive puisse être produite à l'aide de l'une ou l'autre de ces constructions. Il faut noter que cette possibilité est toujours présente en itivimiut malgré les récents changements. De plus, Johns (2001 : p.213) a mentionné que les verbes transitifs dans le dialecte inuktitut du Labrador ne peuvent plus être causativisés à l'intérieur d'une construction ergative. Cette restriction ne s'applique pas à l'itivimiut, comme on peut voir à l'exemple (93).

(93) *niqi-mik*                      *niri-ti-langa-vagit*  
viande.MOD.SG                      donner-CAUS-FUT-PART.O2S.S1S  
'Je vais te faire manger de la viande'

## 5.2 La construction antipassive comme construction transitive de base

L'utilisation des constructions antipassives en itivimiut est beaucoup plus fréquente que celle des constructions ergatives. Parmi l'ensemble des constructions syntaxiques du corpus issu des données discursives (voir le Tableau 5-1), les constructions antipassives représentent 41% du nombre total. De plus, il semble n'y avoir aucune restriction concernant leur emploi, telle que celles que nous avons observées pour les constructions ergatives. D'un

<sup>29</sup> Rappelons que la flexion verbale au perfectif appositionnel d'une construction ergative encode seulement le patient et que l'agent doit être le même que celui de l'énoncé principal (section 1.2.2)

point de vue morphosyntaxique, aussi bien l'agent que le patient peuvent être présents lexicalement (94a), le patient peut être présent seul (94b), l'agent peut être présent seul (94c), ou les deux arguments peuvent être absents en même temps (94d).

- (94) a. taanna                      angutiq                      pirurtu-vinir-nik  
 celui-là.ABS                      homme.ABS                      fruit-PAS-MOD.PL  
tigula-juq                      napaartu-ni-it-tu-nik  
 prendre-IND.S3S                      arbre-LOC-être-IND.S3S-MOD.PL  
 'Cet homme cueille des fruits qui sont dans un arbre'
- b. kata-i-kalla-puq                      pirurtu-vinir-mik  
 tomber-AP-vite/subitement-IND.S3S                      fruit-PAS-MOD.SG  
 'Il échappe subitement un fruit'
- c. suli      asiu-ma-tsi-gami                      taana                      turusiq                      ujara-up  
 encore    perdre-PERF-AP-PERF.RÉFLS3S                      celui-là                      garçon.ABS                      pierre-GÉN  
qaanga-muu-lir-tuviniq                      ququa-rialla-si-tsuni  
 sommet-aller-INC-IND.PAS.SG                      crier-ITÉ-INC-PERF.APP.S3S  
 'Comme ce garçon a encore (sa grenouille) de perdue, il est monté sur la pierre et il a recommencé à crier'
- d. imar-mi-i-lir-sutik                      tusaa-lir-quuk  
 étendue.d'eau-LOC-être-INC-PERF.APP.S3D                      entendre-INC-IND.S3D  
 'Pendant qu'ils (deux) sont dans l'eau, ils (deux) entendent (quelque chose)'

Par ailleurs, les deux derniers énoncés montrent que, lorsque le patient est absent dans une construction antipassive, celui-ci peut faire référence soit à un élément référentiel 'sa grenouille' (94c) ou à un élément générique 'quelque chose' (94d). Comme nous avons mentionné plus tôt, il est reconnu en inuktitut que, lorsque le patient d'une construction antipassive n'est pas présent syntaxiquement, celui-ci renvoie à un élément générique (p.ex. Kalmár, 1979 : p.18; Manga, 1996 : p.55; Spreng, 2001 : p.2). À ma connaissance, des cas comme en (94c), où le patient est absent syntaxiquement dans une construction antipassive et renvoie à un élément préalablement mentionné dans le discours, n'ont jamais été étudiés en profondeur dans la littérature. Cependant, des constructions antipassives de ce type sont très nombreuses dans le corpus. Nous devons mentionner d'ailleurs que tous ces patients absents syntaxiquement et référentiels renvoient toujours à un argument à la troisième personne.

D'un point de vue sémantique, les traits en personne de l'agent ou du patient ne restreignent pas non plus l'utilisation des constructions antipassives, comme nous avons vu



pour les constructions ergatives en itivimiut ou dans d'autres dialectes inuktitut. Dans les exemples précédents, nous avons déjà vu des constructions antipassives où l'agent est à la troisième personne et où le patient est à la première, à la deuxième et à la troisième personne. Les exemples ci-dessous en (95) montrent respectivement une construction antipassive avec un agent à la première personne et une autre avec un agent à la deuxième personne.

- (95) a. *qauji-ma-nngi-ta-kka-nik*  
savoir-PERF-NÉG-PART.PAS-POSS1S.MOD.PL  
'Je ne fais pas confiance aux étrangers' (litt. (...) à ceux que je ne connais pas)
- uppirijaqa-tjangi-llanga*  
croire-NÉG-IND.S1S
- b. *Antujuu-mit*                      *taku-tua-guvit*                      *igi-tau-laur-mat*  
Andrew-MOD.SG                      voir-dès-IND.S2S                      tirer-PASS-PAS-PERF.S3S  
*uqau-ti-langa-vait*  
dire-CAUS-FUT-PART.O3S.S2S  
'Aussitôt que tu vois Andrew, tu lui diras qu'il est renvoyé'

D'autre part, le patient d'une construction antipassive peut aussi bien être indéfini (95a) qu'être défini (95b), où il renvoie ici à une personne. Je rappelle que Johns (1999, 2001, 2006) a considéré la grammaticalité d'avoir le nom d'une personne dans la position du patient dans une construction antipassive dans le dialecte du Labrador comme un signe de transition vers un schéma accusatif, puisque cette opération serait agrammaticale dans les dialectes les plus conservateurs de la langue inuite, et que cela démontrerait que les constructions antipassives sont employées avec de moins en moins de restrictions.

La construction antipassive semble donc être devenue la construction transitive de base en itivimiut. Sa fréquence d'utilisation est beaucoup plus grande que celle de la construction ergative, et aucune restriction syntaxique ou sémantique ne s'y applique. En opposition, la construction ergative est peu employée et contrainte par de nombreux facteurs. Ainsi, la construction antipassive dans cette langue ne peut plus être considérée comme la voix grammaticale qui consiste en la destitution de l'objet mais simplement comme une construction transitive, et le cas modalis (qui marque le patient) doit maintenant être analysé comme un cas accusatif. Toutefois, par souci de simplicité et d'uniformité au sujet de la terminologie employée dans ce mémoire, nous continuerons à nommer ces constructions des constructions antipassives et à analyser ses composants de la même manière.

Pour conclure, bien que ce mémoire ne traite pas de phonologie ni de phonétique, il faut noter une alternance de la consonne finale entre *-k* et *-t* de la marque casuelle modalis.

(96) a. *tigu-si-tsuni-lu*                      *puur-mik*      *ataursir-mik*      *tatat-tu-mik*  
 prendre-AP-PERF.APP.S3S-et      sac-MOD.SG      un-MOD.SG      être rempli-IND.S3S-MOD.SG  
 'Et il prend un sac rempli (de fruits)'

b. *asuilaa*                      *taku-jugut*                      *qinnita-alum-mit*                      *puju-alum-mit*  
 et puis                      voir-IND.S2P                      noir-AUG-MOD.SG                      fumée-AUG-MOD.SG  
 'Et puis nous voyons une grosse fumée noire'

Des études statistiques détaillées pour expliquer ce phénomène n'ont pas été réalisées. Cependant, mes données montrent une tendance claire : les locuteurs âgés de plus de 25-30 ans utilisent encore la forme traditionnelle en *-k*, tandis que les locuteurs moins âgés emploient la forme en *-t*. De plus, la participante de Puvirnituaq m'affirmé que la forme en *-t* est dorénavant la seule employée dans sa communauté, et il est intéressant de constater de plus que cette nouvelle forme a aussi été attestée dans d'autres dialectes inuktitut.

Inuktitut du sud de l'île de Baffin (Beach, 2011 : p.47)

(97) *niri-ju-mit*                                      *qauji-junga*  
 eat-IND.S3S-MOD.SG                                      realise-IND.S1S  
 'I found out who is eating' ou 'I found out that someone is eating'

En outre, ce changement crée un syncrétisme morphologique entre la marque casuelle modalis et la marque casuelle ablative, qui marque le lieu depuis lequel un déplacement se produit (voir la section 1.2.1). Ce syncrétisme est d'autant plus intéressant puisqu'il a été aussi relevé par Dorais (2003 : p.98) que plusieurs locuteurs de l'inuktitut du sud de l'île de Baffin utilisent la marque modalis au lieu de la marque ablative (=la situation inverse).

### 5.3 Erreurs répétées dans les exercices de traduction

La section 5.3 traitera d'erreurs répétées dans les exercices de traduction. Il est à noter que le terme « erreur » doit ici être compris comme une traduction de phrase différente à celle de la traduction cible. Ces erreurs concernent plus exactement des traductions dans la mauvaise voix grammaticale, par exemple des énoncés qui ont été traduits à la voix passive au lieu de la voix active, ou vice-versa. Ce phénomène pourrait être considéré comme banal lors d'une cueillette de données. Les participants n'ont pas nécessairement une expérience en traduction ou peuvent simplement avoir mal compris l'énoncé à traduire. Cependant, plusieurs facteurs montrent qu'il s'agit plus de tendances grammaticales propres à la langue

que de réelles erreurs liées aux compétences des participants en traduction. L'exemple (98) montre le cas d'un énoncé mal traduit.

- (98) *uvikka-nut*                      *taku-jau-lau-ngi-tugut*  
 jeune-DAT.PL                      voir-PASS-PAS-NÉG-IND.S1P  
 'Les adolescents ne nous ont pas vus'                      (énoncé demandé)  
 'Nous n'avons pas été vus par les adolescents'                      (énoncé produit)

L'énoncé de base (celui avant la traduction) est à la voix active, mais le participant l'a traduit à la voix passive. Il est intéressant de mentionner que le participant a affirmé que sa traduction était la traduction la plus naturelle dans la langue même après qu'on l'ait questionné sur sa traduction, et avait la même opinion à propos de ses autres traductions manquées. De plus, un grand nombre d'énoncés ont été traduits incorrectement. Au total, 96 énoncés transitifs et 16 énoncés passifs devaient être traduits. Parmi eux, 18 énoncés transitifs (19%) et 4 énoncés passifs ont été incorrectement traduits (20%). Ces deux pourcentages d'erreur sont significatifs. Quatre participants ont pris part aux exercices de traduction, et les quatre ont fait les mêmes types d'erreur, même un d'entre eux qui a exercé le métier de traducteur toute sa vie. Certains énoncés ont été traduits plus d'une fois et ont été traduits incorrectement à plus d'une reprise. Finalement, les énoncés ayant été mal traduits possèdent des caractéristiques communes. Tous les énoncés avant la traduction comportent un sujet à la troisième personne, et 91% des énoncés ayant été mal traduits ont un objet à la troisième personne. Il serait surprenant que ces erreurs proviennent du fruit du hasard.

En tout, quatre types d'erreur ont été relevés. Nous venons de voir que certains énoncés ont été incorrectement traduits à la voix passive. D'autres auraient dû être traduits à la voix passive (99a), d'autres omettent un argument (99b), et d'autres présentent une erreur dans la voix grammaticale et omettent un argument (99c).

- (99) a. *nunivakka-it*                      *niri-laur-tut*                      *niqui-mik*  
 souris/rat-PLABS                      manger-PAS-IND.S3P                      manger-MOD.SG  
 'La nourriture a été mangée par les rats'                      (énoncé demandé)  
 'Les rats ont mangé la nourriture'                      (énoncé produit)
- b. *mivvi-mut*                      *mali-langa-juq*  
 aéroport-DAT.SG                      suivre/rejoindre-FUT-IND.S3S  
 'Il va le rejoindre à l'aéroport'                      (énoncé demandé)  
 'Il va rejoindre (?) à l'aéroport'                      (énoncé produit)

- c. *qauji-ma-jau-tsia-tuq*  
 SAVOIR-PERF-PASS-bien-IND.S3S  
 'Ils le connaissent bien' (énoncé demandé)  
 'Il est bien connu (par ?)' (énoncé produit)

Dans les cas où un argument est omis comme en (99b) et en (99c), il n'y a aucun moyen de savoir son nombre grammatical, et l'énoncé devient ambigu. Malgré le nombre assez important de traductions erronées, celles-ci auraient pu être traduites à la façon demandée. Par exemple, les trois derniers exemples ont été traduits correctement par d'autres participants, comme on voit en (100).

- (100) a. *niqi-it*                      *nunivakka-nut*                      *niri-jau-laur-tut*  
 nourriture-PL.ABS                      souris/rat-DAT.PL                      manger-PASS-PAS-IND.S3P  
 'Les nourritures ont été mangées par les rats'

- b. *mivvi-mut*                      *mali-langa-janga*  
 aéroport-DAT.SG                      suivre/rejoindre-FUT-PART.O3S.S3S  
 'Il va le rejoindre'

- c. *qauji-ma-tsia-tangat*  
 SAVOIR-PERF-bien-PART.O3S.S3P  
 'Ils le connaissent bien'

En fait, l'analyse ici vise à comprendre les tendances dans ces erreurs afin d'identifier leurs causes exactes. À ce sujet, il est intéressant de noter que toutes les erreurs réalisées dans le choix de la voix grammaticale peuvent être expliquées à l'aide de la hiérarchie nominale que nous avons présentée à la Figure 4-2, où nous retrouvons dans l'ordre du plus haut au plus bas les pronoms/démonstratifs (1<sup>er</sup> pers./2<sup>e</sup> pers./3<sup>e</sup> pers.), les noms propres et les noms communs (humain/animé/inanimé). Comme nous montrent les exemples en (101), tous les objets des énoncés à la voix active avant la traduction qui se sont vus promus vers la position du sujet d'un énoncé à la voix passive sont plus hauts dans la hiérarchie nominale que l'argument qui occupait initialement la position du sujet.

- (101) a. *naumi-lluniit*                      *nalli-gi-jau-tjangil-langa*  
 qui-ou bien                      aimer-TR-PASS-NÉG-IND.S1S  
 'Personne ne m'aime' (énoncé demandé)  
 'Je ne suis pas aimé par personne' (énoncé produit)

b. <i>aanni-tau-laur-tutit</i> avoir.mal-PASS-PAS-IND.S2S 'Elle t'a fait mal' ' ≈ Tu as eu mal par elle dans le passé'	<i>taatumunga</i> celui-là.DAT.SG	<i>kingunir-mi</i> dans le passé-LOC (énoncé demandé) (énoncé produit)
c. <i>ilisaa-nut</i> étudiant-DAT.PL 'Les étudiants ne l'ont pas écouté' 'Il n'a pas été écouté par les étudiants'	<i>nalaat-tau-lau-ngi-tuq</i> écouter-PASS-PAS-NÉG-IND.S3S	(énoncé demandé) (énoncé produit)

Dans le même ordre d'idées, les énoncés qui auraient dû être traduits à la voix passive respectent aussi la hiérarchie nominale. En fait, tous les sujets des énoncés à la voix passive avant la traduction qui ont été destitués vers la position de l'objet renvoient à des entités inanimées, alors que les arguments qui ont été promus vers la position du sujet sont des entités animées, comme on peut voir en (102).

(102) a. <i>Luukasi</i> Luukasi.ABS 'La hache est utilisée par Lukasi' 'Lukasi utilisé la hache'	<i>ulimauti-mik</i> hache-MOD.SG	<i>atur-tuq</i> utiliser-IND.S3S (énoncé demandé) (énoncé produit)
b. <i>atsunaa-mik</i> corde/ficelle-MOD.SG 'Le nœud a été dénoué par Paulusi' 'Paulusi a dénoué le nœud'	<i>Paulusi</i> Paulusi-ABS	<i>qilait-jaari-laur-tuq</i> lien/nœud-défaire-PAS-IND.S3S (énoncé demandé) (énoncé produit)

En ce qui concerne les traductions avec l'omission d'un argument, celui-ci a toujours les mêmes propriétés sémantiques de celles des patients qui sont omis dans une construction antipassive, c'est-à-dire qu'il renvoie à un argument référentiel à la troisième personne (voir les exemples précédents) ou à un argument dont le sens est générique (103). D'ailleurs, ce type d'erreur a toujours été produit à l'intérieur d'une construction antipassive.

(103) a. <i>taku-jau-nni-jangit-tuq</i> voir-PASS-SANS-NÉG-IND.S3S 'Personne n'a vu le tueur s'enfuir' 'Le tueur n'a pas été vu en s'enfuyant (par qqn)'	<i>tuquraiji</i> tueur.ABS	<i>qimatsi-ti-llugu</i> s'enfuir-NONREFL-IMPERF.APP.S3S (énoncé demandé) (énoncé produit)
---	-------------------------------	--

L'analyse des erreurs commises dans les exercices de traduction démontre dans un premier temps que tous les énoncés traduits dans la mauvaise voix grammaticale font la

promotion vers la position sujet de l'argument qui possède les caractéristiques les plus fortes d'un agent prototypique, et dans un deuxième temps que les arguments omis dans les traductions manquées possèdent les mêmes caractéristiques sémantiques de ceux qui sont omis dans les constructions antipassives. Il ne s'agit pas ici de faire ressortir un processus de grammaticalisation à proprement dit, mais de constater les préférences dans l'utilisation des constructions syntaxiques à l'étude. Bien que les traductions erronées proviennent d'énoncés hors contexte, nous verrons que les tendances observées ici appuieront l'hypothèse proposée concernant l'alternance des constructions transitives en *itivimiut* dans le discours, ce qui sera justement abordé dans la prochaine partie.

#### 5.4 L'alternance entre les constructions ergatives, antipassives et passives

Tout d'abord, je rappelle qu'il existe dans la langue inuite trois constructions syntaxiques dans lesquelles un agent et un patient peuvent être exprimés sémantiquement et syntaxiquement : les constructions ergatives, antipassives et passives.

Inuktitut de l'île de Baffin (Spreng, 2005 : p.2-3)

(104) a.	<i>anguti-up</i> man-ERG	<i>arnaq</i> woman.ABS	<i>kunik-taa</i> kiss-PART.O3S.S3S	ERGATIVE
	'The man kissed the woman'			
b.	<i>anguti</i> man.ABS	<i>kunik-si-vuq</i> kiss-AP-IND.S3S	<i>arna-mik</i> femme-MOD.SG	ANTIPASSIVE
	'The man is kissing a woman'			
c.	<i>Arnaq</i> woman.ABS	<i>kunik-tau-juq</i> kiss-PASS-IND.S3S	<i>anguti-mut</i> man.ABL.SG	PASSIVE
	'The woman was kissed by the man'			

Nous avons déjà parlé brièvement à la section 4.2 des différences principales entre la construction ergative et la construction antipassive. Le passif renvoie à une voix grammaticale qui consiste en la promotion du patient comme sujet de l'énoncé et en la destitution de l'agent comme argument oblique. De plus, on peut voir dans la construction passive en (104c) que le patient est marqué par le cas absolutif, comme c'est aussi le cas pour le patient dans la construction ergative (104a), et que la flexion verbale encode en nombre et en personne seulement le sujet, comme c'est aussi le cas dans la construction antipassive



(104b). Plusieurs ouvrages ont tenté de distinguer ces trois constructions et de rendre compte de leur fonction respective dans la langue.

La plus grande partie de la littérature s'est concentrée sur la distinction entre la construction ergative et la construction antipassive. La différence sémantique la plus souvent rapportée renvoie à la définitude du patient. Dès les premières études sur la langue (Egede, 1760; Kleinschmidt, 1851), il a été avancé que le patient d'une construction ergative est défini, alors que le patient d'une construction antipassive est indéfini. Cette hypothèse a été par la suite appuyée par plusieurs travaux plus récents (p.ex. Bergsland, 1955; Fortescue, 1984; Bok-Bennema, 1991; Bjørnum, 2003; Sadock, 2003). Toutefois, celle-ci n'explique pas l'ensemble des données puisqu'il existe un grand nombre de cas déviants, comme on peut voir dans les exemples suivants où le patient est indéfini dans les constructions ergatives en (105) et où le patient est défini dans les constructions antipassives en (106).

Kitaamiutut (Bittner, 1987 : p.7-9)

- (105) a. arlaat                      *tigu-niaruk*                                      ERGATIVE  
           one.of.them.ABS            take-IMP.O3S.S2S  
           'Take one of them!'
- b. figiqussuar-lu            *aqqusirn-up*                      *sania-ni-it-tuq*                      ERGATIVE  
           fig tree.ABS-et            of road-GEN                      at its side-LOC-be-IND.S3S  
           *taku-gamiuk*  
           see-PERF.REFL.S3S.O3S  
           '...and as he saw a fig tree standing at the side of the road, etc.'
- (106) a. *Jaaku*                      illit-mik                      *suqutigi-nmig-puq*                      ANTIPASSIVE  
           Jaaku.ABS            you-MOD.SG            be interested in-AP-IND.S3S  
           'Jaaku is interested in you'
- b. miiraq-mik            taassu-minnga                      *isumagi-nmig-ssa-u-gut*                      ANTIPASSIVE  
           child-MOD.SG            this.MOD.SG                      look after-AP-FUT-IND-S1P  
           'We will look after this child'

Pour sa part, Manga (1996) a proposé que les caractéristiques du patient des constructions ergatives et antipassives dépendent plus précisément de l'intention du locuteur. Lorsque celui-ci désire exprimer un patient 'spécifique', il opte pour une construction ergative; et dans le cas contraire, il emploie une construction antipassive. Manga a mené une expérience qui démontre son hypothèse. L'auteur a disposé devant chaque participant des

objets identiques dans deux ensembles séparés. Le premier ensemble ne contenait qu'un seul objet, tandis que le deuxième ensemble en possédait plusieurs. Par la suite, Manga a demandé à chaque participant de prendre un de ces objets, en utilisant parfois une construction ergative (107a) et parfois une construction antipassive (107b).

Inuktitut du nord de l'île de Baffin (Manga, 1996 : p.57)

(107) a. *tigu-guk* ERGATIVE  
 take-IMP.O3S.S2S  
 '(You) take it'

b. *tigu-si-git* ANTIPASSIVE  
 take-AP-IMP.S2S  
 '(You) take something'

Lorsque la demande était formulée avec une construction ergative (107a), les participants prenaient l'objet qui était seul dans le premier ensemble, ce qui démontrerait que l'emploi d'une construction ergative doit renvoyer à un patient spécifique. Lorsque la demande était formulée avec une construction antipassive, les participants prenaient un objet dans l'ensemble où on en retrouvait plusieurs (le deuxième ensemble), ce qui démontrerait que l'emploi d'une construction antipassive renvoie à un patient non spécifique.

D'autres auteurs ont suggéré que l'alternance entre les constructions ergatives et antipassives peut être expliquée uniquement par des facteurs pragmatiques, selon l'argument qui représente le topique de l'énoncé. Le premier auteur à avoir proposé cette hypothèse est Menovščikov (1969) sur le yupik sibérien, une langue apparentée à la langue inuite. Il est possible de retrouver la même conception chez des auteurs qui ont travaillé sur des dialectes de la langue inuite. Par exemple, Dorais (1988 : p.29) propose qu'une construction ergative (108a) est employée si le patient est mis en emphase et une construction antipassive (108b) si l'agent est l'élément sur lequel l'accent est mis.

Inuktitut du Nunavik (Dorais, 1988 : p.29)

(108) a. *anguti*            *taku-juq*            *illu-mik*  
 man.ABS            see-IND.S3S            house-MOD.SG  
 '*The man* sees a house'

b. *illu*            *anguti-up*            *taku-janga*  
 house.ABS            man-ERG            see-PART.O3S.S3S  
 'A man sees *the house*'

Cette hypothèse s'accorde avec les résultats de Tersis & Carter-Thomas (2005), qui ont mené des recherches sur la variation dans l'ordre des mots et des types de constructions syntaxiques dans l'expression de la transitivité en tunumiisut (Groenland). Leurs résultats montrent que le topique renvoie à l'argument marqué par le cas absolutif, c'est-à-dire le patient dans les constructions ergatives ou l'agent dans les constructions antipassives. Dans un contexte neutre, cet argument se place au début de l'énoncé, tandis que les autres éléments construisent un commentaire sur celui-ci. Que cet argument soit présent ou absent syntaxiquement ou que l'ordre des mots change, celui-ci renvoie au topique. L'alternance entre les constructions ergatives et antipassives est donc en lien avec les stratégies discursives des locuteurs. Et bien qu'il y ait un peu de variation dans les données, le patient dans une construction ergative est généralement défini puisqu'il est déjà connu des locuteurs, tandis que le patient dans une construction antipassive introduit de l'information nouvelle.

D'autres auteurs rendent compte à l'aide de facteurs pragmatiques de l'alternance non seulement entre les constructions ergatives et antipassives, mais aussi entre les constructions passives et intransitives. Selon Paillet (1976), cette alternance opère en fonction des caractéristiques pragmatiques en lien avec l'agent et le patient.

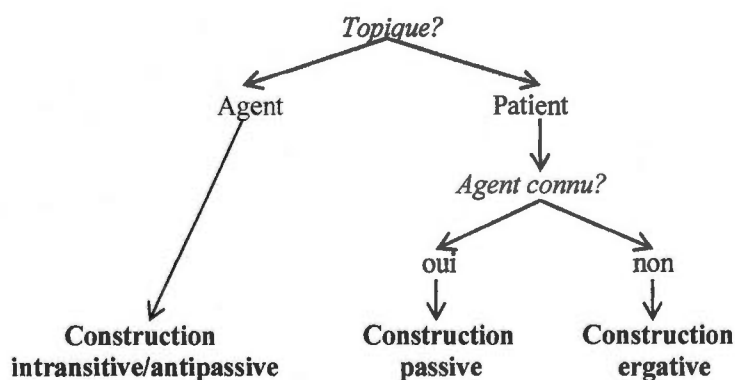


Figure 5-1 L'alternance des constructions syntaxiques en inuktitut (Paillet, 1976)<sup>30</sup>

Selon l'auteur, un locuteur de l'inuktitut choisira une construction intransitive ou antipassive si l'agent est le topique de l'énoncé et une construction ergative ou passive si le patient l'est. Dans le cas où le patient est le topique, une construction passive est utilisée

<sup>30</sup> Cette représentation graphique de l'hypothèse de Paillet provient de Kalmár (1979 : p.72)

lorsque cet argument a été mentionné préalablement dans le discours et une construction ergative dans le cas inverse. Kalmár (1979) a adressé deux reproches à cette hypothèse. Tout d'abord, les constructions intransitives et antipassives ne peuvent pas être employées selon les mêmes conditions puisqu'elles n'expriment pas le même type d'événement. Deuxièmement, Kalmár note dans son corpus de nombreux cas où une construction ergative est utilisée alors que l'agent est le topique de l'énoncé. L'auteur propose donc les facteurs pragmatiques ci-dessous pour rendre compte de l'alternance entre les quatre constructions.

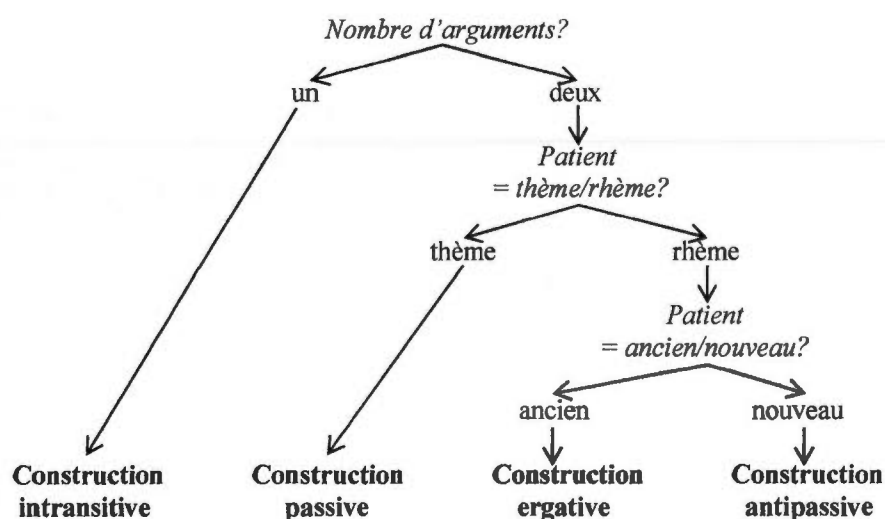


Figure 5-2 L'alternance des constructions syntaxiques en inuktitut (Kalmár, 1979 : p.95)

Le premier facteur est le nombre d'arguments dans l'énoncé. Lorsque l'énoncé n'en possède qu'un, la construction intransitive est choisie pour des raisons logiques. Lorsqu'il y en a deux, la construction passive est utilisée si le patient est le thème. Dans le cas contraire, la construction ergative est employée lorsque le patient a déjà été mentionné et la construction antipassive dans la situation inverse. Bref, le choix entre ces constructions peut être expliqué par le nombre d'arguments dans l'énoncé et les caractéristiques du patient.

Plus récemment, Hallman (2008) a proposé une nouvelle hypothèse afin de rendre compte des constructions ergatives et antipassives. Selon l'auteur, l'alternance peut être expliquée aussi par les valeurs pragmatiques des arguments. Les arguments marqués par *le cas ergatif* (l'agent dans les constructions ergatives) ou *le cas absolutif* (le patient dans les

constructions ergatives et l'agent dans les constructions antipassives) renvoient obligatoirement à un argument déjà mentionné lorsque le contexte le permet. Sinon, ces arguments peuvent en introduire un nouveau. En ce qui concerne l'argument marqué par *le cas modalis* (le patient dans les constructions antipassives), celui-ci introduit toujours un nouveau référent. Par exemple, la construction antipassive et la construction ergative en (109) représentent les deux premiers énoncés d'une conversation fictive, et les deux constructions ergatives en (110) renvoient à un choix d'énoncé qui pourrait faire suite aux deux premiers.

Inuktitut (Hallman, 2008 : p.13)

(109) a.	<i>qimmig</i> dog.ABS 'A dog was barking'	<i>qilu-qqau-juq</i> bark-PAS-IND.S3S	ANTIPASSIVE
b.	<i>qimmig</i> dog.ABS 'I saw the dog'	<i>taku-qqau-jara</i> see-PAS-PART.O3S.S1S	ERGATIVE
(110) a.	<i>*ipiq-qau-jakka</i> tie-PAS-PART.O3P.S1S 'I tied them up'		ERGATIVE
b.	<i>ipiq-qau-jara</i> tie-PAS-PART.O3S.S1S 'I tied it up'		ERGATIVE

Selon Hallman, il n'est pas possible d'employer la construction ergative en (110a), où le patient fait référence à un argument pluriel, puisque le patient exprimé dans la construction ergative en (109b) renvoie nécessairement au participant introduit dans la construction antipassive en (109a). Ainsi, le patient du troisième énoncé ne peut être qu'au singulier, et seule la construction ergative en (110b) est logique. Si l'énoncé en (109b) avait été une construction antipassive, les deux premières constructions antipassives auraient chacune introduit un nouveau 'chien' et la construction ergative (110a), où l'objet est au pluriel, aurait été le seul choix logique (voir Hallman, 2008 : p.13).

En résumé, c'est cette propriété anaphorique qui est importante selon Hallman dans l'alternance entre les constructions ergatives et antipassives. Un patient introduit dans une construction ergative doit nécessairement faire référence à un argument mentionné préalablement lorsque c'est possible, alors que dans une construction antipassive le patient



introduit un nouveau participant. De plus, les agents des constructions ergatives et antipassives ont la même propriété anaphorique que le patient d'une construction ergative.

En conclusion, tous les travaux dont nous avons discuté jusqu'ici ont traité de l'alternance entre les constructions ergatives et antipassives uniquement selon les caractéristiques attachées aux participants agents et patients. Cependant, certains auteurs suggèrent que ces constructions présentent aussi des propriétés aspectuelles différentes, où une construction ergative comporte un aspect achevé et une construction antipassive un aspect inachevé. Malheureusement, il y a beaucoup de variation dans les données et il existe peu de travaux complets sur la question (voir p.ex. Benua, 1995 pour la langue yupik; Bittner, 1987, 1988 pour le kitaamiutut; Spreng, 2012 pour l'inuktitut). De plus, d'autres auteurs croient que l'interprétation aspectuelle des énoncés en inuktitut dépend uniquement de l'aspect lexical des verbes (Jürgen Bohnemeyer et Mary Swift, 2004), tandis que d'autres encore pensent qu'une construction non marquée par l'aspect a une interprétation aspectuelle neutre, ni achevé ni inachevé (Clarke, 2009). Qui plus est, les différentes formes du morphème antipassif (présents pour certains verbes) pourraient ne pas seulement indiquer un changement de voix grammaticale, mais aussi exprimer chacune une valeur aspectuelle particulière (Bittner, 1987; Siegel, 1997). En ce qui concerne les données de l'itivimiut, l'analyse n'a pas permis de relever une différence aspectuelle claire entre les constructions ergatives et antipassives. Par conséquent, pour toutes les raisons qui viennent d'être mentionnées, on ne tiendra pas compte de la valeur aspectuelle propre à chacune de ces deux constructions dans l'analyse.

#### *5.4.1 La transition vers un schéma accusatif en inuktitut et les caractéristiques de la langue aléoute*

La majorité des hypothèses présentées dans la section précédente tentent de rendre compte de l'alternance entre les constructions ergatives et antipassives, et quelques-unes prennent aussi en considération les constructions passives et intransitives. Toutefois, toutes ces hypothèses se basent sur des dialectes qui ne sont pas dans une transition vers un schéma accusatif, où la construction ergative est en perte d'usage. Elles ne peuvent donc pas convenir parfaitement aux données actuelles de l'itivimiut.



À ma connaissance, il y a seulement Johns (2012) qui a proposé une explication pour expliquer l'utilisation de la construction ergative dans les dialectes inuktitut qui manifestent une transition vers l'accusativité. Selon l'auteure, ces dialectes emploient généralement une construction ergative lorsque le patient a déjà été mentionné dans le discours et que celui-ci n'est pas présent syntaxiquement. La flexion verbale dans une construction ergative aurait alors une nature pronominale, qui fait référence au patient absent. Dans l'exemple (111) provenant d'un sous-dialecte parlé à Cape Dorset au sud de l'île de Baffin, une construction ergative est employée à la troisième ligne, et le patient n'est pas présent syntaxiquement et renvoie à l'argument sujet exprimé lexicalement dans la construction précédente.

Kinngait (Johns, 2012 : p.12)

(111) *John*                    *kata-i-zuq*                    *irngusir-mik*  
 John.ABS                    drop-AP-IND.S3S                    cup-MOD.SG  
 'John dropped the cup...'

*asuillaak*                    *irngusiq*                    *siqumim-mat*  
 and.then                    cup.ABS                    break-PERF.S3S  
 '... and then when the cup broke'

*aaqqitaq-gauk*                    *niputi-mut*  
 fix-PART.O3S.S3S                    glue-ABL.SG  
 'he fixed it with the glue'

Cette approche s'apparente aux hypothèses de Kalmár (1979), de Tersis & Carter-Thomas (2005) et de Hallman (2008), qui ont proposé que la construction ergative est employée principalement lorsque le patient a déjà été mentionné. Par contre, selon l'hypothèse de Johns (2012), le patient des constructions ergatives serait dorénavant de moins en moins présent syntaxiquement dans les dialectes en transition et la flexion verbale posséderait une nature de clitique pronominale. Ces caractéristiques de la construction ergative que Johns propose se rapprochent en fait de celles que l'on retrouve en aléoute. Je rappelle que la construction ergative en aléoute est employée lorsque le patient est à la troisième personne et qu'il n'est pas présent lexicalement selon Bersglund (1997 : p.126). Pour ces raisons, il est considéré aussi que la flexion verbale de la construction ergative en aléoute consiste en une marque anaphorique qui fait référence à ce patient absent. Selon Fortescue (1995 : p.1970), la langue aléoute serait justement passée d'un patron ergatif vers un patron accusatif lorsque le patient a cessé d'être exprimé lexicalement dans les

constructions ergatives et que la flexion verbale de ces constructions a développé une nature de clitique. L'analyse diachronique de la langue aléoute pourrait alors expliquer en partie les récents changements survenus dans certains dialectes inuktitut. Johns suggère même que la flexion ergative dans les langues eskimo-aléoutes a peut-être toujours eu une nature de clitique pronominal. Ainsi, les dialectes inuktitut qui sont en transition vers l'accusativité (dans lesquels le patient est généralement omis dans une construction ergative) et les autres de la langue (dans lesquels le patient est normalement présent dans une construction ergative) se différencieraient typologiquement selon leur tolérance dans les constructions ergatives au redoublement du patient par un clitique.

J'adopterai ce parallèle avec la langue aléoute pour l'étude de l'itivimiut. Comme nous avons vu à la section 5.1, plusieurs rapprochements entre les deux langues peuvent être faits. Toutefois, je démontrerai que les caractéristiques communes en ce qui concerne l'alternance entre la construction transitive de base (=la construction antipassive en itivimiut) et la construction ergative dans les deux langues ne renvoient pas exactement à celles décrites par Johns. En fait, une analyse plus détaillée des données dans les deux langues montrera que le parallèle présente des similarités encore plus profondes, mais qui sont d'un autre ordre.

Tout d'abord, il faut mentionner qu'en aléoute, l'emploi de la flexion verbale de la construction ergative (que nous appellerons *flexion verbale anaphorique* dorénavant) et celle de la construction transitive de base (que nous appellerons désormais *flexion verbale non anaphorique*) sont plus complexes que ce qui a été présenté jusqu'à maintenant. Par exemple, les traits grammaticaux encodés dans la flexion verbale anaphorique peuvent faire référence non seulement à l'agent et au patient, mais aussi au complément du patient.

Aléoute (Bergsland, 1997 : p.144)

(112)	<i>Piitra-m</i>	<i>ada-ngis</i>	<i>kidu-ku-<u>ngis</u></i>
	Peter-ERG	father-3PL	help- IND- <u>3PL</u> .AN
	'Peter is helping their father'		

En (112), ce sont les traits grammaticaux du possesseur de *adangis* 'their father' qui sont encodés, et non ceux du patient. Par ailleurs, la flexion verbale anaphorique peut être ambiguë.

Aléoute (Leer, 1987 : p.271)

- (113) *kidu-ku-ngis*  
 help-IND-3PL.AN  
 'He/she/they is/are helping them' ou 'They are helping him/her/them'

En fait, lorsque l'agent et le patient sont absents syntaxiquement, la flexion verbale anaphorique encode en priorité le participant dont la valeur en nombre est la plus haute. Hors contexte, un tel énoncé est donc ambigu. Par ailleurs, Berge (2008) a fait remarquer que les flexions verbales anaphoriques et non anaphoriques en aléoute sont parfois utilisées dans des contextes qui ne correspondent pas à leur emploi habituel. Par exemple, une flexion verbale anaphorique peut aussi être employée lorsque le patient est présent syntaxiquement.

Atkan (Bergsland, 1997 : p.251)

- (114) a. *hla-s*                      *ilga-ku-ming*                      *uku-na-ġula-q*  
 boy-PL                      look.for-IND-1SG/3PL.AN                      find-PART-NEG-1SG  
 'I looked for the boys, but I did not find them'

- b. *ilga-ku-ming*                      *uku-qa-ning-ulax*  
 look.for-IND-1SG/3PL.AN                      find-PART.AN-1SG/3PL.AN-NEG  
 'I looked for them, but I did not find them'

En (114a), deux énoncés transitifs sont coordonnés et leur patient renvoie au même participant, qui est exprimé devant le premier verbe. Bien que le patient soit exprimé lexicalement dans la première construction, le premier verbe présente une flexion verbale anaphorique et le deuxième une flexion verbale non anaphorique. Normalement, cela devrait être l'inverse. En (114b), la même coordination est reprise, mais le patient est absent dans les deux constructions. Étrangement, ce changement provoque l'apparition de la flexion verbale anaphorique pour le deuxième verbe. D'autre part, la flexion verbale anaphorique peut être employée non seulement sur des verbes transitifs, mais aussi sur des verbes intransitifs.

Atkan (Bergsland, 1997 : p.248)

- (115) a. *hla-s*                      *tunum-kada-ku-z-iin*                      *ting*                      *saġani-na-q*  
 boy-PL                      talk-CESS-IND-PL-ENCL                      1SG                      go.to.sleep-PART-1SG  
 'When the boys stopped talking, I go to sleep'

- b. *tunum-kada-ku-z-iin*                      *ting*                      *saġani-qa-ning*  
 talk-CESS-IND-PL-ENCL                      1SG                      go.to.sleep-PART.AN-1SG/3PL.AN  
 'When they stopped talking, I go to sleep'

En (115a), les deux verbes intransitifs présentent une flexion verbale non anaphorique et les sujets sont présents syntaxiquement devant chaque verbe. En (115b), les deux mêmes verbes sont repris, mais le sujet du premier verbe est absent cette fois-ci, ce qui cause l'apparition d'une flexion verbale anaphorique sur le deuxième verbe intransitif. En résumé, non seulement la flexion verbale anaphorique en aléoute pourrait difficilement être considérée comme un clitique faisant référence au patient, mais elle n'est pas uniquement liée à l'expression de la transitivité.

En ce qui concerne la flexion verbale non anaphorique, elle est aussi parfois employée lorsque le patient n'est pas présent syntaxiquement.

Atkan (Bersgland, 1997 : p.222 et p.254)

(116) a. *ulu-ġ*                    *una-l*                    *qa-ku-ġ*  
 meat.ABS                    cook-CONJ                    eat-IND-1PL  
 'We cooked the meat and ate it'

b. *aniqdu-ġ*                    *hit-naa-ġi-ku-ġ*                    *hiti-chġi-na-ġula-ġ*  
 child.ABS                    go.out-try-IND-3SG                    go.out-let-PART-NEG-1SG  
 'The child tried to go out but I didn't let it go out'

En (116a), le patient du verbe *qa-* 'eat' renvoie au patient de l'énoncé précédent; et en (116b), le patient du verbe composé *hitichġi-* 'let go out' fait référence au sujet du premier énoncé. Bien que le patient ne soit pas présent syntaxiquement dans les dernières constructions syntaxiques en (116a) et en (116b), nous retrouvons une flexion verbale non anaphorique dans les deux cas (voir aussi (114a) plus haut). Si la flexion anaphorique possédait une nature de clitique, c'est cette flexion qui devrait être employée.

Selon Berge (2008), il n'est pas possible de rendre compte de l'alternance entre la flexion verbale non anaphorique (de la construction transitive de base) et la flexion verbale anaphorique (de la construction ergative) en aléoute sans tenir compte du contexte. L'auteur suggère que la flexion verbale anaphorique répond à une stratégie de désambiguïsation dans l'enchaînement d'énoncés afin d'assurer l'identification des arguments du verbe. Plus il y a d'ambiguïté dans un enchaînement d'énoncés, plus il y a de chances de voir ressortir une flexion verbale anaphorique. Inversement, une flexion non anaphorique peut tout de même être employée lorsque le patient n'est pas présent syntaxiquement, mais celui-ci doit avoir été déjà mentionné et être facilement identifiable. Par exemple, l'extrait en (117) présente un

enchaînement d'énoncés dans lesquels le patient est sous-entendu à trois reprises et dans lesquels n'apparaît aucune flexion verbale anaphorique.

Aléoute de l'est (Berge, 2008 : p.15)

- (117) *chamchux-six*                                  *ali-x̄ta-ka-qing-aan,*  
 fish.from.land-CONJ                                  still.be-CONT-IND-1SG-ENC  
 'When I'd been fishing for a while,'
- qa-x̄*                  *dux̄ta-ng*                                  *adḡa-ku-ḡ-aan*                  *ting*          *amani-lix*  
 fish-ABS                  hook-1SG.POS.ABS                                  bite-IND-3SG-ENCL                  1SG          startle-CONJ  
 'a fish bit my hook and startled me,'
- chamchxi-ng*                  *qangli-ng*                                  *kanga-n*                  *ax̄-six*  
 fish.line-1SG                                  shoulder-1SG.POS.ABS                                  top-LOC                  put-CONJ  
 'Putting my fish line on my shoulder'
- nung*                  *idgi-x̄tusa-lix*                                  *akuunusa-lix*  
 to.1SG                  pull.out-INTNS-CONJ                                  take.up-CONJ  
 'Pulling (it) up to me, I took (it) up'
- chuguulḡu-n*                  *ku-ngin*                                  *aḡa-asa-ku-qing-aan*  
 gravel-PL                                  on.top-LOC.PL                                  put-with-IND-1SG-ENCL  
 'I placed (it) on the gravel/beach'

En (117), le texte raconte une histoire de pêche du locuteur. Il y a seulement deux participants dans l'histoire : le locuteur et un poisson. De la quatrième à la cinquième ligne, l'histoire raconte une série d'actions que le locuteur effectue en pêchant. Bien que le patient soit sous-entendu pour les trois derniers verbes, il n'y a aucune ambiguïté possible à savoir que le patient omis renvoie au poisson. Les trois verbes présentent donc tous une flexion verbale non anaphorique. Le prochain exemple montre une situation très différente, où l'ambiguïté entre les participants impliqués dans l'événement fait ressortir une flexion verbale anaphorique.

Aléoute de l'est (Berge, 2008 : p.16)

- (118) ...*Inga-ya*          *ama-agan*          *ayḡax-six,*          *Canneri-x̄*          *u-lix*  
 DEM.PROX-DEIC          DEM.INV-ABL          walk-CONJ          cannery-ABS          reach-CONJ  
 '...That one, (he) walked from there, going to the cannery'
- a-ku-m*                  *ama-ya*                  *ama-an*                  *Albert aslix-six*  
 be-IND-REL                  DEM.INV-DEIC                  DEM.INV-ABS                  Albert meet.with-CONJ  
 'and there (he) met with that Albert'

<i>awa-ya</i>	<i>awa-ya</i>	<i>agitaasa-a</i>	<i>ngaan</i>
DEM.DIST-DEIC	DEM.INV-DEIC	friend-3SG-POS.ABS	to.3SG
<i>uya-qa-a</i>	<i>a-x̄ta-na-x̄...</i>		
bring-PART.AN-3SG.AN	AUX-apparently-PART-3SG		
'there, that friend of his brought him to him,'			

En (118), l'extrait introduit à chaque ligne un nouveau participant humain de sexe masculin. Comme le nom du troisième participant à la troisième ligne n'est pas exprimé lexicalement, l'énoncé devient aussitôt ambigu, et une flexion verbale anaphorique apparaît. Ainsi, en aléoute, la flexion verbale non anaphorique est employée lorsque l'information dans le discours est facilement retrouvable, et la flexion verbale anaphorique sert à désambiguïser une suite d'informations qui pourrait être interprétée de plus d'une façon.

Dans la prochaine section, nous verrons que l'alternance entre la construction antipassive et la construction ergative en itivimiut peut être expliquée exactement de la même manière que l'alternance entre la construction transitive de base et la construction ergative en aléoute. Néanmoins, deux différences entre ces langues doivent être indiquées. Tout d'abord, la flexion verbale anaphorique des constructions ergatives en aléoute sert à la désambiguïstation non seulement du patient mais aussi de l'agent. Cela explique pourquoi la flexion verbale anaphorique peut avoir parfois une interprétation ambiguë lorsque les deux arguments sont absents syntaxiquement, comme nous avons vu à l'exemple (113), et qu'elle est parfois employée sur des verbes intransitifs, comme nous avons vu à l'exemple (115). En ce qui concerne l'itivimiut, seuls des verbes transitifs sont employés dans les constructions ergatives, et la désambiguïstation opère uniquement par rapport au patient.

#### 5.4.2 *L'emploi de la construction antipassive en itivimiut*

À la section 5.2, nous avons vu que l'utilisation des constructions antipassives ne comporte aucune restriction syntaxique ni sémantique, tandis que les constructions ergatives sont contraintes à ne pas pouvoir avoir un agent lexicalement exprimé et ont en très grande majorité du temps un patient à la troisième personne. Si nous tenons compte aussi du pourcentage d'utilisation des constructions antipassives (41%) comparativement à celui très bas des constructions ergatives (4,1%), il paraît évident que la construction antipassive a délogé la construction ergative comme la construction transitive de base dans la langue, comme nous avons discuté plus tôt. Il n'est pas surprenant alors que ce soient les



constructions antipassives qui sont préférablement employées pour produire un énoncé hors contexte ou dans un contexte neutre. Dans les exercices de traduction, qui ne présentent que des énoncés hors contexte, seules des constructions antipassives ont été utilisées pour traduire des énoncés transitifs où l'agent et/ou le patient sont présents lexicalement.

- (119) a. Arnaq            *ipir-si-juq*            qimmimik  
           femme.ABS        attacher-AP-IND.S3S        chien-MOD.SG  
           'La femme est en train d'attacher un chien'
- b. Iliqa.at                *naala-lau-ngi-tut*  
           étudiant-PL.ABS        écouter-PAS-NÉG-IND.S3P  
           'Les étudiants ne (l') écoute pas'
- c. chicken-mit            *niri-laur-qunga*  
           poulet-MOD.SG        manger-PAS-IND.S1S  
           'J'ai mangé du poulet'

Il n'est pas surprenant que les énoncés (119a) et (119b) aient été traduits à l'aide d'une construction antipassive, puisque l'agent doit être exprimé lexicalement. Par contre, il n'y a aucune raison apparente pour laquelle tous les énoncés comme en (119c), dont seulement le patient est exprimé lexicalement, ont été systématiquement traduits avec une construction antipassive. Dans le corpus des données discursives, il y a plusieurs exemples de constructions ergatives dont le patient est exprimé lexicalement. En fait, 64% de l'ensemble de ces constructions ergatives comportent un patient présent syntaxiquement. Pourtant, la construction ergative a été employée dans les exercices de traduction seulement lorsque l'agent et le patient renvoient à des entités référentielles, comme en (120).

- (120) *tusaa-lau-ngi-tavut*  
           entendre-PAS-NÉG-PART.O3S.S1P  
           'Nous ne l'avons pas entendu'

Le fait que la construction ergative soit employée uniquement dans ce contexte donne un indice sur sa fonction avant tout discursive. La traduction d'un énoncé comme celui en (120) demande nécessairement aux participants d'imaginer un contexte, où les deux arguments renvoient à des entités référentielles. En opposition, la construction antipassive est la construction préférablement employée hors contexte ou dans un contexte neutre. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que les quatre participants qui ont pris part à la

narration du livre d'images *The frog story* et de la bande vidéo *The Pear Film* ont tous commencé l'enregistrement avec un énoncé transitif, et ils ont tous employé une construction antipassive, comme celle à l'exemple (121).

- (121) *taanna angutik pigurtu-nik tigula-juq nappaartu-ni-it-tu-nik*  
 Celui-là-Abs homme.Abs fruit-MOD.PL prendre-IND.S3S arbre-LOC-être-IND.S3S-MOD.PL  
 'Cet homme prend des fruits qui sont dans un arbre'

La construction antipassive est donc privilégiée par rapport à la construction ergative pour exprimer un événement transitif lorsque l'agent et/ou le patient sont exprimés lexicalement. Toutefois, l'omission d'un de ces deux participants dans une construction antipassive ne répond pas aux mêmes conditions selon celui qui est omis. Par exemple, comme la flexion verbale dans la langue est de type pronominal et que l'agent est encodé sur le verbe dans une construction antipassive, celui-ci est fréquemment omis lorsque le contexte rend possible l'opération (comme c'est le cas pour les arguments encodés sur le verbe dans n'importe quel autre type de construction syntaxique).

En ce qui concerne l'omission du patient, nous avons vu à la section 5.2 que cette opération est aussi permise dans les constructions antipassives. Le patient sous-entendu peut alors faire référence aussi bien à un élément générique qu'à un argument préalablement mentionné dans le discours. L'interprétation d'un élément générique est l'interprétation par défaut. Pour ce qui est d'un renvoi à un argument référentiel, l'omission du patient se produit selon les mêmes conditions qu'en aléoute, c'est-à-dire lorsque l'information concernant le patient est facilement retrouvable ou identifiable. Par exemple, un patient omis à l'intérieur d'une construction antipassive peut référer au patient de la construction précédente.

- (122) (...) *tigu-si-tsuni-lu*                      *puur-mik*                      *atausir-mik*                      *tatat-tu-mik*  
 prendre-AP-PERF.APP.S3S-et                      sac-MOD.SG                      un-MOD.SG                      remplir-IND.S3S-MOD.SG  
 '... il prend un sac plein...'  
  
*tukailaarar-mita*                      *qaanga-nuur-si-suni* (...)  
 bicyclette-POSS4S.REL                      dessus-aller-AP-PERF.APP.S3S  
 '...et (le) met sur sa bicyclette ...'

En (122), le patient omis de la construction antipassive de la deuxième ligne renvoie au patient de la construction antipassive de la première ligne, 'un sac plein'. Ici, aucune ambiguïté n'est possible parce que l'agent est le même dans les deux énoncés et que ce

patient est le seul autre argument envisageable. D'autre part, un patient omis dans une construction antipassive peut aussi faire référence à l'agent de l'énoncé précédent.

- (123) *turusiq*                    *aanni-mangaammi*                    *taku-gasuar-lir-tuviniq*  
garçon.ABS                    blesser-DUB.RÉFL.S3S                    voir-essayer-INC-IND.PAS.SG  
'Le garçon a essayé de regarder s'il était blessé...'  
  
*siirqu-minik*                    *puju-ija-si-tsuni-lu*  
genou-POSS4S.MOD.SG                    poussière-enlever-AP- PERF.APP.S3S-et  
'...et a enlevé la poussière sur ses genoux'  
  
*pingasu-it*                    *turusi-it*                    *takunnaa-kamik*  
trois-PL.ABS                    garçon-PL.ABS                    regarder-PERF.RÉFL.S3P  
*sukkuuqi-ti-llugu*                    *ikaju-si-juviniit* (...)                    *ikaju-si-juviniit* (...)  
avoir.un.accident-NON.RÉFL-IMPERF.S3S                    aider-AP-IND.PAS.PL  
'Trois garçons (l')ont vu avoir un accident et (l')ont aidé'

En (123), le patient omis dans les deux dernières constructions antipassives renvoie à *turusiq* 'le garçon', qui exprimé lexicalement à la première ligne et qui représente l'agent de la construction antipassive à la deuxième ligne. Bien que celui-ci renvoie alors au patient omis des deux constructions antipassives à la ligne suivante, aucune ambiguïté n'est possible puisqu'il a été dit explicitement que c'est ce participant qui a eu un accident.

De même, le patient omis dans une construction antipassive peut faire référence à un argument préalablement mentionné dans le discours même dans un contexte un peu plus complexe que ceux des derniers exemples. Par exemple, dans le livre d'images *Frog, where are you?*, un jeune garçon perd sa grenouille au début du récit et tente de la retrouver tout au long de l'histoire. Comme on peut voir dans les prochains exemples en (124), après qu'il a été dit explicitement une première fois que le garçon a perdu sa grenouille, plusieurs constructions antipassives produites plus tard dans le récit peuvent omettre leur patient qui fait référence à cette grenouille, puisqu'il n'y a pas d'ambiguïté.

- (124) a. *turusiq*                    *puur-mini-it-jangit-tu-mik*  
garçon.ABS                    contenant-POSS4S-être-NÉG-IND.S3S-MOD.SG  
*asiu-ma-tsi-li-rami*                    *nani-limaaq*                    *qini-lir-tuviniq*                    (...)  
perdre-PERF-AP-INC-PERF.RÉFL.S3S                    où-tout                    chercher-INC-IND.PAS.SG  
'Comme le garçon a perdu ce qui n'est plus dans le bocal (=la grenouille), il (la) chercher partout'

- b. *taana*            *turusiq*            *asiu-ji-gami*            *napaartu-it*  
celui-là.ABS    garçon.ABS    perdre-TR- PERF.RÉFL.S3S    arbre-PL.ABS  
*immuani-galak*            *qini-rasua-lir-tuviniq*            (...)   
dans la forêt-pas mal            chercher-essayer-CONT-IND.PAS.SG  
'Comme ce garçon a perdu (sa grenouille), il (la) cherche dans la forêt'
- c. *turusiq*            *asiu-ma-tsi-nginna-suni*            *napaartu-up*  
garçon.ABS    perdre-PERF-AP-encore-PERF.APP.S3S    arbre-GÉN  
*ilua-ni-i-mmangaat*            *qauji-gasuar-sinni-mi-juq*            (...)   
intérieur-LOC-être-DUB.S3S    savoir-essayer-commencer-encore-IND.S3S  
'Comme le garçon a encore (sa grenouille) de perdue, il essaie même de regarder  
(chercher à savoir) à l'intérieur de l'arbre'
- d. *suli*            *asiu-ma-tsi-gami*            *taana*            *turusiq*  
encore            perdre-PERF-AP- PERF.RÉFL.S3S    celui-là.ABS    garçon.ABS  
*ujara-up*            *qaanga-nuu-lir-tuviniq*            (...)   
pierre-GÉN    dessus-aller-INC-IND.PAS.SG  
'Come ce garçon a encore (sa grenouille) de perdue, il est monté sur la pierre'

En (124a), une construction antipassive annonce explicitement une première fois que le garçon a perdu ce qui était dans le bocal, c'est-à-dire sa grenouille. Dans les exemples (124b), (124c) et (124d), qui renvoient tous à des énoncés produits plus tard dans la narration, une construction antipassive omet le patient qui fait référence à chaque fois à cette grenouille. Bien que ces énoncés n'aient pas été produits un à la suite de l'autre, il n'y a aucune ambiguïté puisque toutes ces constructions antipassives ont le même agent (*turusiq* 'garçon') et le même verbe (*asiu-* 'perdre'), et qu'elles font référence à un événement qui a déjà été exprimé explicitement. L'information est donc facilement récupérable. Finalement, il arrive même que le patient omis dans une construction antipassive renvoie à un élément spécifique même si celui-ci n'a jamais été mentionné préalablement.

- (125) *tainna*            *angutik*            *piruttu-nik*            *puku-kainna-tuq*  
celui-là.ABS    homme-ABS    fruit-MOD.PL    ramasser-PAS-IND.S3S  
'L'homme qui ramassait des fruits...'
- qauji-luquummi-ngua-lir-tuviniq*            *puu-ngata*            *ila-nga*  
savoir-à.l'instant-sembler-CONT-IND.PAS.SG    contenant-POSS3S.GÉN    parmi-POSS3S  
*asiu-ti-llugu*            *kiti-tsi-qatta-suni*  
perdre-NON.RÉFL-IMPERF.APP.S3S    compter-AP-ITÉ- PERF.APP.S3S  
'.... vient de se rendre compte qu'un de ses sacs a disparu pendant que (celui-ci)  
compte (ses sacs)'

En (125), le patient est omis dans la construction antipassive avec le verbe *kiti-* ‘compter’ à la toute fin, et fait référence aux sacs remplis de fruits que l’homme compte. En exprimant *puungata ilanga*, qui veut dire littéralement ‘un sac parmi d’autres’, le locuteur dit implicitement qu’il y a plus d’un sac. Cependant, il est intéressant d’observer que le patient omis ne fait pas référence à un argument qui a déjà été mentionné syntaxiquement, mais à ‘un argument logique’, qui renvoie à ‘ses sacs’. Un patient omis dans une construction antipassive ne doit donc pas être nécessairement récupérable syntaxiquement dans le discours, mais seulement identifiable dans le contexte.

En conclusion, nous avons dit à la section 5.2 qu’il est traditionnellement reconnu qu’un patient omis dans une construction antipassive en inuktitut renvoie à une entité générique. Pourtant, il est fréquent en itivimiut qu’un patient soit omis et que celui-ci fasse référence à un argument préalablement mentionné. Même dans les exercices de traduction qui ne présentent que des énoncés hors contexte (section 5.3), le patient est parfois omis dans la production de constructions antipassives lorsque celui-ci renvoie à un argument référentiel à la troisième personne. Par conséquent, l’omission lexicale du patient dans les constructions antipassives lorsque celui-ci est référentiel est dorénavant une opération productive en itivimiut. Il serait intéressant alors de comparer ces résultats avec des données d’autres dialectes de la langue afin de voir si cette caractéristique des constructions antipassives en itivimiut représente une conséquence de la transition vers un schéma accusatif et de la redéfinition de la construction antipassive comme construction transitive de base.

En réponse préliminaire, il est intéressant de remarquer que cette caractéristique se retrouve aussi en tarramiut, qui est l’autre sous-dialecte inuktitut du Nunavik et qui subit aussi une transition vers un schéma accusatif. Les prochains exemples en (126) proviennent d’une narration du livre d’images *Frog, where are you?*. Ces énoncés ressemblent en tous points aux exemples présentés en (124), dont la narration provient de la même histoire. Ces exemples présentent une série de constructions antipassives dont le patient omis renvoie encore une fois à la grenouille perdue par le garçon.

Tarramiut (Allen, à paraître)

- (126) a. *qimmi-lu surusi-lu tupa-gamik asiu-ji-juuk nirlinauja-mik*  
 dog.ABS-et boy.ABS-et wake-PERF.RÉFL.S3D lose-AP-IND.S3D frog-MOD.SG  
 ‘When the dog and the boy woke up, they lost the frog’

- b. qini-rasua-lir-suti(k)      surusi-rulu      gimmi-lu      taku-qaja-ir-tuuk (...)  
 look.for-try-INC-PERF.APP.S3P      boy.ABS-PÉJ      dog.ABS-et      see-can-NÉG-IND.S3D  
 ‘When the little boy and the dog try to look for it, they can't find it anywhere’
- c. surusi      gimmi-lu      qini-rasu-nginna-tui(t)      (...)  
 boy.ABS      dog.ABS-et      look.for-try-still-IND.S3P  
 ‘The boy and the dog are still looking for it’
- d. surusi-lu      gimmi-lu      qini-rasu-tsuti(k)      taku-qaja-ir-tui(t)  
 boy.ABS-et      dog.ABS-et      look.for-try-PERF.APP.S3P      see-can-NÉG-IND.S3P  
napaartu-ni      (...)  
 tree-LOC.PL  
 ‘The boy and the dog are trying to find it, but they can't find it in the woods’
- e. surusi-lu      gimmi-lu      qini-rasu-ttui(t)      (...)  
 boy.ABS-et      dog.ABS-et      look.for-try-IND.S3P  
 ‘The boy and the dog are trying to find it’

En (126a), il est exprimé explicitement une première fois que le garçon et le chien ont perdu leur grenouille. Les constructions antipassives en (126b) suivent immédiatement cet énoncé et mentionnent que le garçon et le chien commencent à la chercher. Le patient de ces constructions antipassives est omis et fait référence au patient de la construction antipassive précédente en (126a). Aucune ambiguïté n'est possible. Et puis, les constructions antipassives en (126c), (126d) et (126e) sont produites plus tard dans le texte et omettent aussi leur patient, qui fait toujours référence à la grenouille. Encore une fois, aucune ambiguïté n'est possible puisque ces constructions font référence à un événement préalablement mentionné, dont l'agent et le verbe sont toujours les mêmes (*surusilu qimmilu* ‘the boy and the dog’ et *qini-* ‘look for’). Un patient omis dans une construction antipassive en tarramiut peut donc faire référence à un argument préalablement mentionné lorsque celui-ci est facilement identifiable, comme c'est le cas en itivimiut.

#### 5.4.3 L'emploi de la construction ergative en itivimiut

Dans la section précédente, nous avons vu que la construction antipassive s'emploie comme la construction transitive de base en itivimiut, et qu'un patient omis peut avoir une valeur générique ou faire référence à un argument déjà mentionné si celui-ci est facilement identifiable. Ces propriétés de la construction antipassive en itivimiut équivalent à celles de la construction transitive de base en aléoute. Nous avons constaté aussi à la section 5.1 que la



construction ergative en itivimiut est généralement employée lorsque le patient est à la troisième personne, alors qu'un patient à la première ou à la deuxième personne est normalement exprimé lexicalement à l'intérieur d'une construction antipassive. Encore une fois, un parallèle avec la langue aléoute est possible, puisqu'une construction ergative est toujours employée avec un patient à la troisième personne, alors qu'un patient à la première ou à la deuxième personne doit être exprimé à l'intérieur de la construction transitive de base. Maintenant, nous verrons que la construction ergative dans les deux langues possède aussi les mêmes propriétés fonctionnelles, c'est-à-dire qu'elles sont employées comme un outil de désambiguïsation dans l'enchaînement d'énoncés.

Comme l'agent ne peut pas être exprimé lexicalement dans une construction ergative en itivimiut, il n'y a jamais d'ambiguïté concernant son identification. Les constructions ergatives s'emploient plutôt pour mettre le patient en emphase lorsqu'un enchaînement d'énoncés devient complexe. Nous concevons ici un enchaînement complexe lorsque plusieurs arguments nouveaux ou différents sont introduits. La mise en emphase du patient dans une construction ergative indique alors que cet argument est nouveau et/ou différent des autres préalablement mentionnés. Plus l'enchaînement des énoncés est complexe, plus les chances de voir apparaître une construction ergative sont grandes. L'emploi des constructions ergatives s'oppose donc à celui des constructions antipassives, qui sont utilisées dans un contexte neutre ou lorsque l'information est facilement identifiable. Par exemple, une construction ergative est employée dans l'extrait suivant à la quatrième ligne avec le verbe complexe *sivuanganuur-* 'mettre qqch devant' suite à une série d'énoncés qui impliquent constamment un patient différent et un changement d'agent à deux occasions.

- (127) *atausir-mik*                      *tigu-si-giatsa-lau-raluar-suni*  
 un-MOD.SG                      prendre-AP-PROG-PAS-CONS-PERF.APP.S3S  
 'Au lieu de prendre qu'un (fruit),...'
- irsivi-limmaa-mik*                      *tigu-si-si-vuq*  
 panier-tout-MOD.SG                      prendre-AP-INC-IND.S3S  
 '(le garçon) commence à prendre tout un panier'
- taana*                      *angutik*                      *qauji-tjatinnagu*  
 celui-là.ABS                      homme.ABS                      savoir-NÉG.APP.NON.RÉFL.S3S  
 'et cet homme ne se rend compte de rien'

taakkua      irsivi-ik      tukailaara-up      sivua-nga-nuur-sugik  
 ceux-là.ABS      panier-DL.ABS      bicyclette-GÉN      devant-POSS3S-aller-PERF.APP.S3S.O3D  
pigurtu-vinir-nik      tatat-ti-llugu  
 fruit-PAS-MOD.PL      remplir-NON.RÉFL-IMPERF.APP.S3S  
 ‘... et (le garçon) met deux paniers remplis de fruits devant sa bicyclette’

taana      angutik      qauji-nngi-tuq  
 celui-là.ABS      homme.ABS      savoir-NÉG-IND.S3S  
 ‘et cet homme ne se rend compte de rien’

En (127), le locuteur raconte dans les deux premières lignes qu’un garçon s’apprête à voler des fruits, et dit à la troisième ligne que l’homme qui cueille ces fruits ne se rend compte de rien. À la quatrième ligne, le locuteur recommence à parler du garçon et introduit un troisième patient différent (un fruit → un panier → deux paniers). La quantité de nouvelles informations est donc élevée, et l’emploi de la construction ergative permet de mettre l’emphase sur ce troisième patient introduit et de le dissocier des arguments précédents. Le prochain exemple montre un cas similaire, mais où le patient n’est pas exprimé lexicalement dans deux constructions ergatives. Un peu avant cet extrait, l’histoire raconte que trois garçons ont aidé un autre garçon qui a eu un accident en vélo. Par la suite, le garçon qui a été aidé est reparti, mais a oublié son chapeau derrière lui.

(128) taanna      turusiq      uvinnngiusu-lir-tuviniq  
 celui-là.ABS      garçon.ABS      siffler-INC-IND.PAS.SG  
qai-qu-ji-gialla-suni  
 venir-dire-AP-PROG-PERF.RÉFL.S3S  
 ‘Ce garçon a sifflé pour (le) faire venir,...’

nasa-nga      tuni-tsugu      ikaju-ramiuk (...)  
 chapeau-POSS3S.ABS      donner-PERF.APP.O3S      aider-PART.O3S.S3S  
 ‘et donne son chapeau pour l’aider’

piruttu-mi-llu      aittu-sugit      atausir-mik      atuni  
 fruit-MOD.SG-et      donner-PERF.APP.O3P      un-MOD.SG      chacun  
 ‘et (le garçon) leur donne un fruit à chacun’

À la première ligne, un des trois garçons a sifflé pour faire revenir le garçon qui était reparti, qui renvoie au patient sous-entendu du verbe complexe *qaiquji-* ‘dire à qqn de venir’. Par la suite, trois constructions ergatives sont employées l’une après l’autre pour indiquer un changement de patient. Le premier patient renvoie à *nasanga* ‘son chapeau’ avec le verbe *tuni-* ‘donner’ et le deuxième revient sur le garçon qui avait oublié son chapeau avec le verbe

*ikaju-* 'aider'. À la dernière ligne, l'agent change et renvoie au garçon qui a été aidé, et le patient du verbe *tuni-* 'donner' fait référence aux trois garçons. De plus, cette dernière construction ergative forme une construction ditransitive puisqu'un patient secondaire est introduit dans l'énoncé, à savoir *piruttumik atausirmik* 'un fruit'. Bien que le patient ne soit pas exprimé lexicalement dans les deux derniers énoncés, l'utilisation de constructions ergatives permet encore une fois de signifier que le patient est différent par rapport à celui de l'énoncé précédent et de préciser vers quel argument l'action du verbe est dirigée parmi tous les autres arguments.

Les deux derniers exemples ont présenté des enchaînements d'énoncés assez complexes puisqu'ils comportent non seulement l'introduction de plusieurs arguments différents mais aussi des changements d'agent. Cependant, des constructions ergatives sont employées aussi lorsqu'un enchaînement d'énoncés s'articule autour du même agent. Par exemple, les prochains énoncés restent tous autour de l'agent 'nous'.

- (129) *atuinna-ruti-suta*                                  *tatsuminga*                                  *umiar-mit*  
 être.prêt-pour.qqch-PERF.APP.S3S                  celui-là.MOD.SG                                  bateau-MOD.SG  
*aujarurpalaksimmat*                                  *fiber-glass*                                  *kama-gi-tsugu*  
 début.de.l'été                                  fibre de verre                                  s'occuper.de-TR-PERF.APP.O3S  
 'nous avons préparé ce bateau au début de l'été en s'occupant de la fibre de verre...'  
  
*nutau-li-sugu*                                  *taanna*                                  *umiaq*  
 nouveau-faire- PERF.APP.RÉFL.O3S                  celui-là.ABS                                  bateau.ABS  
 '...afin de le remettre à neuf, ce bateau'

En (129), des constructions ergatives sont employées dans les deux derniers énoncés, encore une fois après qu'un patient différent a été tout d'abord introduit par une construction antipassive à la première ligne. Dans les deux cas, la construction ergative met en emphase un patient qui est différent de celui de l'énoncé précédent, le patient *fiber-glass* 'fibre de verre' avec le verbe *kama-* 's'occuper de' et le patient *taanna umiaq* 'ce bateau' avec le verbe *nutauli-* 'renouveler'. Ainsi, il n'est pas surprenant de retrouver des constructions ergatives lors d'une énumération qui porte tour à tour sur des patients différents.

- (130) *ataata-ga*                                  *ulitaar-ta-vinir-minit*                                  *kama-si-juq*  
 père-POSS1S.ABS                                  brûler-PART.PAS-PAS-POSS4S.MOD                  s'occuper.de-AP-IND.S3S  
 'Mon père s'est occupé de ses choses brûlées,'

atiri-nga                      nipi-nga-juq                      *kitja-sugu*  
 parka-POSS3S.ABS              coller-PERF-IND.S3S              couper- PERF.APP.O3S  
 En coupant son parka qui était collé,

*pil-lau-sima-juq*  
 enlever-PAS-PERF.IND.S3S  
 'il (l')a enlevé'

*taima*    tii-mut<sup>31</sup>              *kuvi-tsugu*                      mamarsauti-tatsi-sugu  
 ensuite    thé-ABL.ABS              verser- PERF.APP.O3S              sucre-mettre.sur/dans-PERF.APP.O3S  
 'Ensuite il a versé du thé et il a mis du sucre (sur son bras)'

En (130), l'extrait raconte les gestes que le père du locuteur a faits à son retour à la tente après s'être brûlé au bras. Tout d'abord, une construction antipassive est employée pour la mention du premier patient, *ulitaartavinirminit* 'ses choses brûlées'. Par la suite, trois nouveaux patients sont introduits successivement par des constructions ergatives, *atiringa nipirngajuq* 'son parka qui était collé' avec le verbe *kitja-* 'couper', *tiimut* 'du thé' avec le verbe *kuvi-* 'verser' et *mamarsauti* 'du sucre' avec le verbe incorporant *-tatsi-* 'mettre sur/dans'. Par ailleurs, une construction antipassive est employée à la troisième ligne lorsque le patient fait encore une fois référence au même de celui de l'énoncé précédent.

En conclusion, la construction ergative en *itivimiut* est employée comme un outil de désambiguïsation dans les enchaînements d'énoncés complexes afin de mettre l'accent sur un patient qui apporte de l'information nouvelle ou qui diffère par rapport à ce qui a été préalablement rapporté. C'est cet aspect contrastif par rapport aux énoncés précédents qui différencie l'emploi de la construction ergative de celui de la construction antipassive. Une construction antipassive est plutôt employée dans un contexte neutre ou lorsque l'information est facilement identifiable dans le contexte. Les caractéristiques discursives de chacune de ces constructions expliquent sans doute pourquoi le patient à l'intérieur d'une construction ergative est majoritairement à la troisième personne et qu'un patient à la première ou à la deuxième personne est normalement exprimé à l'intérieur d'une construction antipassive, puisqu'un argument à ces deux personnes grammaticales est nécessairement référentiel à un argument identifiable dans le contexte. De plus, comme le patient est mis en emphase dans une construction ergative, on comprend mieux pourquoi l'agent n'est jamais exprimé lexicalement.

<sup>31</sup> Cet objet aurait aussi pu être directement marqué par le cas absolutif. Par contre, le doublage de cas avec la marque casuelle ablative vient préciser que le thé a été utilisé comme un instrument.

Par ailleurs, une série de patients différents peuvent aussi être introduits successivement par des constructions antipassives, mais l'information que ces constructions présentent est généralement en lien avec les énoncés précédents, comme en (131).

- (131) *angutik*            *tigula-juviniq*            *pigurtu-nik*            *nappaartu-mi*  
homme.ABS            prendre-IND.PAS.SG            fruit-MOD.PL            arbre-LOC.SG  
‘Un homme a pris des fruits dans un arbre,...’
- ilanganik*                            *kata-i-gatta-suni*  
parfois                            tomber-AP-ITÉ- PERF.APP.S3S  
‘et il en échappe parfois’
- annuraar-minik*                            *puur-qar-suni*  
vêtement/linge-POSS4S.MOD            contenant-AVOIR-PERF.APP.S3S  
‘Il fait une poche avec son tablier,’
- kata-kainna-tu-mik*            *nuna-mut*                            *ippiija-i-rqaa-suni*  
tomber-PAS-IND-MOD.SG            sol/terre-ABL.SG            nettoyer-AP-en.premier-PERF.APP.S3S  
‘Il nettoie tout d’abord ceux qui ont tombé par terre’
- turqu-i-gialla-lir-tuviniq*  
mettre.dans.qqch-AP-PROG-IND.PAS.SG  
‘Il (les) remet dans (sa poche)’

En (131), l'extrait présente cinq constructions antipassives une à la suite de l'autre. Bien que quelques-uns soient différents, quatre des cinq patients de ces constructions renvoient aux fruits que l'homme cueille (dont deux sous-entendus), et l'autre patient fait référence aux tabliers que cet homme porte. Bref, les patients de ces constructions antipassives font référence à de l'information contenue dans le premier énoncé. L'enchaînement n'est donc pas complexe, et l'information introduite successivement renvoie continuellement aux énoncés précédents.

#### 5.4.4 L'emploi de la construction passive en itivimiut

Dans les deux sections précédentes, nous avons vu que la construction antipassive et la construction ergative en itivimiut s'emploient dans les mêmes contextes que la construction transitive de base et la construction ergative en aléoute. Par contre, un autre parallèle entre les deux langues à propos de la construction passive ne pourra pas être fait. Dans une construction passive en aléoute, l'agent ne peut jamais être exprimé lexicalement (Clawson, 2006). Cette caractéristique n'est pas présente en itivimiut.



Par ailleurs, nous avons vu que Paillet (1976) a proposé que la construction passive en inuktitut est utilisée lorsque le patient est le topique de l'énoncé et que l'agent est connu, tandis que Kalmár (1979) a avancé qu'elle est employée lorsque l'énoncé comporte deux arguments et que le patient est le thème (voir les Figures 5-1 et 5-2). Ces propositions ne conviennent pas tout à fait à l'analyse de l'itivimiut. En fait, lorsqu'une construction passive est employée, il est vrai que le patient est le topique/thème de l'énoncé. Toutefois, il arrive fréquemment que l'agent soit un argument nouvellement introduit, ou qu'il ne soit pas présent syntaxiquement ou même qu'il n'est pas identifiable. À vrai dire, la fonction principale de la construction passive en itivimiut est de permettre la continuité du topique autour du même argument, et les caractéristiques de l'agent n'ont aucune importance.

- (132) *pualu-akka ulitaa-gaapi-laur-sima-juuk pijjai-qataut-gasuar-sunga*  
 mitaines-POSS1D brûler-un.peu-PAS-PERF-IND.S3D enlever-ITÉ-essayer-PERF.APP.S1S  
 'J'essaie comme les autres d'enlever mes mitaines, qui étaient un peu brûlées, ...'
- sunauvva pauti-mi-ngaa aittu-tau-tuinna-sima-junga*  
 et puis rame-MOD.SG-au.lieu donner-PASS-rien.que-PERF-IND.S1S  
 'mais je me suis fait donner un rame à la place'
- sivua-nut itsiva-riar-tu-qu-jau-tsunga pagu-qu-jau-tsunga*  
 devant-DAT.SG asseoir-aller-IND-dire-PASS-PERF.APP.S1S ramer-dire-PASS-PERF.APP.S1S  
 'je me suis fait dire d'aller au-devant (du bateau) et de ramer'
- aulaji-rngua-sungu-junga*  
 rappeler-sembler-HAB-IND.S1S  
 'je me rappelle encore bien'

En (132), l'enchaînement de tous les énoncés s'articule autour du même topique, à savoir ce qui arrive au locuteur. À la deuxième et à la troisième ligne, trois constructions passives sont employées l'une à la suite de l'autre afin de permettre la continuité du topique autour du même argument jusqu'à la fin de l'extrait. L'agent de ces trois constructions passives n'est pas présent syntaxiquement et il n'est pas identifiable dans le contexte non plus, et il est même impossible de savoir si l'agent est le même dans ces trois constructions ou s'il y en a un différent dans chacune de celles-ci. D'autre part, lorsque l'agent est exprimé syntaxiquement dans d'autres exemples, l'utilisation des constructions passives vise encore une fois à garder la continuité du topique autour du même argument, comme en (133).



- (133) *qungisir-minut*                      *utir-ti-si-tuinna-quq*                      *qungisiilita-mik*  
 coup-POSS4S/P.DAT                      retourner-CAUS-AP-rien.que-IND.S3S                      foulard-MOD.SG  
 'Il remet le foulard à son coup...'
- anguti-mul-lu*                      *arqusaar-tau-si-tsuni*                      *uumaju-mik*  
 homme-DAT.SG-et                      passer près-PASS-INC- PERF.APP.S3S                      animal- MOD.SG  
*tasiguar-tu-mut*  
 conduire un animal attaché-IND-DAT.SG  
 'et il est 'passé près' par un homme qui conduit un animal'
- taanna*                      *angutik*                      *pigurtu-nit*                      *tigula-tuinna-nginnaa-tuq*  
 celui-là.ABS                      homme.ABS                      fruit-MOD.PL                      prendre-rien.que-encore-IND.S3S  
 'Cet homme continue à ramasser des fruits'

En (133), le topique des trois énoncés porte sur un homme qui cueille des fruits. Bien qu'un nouveau participant soit introduit à la deuxième ligne, une construction passive est employée avec le verbe *arqusaar-* 'passer près' afin de permettre la continuité du topique autour du même argument jusqu'à l'énoncé suivant. Ainsi, la construction passive en *itivimiut* sert à garder le même topique de celui de l'énoncé qui la précède.

Il est intéressant de noter d'ailleurs que l'aspect fonctionnel des constructions passives dans le discours permet d'expliquer en partie les erreurs dans les exercices de traduction dont nous avons parlé à la section 5.3. Nous avons vu que les participants ont eu tendance à traduire des énoncés dans la mauvaise voix grammaticale, et que la promotion et la destitution des arguments des énoncés dans lesquels les erreurs se sont produites respectent la hiérarchie nominale de Silverstein (1976) et Dixon (1994). En fait, les participants ont eu tendance à alterner entre la voix active et la voix passive afin de mettre en position sujet l'argument qui possède le plus les caractéristiques d'un agent prototypique. Bien que le sujet d'une construction passive renvoie à un patient et non à un agent, un agent prototypique représente d'un point de vue discursif l'argument qui a le plus de chance de renvoyer au topique de l'énoncé (que celui-ci soit un agent ou un patient d'un point de vue sémantique). Ainsi, comme la construction passive est employée principalement dans le but de garder le topique sur le même argument, les participants ont donc utilisé l'alternance des voix dans les exercices de traduction de la même façon que celles-ci sont utilisées dans le discours.

Par conséquent, en plus de ses caractéristiques sémantiques propres, la construction passive a une fonction discursive particulière en *itivimiut*. Il n'est pas surprenant alors de constater qu'elle est employée deux fois plus fréquemment que la construction ergative (voir

le Tableau 5-1). Cette utilisation fréquente a aussi été remarquée dans les recherches sur l'acquisition de la langue. Bien qu'il soit reconnu que la construction passive soit l'une des constructions syntaxiques acquises les plus tardivement par les enfants dans la plupart des langues, des études ont démontré que les enfants inuits utilisent plus tôt et plus fréquemment la construction passive lorsqu'on les compare avec des enfants qui apprennent l'anglais par exemple (Allen & Crago, 1995).

Tableau 5-2 La fréquence des constructions passives selon l'âge et la langue<sup>32</sup>  
(Allen & Crago, 1995 : p.137)

Langue	Âge	Heures d'enregistrement	Nombres de passives	Nombres de Passives/heure
Anglais	1;5-5;1	293	116	0.4
Kichee	2;1-3;10	60	86	3.0
Sesotho	2;1-4;1	84	139	1.7
Inuktitut	2;0-3;6	23	66	2.8

Selon Allen & Crago, l'une des causes de cet écart entre les enfants inuitophones et les enfants anglophones s'explique par la fréquence et la fonction des constructions passives chez les locuteurs adultes. Leur analyse démontre que les locuteurs inuitophones adultes emploient de 2.8 fois plus souvent les constructions passives que les locuteurs anglophones adultes (Allen & Crago, 1996 : p.150). Ces résultats renforcent donc l'hypothèse que la construction passive jouit d'une fonction particulière en itivimiut. Par ailleurs, Demuth (1990) a montré que la construction passive en sesotho (langue dans laquelle la construction passive est aussi acquise tôt et employée fréquemment par les locuteurs enfants comme on peut voir dans le Tableau 5-2) remplit une fonction discursive semblable à celle de la construction passive en itivimiut.

En fait, la construction passive en sesotho est aussi employée afin de permettre la continuité du topique autour d'un même argument dans un enchaînement d'énoncés. Par contre, l'emploi des constructions passives en sesotho est parfois un peu plus strict qu'en

<sup>32</sup> Traduction de *Age and frequency of use of passives per hour crosslinguistically*

itivimiut. Par exemple, la réponse à une question doit être formulée avec une construction passive si elle implique l'introduction d'un nouveau participant, comme en (134).

Sesotho (Demuth, 1990 : p.73)

(134) a. *O-o-nk-il-e*                      *kae?*  
 sm-obj-get-prf-m                      where  
 'Where did you get it from'

b. *Ke-o-f-uo-e*                              *ke*      *ausi*      *Linaese*  
 sm-obj-give-prf.PASS-m                      by      sister      Linaese  
 'I was given it by sister Linaese'

Le sesotho a grammaticalisé le topique comme le sujet syntaxique de tous les énoncés. Ainsi, la construction passive en (134b) assure la continuité du topique en (134a), c'est-à-dire la personne à qui s'adresse la question. Évidemment, l'itivimiut n'a pas subi une grammaticalisation du topique aussi stricte que celle du sesotho, mais on peut voir comment la construction passive est employée afin d'assurer la continuité du topique dans cette langue, ce qui explique aussi leur acquisition hâtive et leur utilisation fréquente. De plus, afin de répondre à cette fonction discursive, les deux langues ont développé un emploi étendu de la voix passive. Par exemple, le sesotho permet la passivation des constructions transitives (135a), des constructions ditransitives (135b) et des constructions impersonnelles (135c).

Sesotho (Demuth, 1990 : p.69)

(135) a. *Lijo*                      *li-pheh-il-o-e*                              (*ke*      *Thabo*)  
 8:food                      8:sm-cook-prf-PASS-m                              by      Thabo  
 'The food was cooked (by Thabo)'

b. *Mpho*                      *o-pheh-ets-o-e*                              *lijo*      (*ke*      *Thabo*)  
 Mpho                      sm-cook-apl/prf-PASS-m                              food      by      Thabo  
 'Mpho was cooked some/the food (by Thabo)'

c. *Ho-j-uo-a*                              *litapole*                              (*ke*      *batho*)  
 ho-eat-PASS-m                              potatoes                              by      people  
 'There is eaten potatoes/Potatoes are eaten (by people)'

Dans le même ordre d'idées, l'emploi des constructions passives en itivimiut est aussi très étendu. Aux exemples (132) et (133), nous avons déjà vu qu'une construction passive peut transformer une construction transitive ou ditransitive avec le morphème *-tau-*. La

langue inuite permet aussi la passivation de la construction causative (136a) avec le morphème *-guta-* et de la construction intransitive (136b) avec le morphème *-viuk*.

- (136) a. *tuktu-up*      *qanga-ni-i-nginmaa-suni*      *pangali-gutjau-vuq*  
 caribou-GÉN      sommet-LOC-être-encore-PERF.APP.S3S      galopper-CAUS.PASS-IND.S3S  
 ‘Pendant que (le garçon) est encore sur la tête du caribou, il « se fait faire galoper »’
- qingmi-api-nga-lu*      *mali-tuinna-ti-llugu*  
 chien-DIM-POSS3S-et      suivre/rejoindre-rien.que-NON.RÉFL-IMPERF.APP.S3S  
 ‘alors que son petit chien ne fait que (les) suivre’
- b. (...) *taanna*      *turusiq*      *napaartu-up*      *killa-nga-ni*      *qini-lir-quq*  
 celui-là-ABS      garçon-ABS      arbre-GÉN      trou-POSS3S-MOD.PL      chercher-INC-IND.S3S  
 ‘Le garçon cherche dans le trou de l’arbre’
- uppialu-mut*      *nui-viu-tsuni*      *katap-puq*  
 hibou-ABL.SG      apparaître-PASS-PERF.RÉFL.S3S      tomber-IND.S3S  
 ‘Il lui est apparu un hibou et il est tombé’

Il est à noter que ces formes morphologiques ne sont pas limitées qu’à l’itivimiut. Par contre, ces exemples nous font voir les diverses façons avec lesquelles l’itivimiut utilise la voix passive pour permettre la continuité du topique.

#### 5.4.5 Synthèse

En résumé, lorsqu’on compare les caractéristiques des constructions transitives en itivimiut avec les caractéristiques qui avaient été proposées dans les dialectes qui ne subissent pas ou qui n’avaient pas encore subi une transition vers l’accusativité, nous nous rendons compte que les changements dans l’alignement morphosyntaxique en itivimiut ont aussi eu des répercussions sur la fonction de chacune de ces constructions, en particulier pour les constructions ergatives et antipassives. Par exemple, le patient d’une construction ergative renvoie à un argument déjà mentionné selon Kalmár (1979) ou prioritairement à un argument déjà mentionné selon Hallman (2008). Pourtant, l’analyse des constructions ergatives et antipassives en itivimiut nous montre plutôt le contraire. Un patient peut être omis dans une construction antipassive lorsque celui-ci est facilement identifiable ou retrouvable dans ce qui a déjà été dit, alors que le patient d’une construction ergative est mis en emphase pour le dissocier de ce qui a été dit. Notre analyse se démarque aussi de l’hypothèse de Johns (2012), qui a proposé que la construction ergative dans les dialectes inuktitut en transition est employée lorsque le patient a été préalablement mentionné et que celui-ci n’est pas présent

syntactiquement, ce qui confère à la flexion verbale des constructions ergatives une nature anaphorique. Nous avons vu que le patient est encore souvent présent dans les constructions ergatives en itivimiut, et que ce patient est mis en emphase justement pour ne pas le confondre avec un argument préalablement mentionné.

La présente hypothèse en itivimiut se rapproche plus de celles de Menovščikov (1969), de Dorais (1988) et de Tersis & Carter-Thomas (2005), qui ont proposé que l'alternance entre les constructions antipassives et ergatives pouvait être conditionnée par le participant sur lequel l'énoncé met l'accent, c'est-à-dire l'agent pour la construction antipassive et le patient pour la construction ergative. Cependant, notre analyse en itivimiut a montré plus précisément comment les constructions antipassives et ergatives sont employées par rapport aux énoncés qui les précèdent. De plus, contrairement à l'hypothèse de Tersis & Carter-Thomas (op.cit.), la mise en emphase du patient dans une construction ergative n'implique pas que cet élément devienne le topique de l'énoncé. En ce qui concerne la construction passive, nous avons vu que son emploi ne cadre pas exactement avec ce que Paillet (1976) et Kalmár (1979) avaient proposé, puisque cette construction sert plus particulièrement à garder le topique sur le même de l'énoncé précédent, et que les caractéristiques de l'agent ne sont pas pertinentes pour expliquer son emploi. Toutefois, il n'est pas exclu que l'analyse de la construction passive en itivimiut s'applique aussi aux autres dialectes de la langue, qu'ils soient en transition vers un schéma accusatif ou non.

## CHAPITRE VI

### DISCUSSION THÉORIQUE

L'analyse de l'expression de la transitivité en itivimiut a révélé plusieurs caractéristiques qui n'avaient pas encore été attestées dans ce sous-dialecte ou dans d'autres (sous-)dialectes inuktitut. D'un point de vue descriptif, l'agent d'une construction ergative ne peut plus être exprimé lexicalement dû à la perte de la marque casuelle ergative. Généralement, la construction ergative comporte un patient à la troisième personne, tandis qu'un patient à la première ou à la deuxième personne est exprimé sous la forme d'un pronom dans une construction antipassive. Il a été intéressant de remarquer de plus que ces dernières caractéristiques s'apparentent à celles de la construction transitive de base et de la construction ergative en aléoute, qui appartient à la même famille de langues et qui a déjà subi une transition vers un schéma accusatif. D'un point de vue fonctionnel, la construction antipassive est la construction transitive employée dans un contexte neutre lorsque l'agent et/ou le patient sont présents syntaxiquement. La construction ergative apparaît à l'intérieur d'enchaînements d'énoncés complexes, et sert d'outil de désambiguïsation afin de mettre en emphase le patient. Encore une fois, les propriétés des constructions ergatives et antipassives en itivimiut ont pu être comparées à celles des constructions analogues en aléoute. Finalement, nous avons vu que la construction passive s'emploie plus particulièrement à garder le topique de l'énoncé sur le même argument lorsque celui renvoie à un patient.

En conclusion de ce mémoire, nous analyserons brièvement les résultats obtenus ci-dessus dans une perspective théorique. Il ne s'agira pas d'émettre des hypothèses approfondies, mais d'offrir des explications préliminaires à propos de quelques points théoriques liés à notre étude. Trois aspects seront étudiés. À la section 6.1, nous chercherons à évaluer si l'itivimiut peut toujours être considéré comme une langue ergative. À la section 6.2, nous tenterons de cibler les causes de la transition vers un schéma accusatif dans les



dialectes inuktitut. À la section 6.3, nous appliquerons le concept de la transitivité scalaire aux constructions transitives de l'itivimiut afin de mesurer leur degré de transitivité.

### 6.1 Toujours une langue ergative?

Peut-on toujours considérer l'itivimiut comme une langue ergative? Selon la définition traditionnelle, l'ergativité renvoie à un alignement grammatical qui consiste à traiter le sujet d'un verbe intransitif de la même façon que l'objet d'un verbe transitif et ce, différemment d'un sujet d'un verbe transitif. D'un point de vue morphologique, l'objet d'une construction ergative en itivimiut (=le patient) est encore marqué de la même manière que le sujet d'une construction intransitive, puisque ces deux arguments sont marqués par le cas absolutif. Cependant, il n'est plus possible de considérer que le sujet d'une construction ergative (=l'agent) est traité différemment, parce que celui-ci ne peut plus être présent syntaxiquement.

D'autre part, les dialectes de la langue inuite présentent seulement une ergativité morphologique, c'est-à-dire que la langue comporte un pivot syntaxique du type S/A (voir section 4.1.1), ce qui équivaut à une accusativité syntaxique. Par exemple, un argument sous-entendu à l'intérieur d'une combinaison d'énoncés (une coordination ou une subordination) fait référence nécessairement à A (sujet d'une construction ergative) ou à S (sujet d'une construction intransitive), comme on peut le constater en (137).

Inuktitut du Nunavik (Mahieu, 2004 : p.10)

(137) *Piita-up*      *piaraq*      *taku-janga*      *ani-luni-lu*  
 Pierre-ERG      enfant.ABS      voir-PART.O3S.S3S      SORTIR-IMPERF.APP.S3S-et  
 'Pierre, voit l'enfant et il; sort'

De plus, l'ergativité morphologique de la langue est partielle, puisque la marque casuelle ergative n'est visible que sur un argument singulier à la troisième personne (comme nous avons discuté brièvement à la section 4.2). Comme on peut voir en (138), les pronoms à la première ou à la deuxième personne et les arguments au duel ou au pluriel ne présentent pas cette marque casuelle lorsqu'ils occupent la position du sujet d'une construction ergative.

Tunumiisut (Tersis & Carter-Thomas , 2005 : p.478)

(138) a. *uaqnga*      *qimmiq*      *taki-wa-qnga*  
 me                  dog.ABS      see-IND-O3S.S1S  
 'I am seeing the dog'

b. *piniagtu-t*      *qimmi-t*      *taki-wa-at*  
 hunter-PL      dog-PL      see- IND-O3P.S3P  
 'Hunters are seeing the dogs'

Dans un cas comme en (138a), il ne peut pas y avoir d'ambiguïté à identifier le sujet et l'objet de la construction, puisque la flexion verbale indique que le sujet est à la première personne du singulier. Et les pronoms à la première ou à la deuxième personne ne sont de toute manière employés que très rarement dans un tel contexte. Par contre, dans un cas comme en (138b), où les deux arguments sont à la troisième personne et au pluriel, seulement le contexte permet de reconnaître leur fonction syntaxique respective.

Ainsi, la manifestation de l'ergativité dans la langue inuite est déjà limitée à la base et elle est maintenant visible en itivimiut seulement parce que l'objet d'une construction ergative est marqué de la même façon que le sujet d'une construction intransitive. À la section 4.1.2, nous avons vu que certaines langues présentent une ergativité scindée selon les caractéristiques pragmatiques de l'énoncé. Par exemple, le dogon et le yukaghir de la toundra affiche un alignement ergatif lorsque le sujet d'un verbe intransitif est mis en emphase (Maslova, 2006). De la même manière, le tibétain de Lhassa présente un alignement ergatif quand l'accent est mis sur le sujet d'une construction transitive (Tournadre, 1995). Comme la construction ergative est employée en itivimiut pour mettre en emphase son objet dans un enchaînement d'énoncés complexe, nous pourrions émettre l'hypothèse que le même facteur d'ergativité scindée est présent ici.

Cependant, il y a un argument qui affaiblit fortement cette hypothèse. L'ergativité scindée d'un grand nombre de langues peut être expliquée à l'aide de la hiérarchie nominale de Silverstein (1976) et de Dixon (1994), qui suggèrent que certains éléments linguistiques sont plus susceptibles par leur sens de provoquer l'apparition d'un alignement morphosyntaxique accusatif lorsque ceux-ci jouent le rôle de A. Comme nous avons mentionné plus tôt, les pronoms à la première, à la deuxième et à la troisième personne sont les éléments les plus enclins typologiquement à faire surgir un alignement accusatif. Or, une construction ergative en itivimiut peut être employée seulement lorsque son sujet renvoie à

un argument à une de ces trois personnes et qui a déjà été mentionné dans le discours, un argument qui présente donc les mêmes caractéristiques de ces pronoms. De plus, nous avons vu à la section 4.1.3 qu'il n'a jamais été attesté qu'une langue comporte un alignement du type ergatif sur les pronoms et un alignement du type accusatif sur les noms. Le cas de l'itivimiut serait alors exceptionnel. Par ailleurs, il resterait à expliquer pourquoi l'alignement est parfois du type ergatif et parfois du type accusatif lorsque le sujet est absent lexicalement, puisque le sujet est aussi fréquemment sous-entendu dans les constructions antipassives.

L'hypothèse suggérée ici propose plutôt que la construction ergative en itivimiut ne présente plus un alignement morphosyntaxique de type ergatif, et que celle-ci est employée uniquement pour marquer différemment un objet. En d'autres mots, la construction ergative est sur le point de perdre (si ce n'est pas déjà fait) son statut de construction syntaxique distincte, au profit d'un marquage spécial de l'objet pour mettre celui-ci en emphase. Cette hypothèse reflète bien les résultats obtenus lors de l'analyse des données, où nous avons vu que la construction ergative est très peu employée et ne peut plus avoir un sujet exprimé lexicalement, et que la construction antipassive est la construction transitive employée dans un contexte neutre lorsque l'agent et/ou le patient d'un événement transitif sont exprimés. Ainsi, la voix antipassive ne serait plus effective en itivimiut, la construction antipassive serait la construction transitive de base et le cas modalis (-mik) renverrait plutôt à un cas accusatif. D'un autre côté, la morphologie de 'l'ancienne' construction ergative ne serait dorénavant utilisée que pour désambiguïser un objet dans un enchaînement d'énoncés complexe, et par conséquent l'itivimiut présenterait un alignement morphosyntaxique du type accusatif.

Évidemment, des études supplémentaires sont nécessaires pour valider cette hypothèse. Cependant, il est à noter qu'un marquage différentiel de l'objet (traduction de la notion *differential object marking*) pour désambiguïser un enchaînement d'énoncés a déjà été relevé dans d'autres langues, par exemple en yongren lolo (139).

Yongren Lolo (Gerner, 2008 : p.299)

(139) a.  $\eta\sigma^{33}$   $\epsilon e^{33} mo^{33}$   $ts\sigma^{33}$   $ʒi^{33}$   
 1sg snake follow go  
 'I follow the snake' ou 'The snake follows me'

b.  $\eta o^{33}$   $\epsilon e^{33} mo^{33}$   $t^h i e^{21}$   $ts\omega^{33}$   $zi^{33}$   
 1sg snake obj follow go  
 'I follow the snake'

Dans cette langue, l'ordre des mots devant le verbe est libre. L'énoncé a donc deux interprétations possibles en (139a). Lorsque le contexte n'est pas suffisant pour distinguer le sujet et l'objet, le morphème  $t^h i e^{21}$  est alors utilisé pour identifier l'objet, comme en (139b). Par conséquent, il est concevable typologiquement que l'itivimiut fasse partie d'un groupe de langues qui emploient un marquage spécial de l'objet à des fins de désambiguïsation. Toutefois, il est important aussi de souligner que la nouvelle fonction de la construction ergative en itivimiut pourrait aller plus loin que le cadre d'un marquage différentiel sur l'objet, puisque certaines contraintes s'appliquent aussi à l'agent.

## 6.2 L'origine de la transition vers l'accusativité en inuktitut

La deuxième question importante par rapport aux résultats de ce mémoire concerne l'origine de la transition vers un schéma accusatif que subissent les dialectes de l'inuktitut. À ce sujet, nous proposerons deux pistes de recherches afin d'expliquer le phénomène. La première se penchera plus précisément sur la perte de la marque casuelle ergative *-up*, et la deuxième sur le remplacement de la construction ergative par la construction antipassive.

Tout d'abord, nous avons vu dans la section précédente que l'utilisation de la marque casuelle ergative pour marquer le sujet d'une construction ergative est limitée à un contexte bien particulier dans la langue inuite, à savoir lorsque cet argument est au singulier et à la troisième personne. Et en itivimiut, non seulement cette marque n'est plus employée, mais un argument ne peut plus être exprimé lexicalement dans cette position syntaxique. Il n'est peut-être pas surprenant alors de constater que la plupart des études qui ont signalé une transition vers l'accusativité dans les dialectes inuktitut mentionnent souvent que le sujet d'une construction ergative est rarement présent syntaxiquement (Allen, à paraître) ou qu'il est contraint par différents facteurs (Spreng, 2005, 2012). Des études sur le discours semblent pouvoir amener un élément de réponse à ce phénomène.

Par exemple, DuBois (1987) a démontré que l'argument occupant la position A renvoie généralement à un argument déjà mentionné. De plus, la flexion verbale de la langue sur laquelle l'auteur a travaillé, un dialecte de la langue maya, est aussi du type pronominal (comme pour la langue inuite), et DuBois a relevé que A n'est généralement pas exprimé

lexicalement puisqu'il renvoie à de l'information connue. Dans une autre étude, Nowak (2009) a montré que ces deux propriétés que DuBois a relevées dans ce dialecte de la langue maya se retrouvent aussi en inuktitut. Ainsi, l'utilisation très restreinte de la marque casuelle ergative et l'absence fréquente du sujet dans les constructions ergatives en inuktitut représentent deux facteurs qui ont sans doute favorisé la perte de ce marqueur casuel. En outre, nous avons mentionné plus tôt qu'il existe un syncrétisme morphologique entre les constructions ergatives et génitives. Le morphème *-up* peut alors être employé comme marqueur de cas ergatif et comme marqueur de cas génitif, et par conséquent être présent deux fois dans le même énoncé comme en (140) et occupé deux fonctions syntaxiques distinctes, ce qui pourrait créer de l'ambiguïté.

Kalaallisut (Malouf, 1999 : p.2)

(140) <i>Hansi-p</i>	<i>qimmi-p</i>	<i>ame-gar-tip-paa</i>
Hans-ERG	dog-GÉN	skin-have-CAUS-PART.O3S.S3S
'Has let him have a dog's skin'		

Le deuxième aspect par rapport à l'origine de la transition vers l'accusativité en inuktitut concerne le remplacement de la construction ergative par la construction antipassive. De prime abord, ce changement ne devrait pas surprendre. Dixon (1994 : chapitre 7) mentionne que la cause la plus fréquente de la chute de l'ergativité dans les langues renvoie à l'établissement de la construction antipassive comme nouvelle construction transitive de base. Toujours selon Dixon, un tel changement est souvent provoqué par des caractéristiques appartenant au pivot syntaxique de la langue. Ainsi, de la même manière que l'alternance entre les constructions ergatives, antipassives et passives a pu être expliquée en itivimiut, nous verrons que les propriétés dans l'enchaînement des énoncés en inuktitut donnent un indice sur la transition vers l'accusativité.

À la section 4.2, nous avons vu que les dialectes de la langue inuite affectés par la transition vers l'accusativité appartenaient tous à l'ensemble dialectal de l'inuktitut. Il est intéressant alors de noter que les dialectes inuktitut possèdent des caractéristiques morphosyntaxiques différentes par rapport aux trois autres ensembles dialectaux. Comme nous avons parlé brièvement au chapitre 1, les dialectes de l'inupiaq, de l'inuktun et du kalaallisut possèdent trois types de flexion verbale utilisés dans les énoncés subordonnés transitifs afin d'indiquer la référentialité ou la non-référentialité avec le sujet de l'énoncé

principal. La première précise que le sujet de l'énoncé principal sera le même que celui de l'énoncé subordonné (141a), la deuxième signale que le sujet de l'énoncé principal ne renverra ni au sujet ni à l'objet de l'énoncé subordonné (141b), et la troisième indique que le sujet de l'énoncé principal fera référence à l'objet de l'énoncé subordonné (141c).

Siglitun (Dorais, 2003 : p.69)

(141) a. <i>kunik-kamiung</i> kiss.PERF.RÉFL.SUJ.O3S 'When X kissed Y, X laughed'	<i>iglaq-tuq</i> laugh-IND.S3S	SUJET RÉFLEXIF
b. <i>kuning-magu</i> kiss.PERF.NON.RÉFL.O3S 'When X kissed Y, Z laughed'	<i>iglaq-tuq</i> laugh-IND.S3S	NON RÉFLEXIF
c. <i>kuning-mani</i> kiss.PERF.RÉFL.OBJ.O3S 'When X kissed Y, Y laughed'	<i>iglaq-tuq</i> laugh-IND.S3S	OBJET RÉFLEXIF

Dans les dialectes inuktitut, seulement les deux premiers types de flexion verbale sont présents. De plus, le deuxième type de flexion verbale comme en (141b) exprime seulement que le sujet de l'énoncé principal ne sera pas le même de celui de l'énoncé subordonné. Par conséquent, il est impossible dans les dialectes inuktitut de signaler que le sujet de l'énoncé principal renvoie à l'objet d'un énoncé subordonné transitif; et un énoncé comme celui en (141b) est ambigu en inuktitut puisque, si le sujet de l'énoncé principal n'est pas exprimé lexicalement, il pourrait alors faire référence aussi bien à l'objet de l'énoncé subordonné qu'à tout autre argument. En revanche, l'usage de la flexion verbale employée pour indiquer que le sujet de l'énoncé principal renvoie à l'objet de l'énoncé subordonné est très effectif dans les autres dialectes de la langue inuite. Par exemple, dans les dialectes de l'inupiaq, du kalaallisut et du siglitun (qui appartient à l'inuktun), cette flexion verbale indique clairement si cet objet est à la première, à la deuxième ou à troisième personne du singulier, du duel ou du pluriel. Et en inupiaq, ce type de flexion verbale existe aussi au mode contemporatif, qui exprime que les événements de la subordonnée et de la principale se produisent en même temps (Dorais, 2003 : p.70).

Par ailleurs, Berge (2011) a réalisé une étude sur le discours en kitaamiutut. L'auteure note que les constructions ergatives représentent 31% du corpus et que l'objet dans ces constructions renvoie généralement au topique de l'énoncé. Ces résultats sont corroborés



par Tersis & Carter-Thomas (2005), dont les résultats sont similaires en tunumiisut, l'autre dialecte du Groenland. Ainsi, les constructions ergatives peuvent servir d'ancrage à un nouveau topique, comme la construction ergative à la deuxième ligne en (142).

Kalaallisut (Berge, 2011 : p.201)

(142) *aamma*            *pero-reer-lunga*  
and                    become.adult-already-CONT.S1S  
'and when I was already an adult'

*tassa*                *paasi-vara*  
that.is              understand-PART.O3S.S3S  
'I understood it'

*ilumoor-toq*            *taana*  
be true-IND.S3S        that.ABS  
'It was true, that'

Par conséquent, que ce soit à l'intérieur d'énoncés subordonnés (141) ou d'énoncés indépendants (142), la construction ergative dans ces dialectes peut être employée pour indiquer que le topique de l'énoncé renvoie à leur objet. En ce qui concerne les dialectes inuktitut, les flexions verbales dans les énoncés subordonnés transitifs favorisent nécessairement la continuation du topique autour du sujet, puisqu'une coréférence avec l'objet d'une construction ergative est impossible. Ainsi, la continuation du topique autour du sujet ne peut que renforcer un pivot syntaxique de type S/A (accusativité syntaxique) et favoriser l'utilisation des constructions antipassives (alignement accusatif) au détriment des constructions ergatives. D'ailleurs, cette hypothèse est plausible en itivimiut vu qu'un objet dans une construction ergative n'indique plus le topique de l'énoncé (voir section 5.4.3).

Finalement, ce parallèle entre les dialectes inuktitut et les autres de la langue inuite au sujet des types de flexions verbales que ces groupes dialectaux ne partagent pas est très intéressant puisqu'il peut probablement être expliqué par les trajets migratoires du peuple de Thulé (présentés à la Figure 1-2), qui sont survenus vers l'an 1000 et qui expliquent le fait que les dialectes du Groenland (kalaallisut) sont lexicalement et grammaticalement plus proches des dialectes parlés à l'ouest du continuum (l'inupiaq et l'inuktun) que des dialectes parlés sur l'île de Baffin, au Nunavik ou au Labrador (l'inuktitut). Ainsi, la perte de l'ergativité en inuktitut peut être expliquée non seulement d'un point de vue synchronique par ses caractéristiques grammaticales, mais aussi d'un point de vue diachronique par les mouvements migratoires des descendants des locuteurs de chacun des dialectes de la langue.

### 6.3 La transitivité scalaire en itivimiut

À l'intérieur de ce mémoire, la transitivité a été considérée comme une notion scalaire, où plus plusieurs constructions syntaxiques dans une langue peuvent exprimer un événement transitif selon un degré variable. Jusqu'ici, l'analyse s'est concentrée sur les constructions ergatives, antipassives et passives, qui peuvent toutes communiquer un événement où un agent agit sur un patient. Cependant, selon la même conception de la transitivité, d'autres constructions syntaxiques répondent à cette définition. Par exemple, il y a les constructions à la voix réciproque (143a) ou à la voix réfléchie (143b), et les constructions intransitives dont le verbe peut être analysé comme ambitransitif (143c)<sup>33</sup>.

- (143) a. *takkua*                      *uvigartuuk*                      *nalli-gi-uti-juuk*  
           ceux-là.ABS            adolescent.ABS.DL            aimer-TR-RÉCIPR-IND.S2D  
           'Ceux deux adolescents s'aiment'
- b. *targatuuti-kkut*                      *imminik*                      *taku-vunga*  
           miroir.VIA.SG                      soi-même                      voir-IND.S1S  
           'Je me vois dans le miroir'
- c. *niri-vunga*                      *sar-mit*  
           manger-IND.S1S                      table-ABL.SG  
           'Je mange à la table'

Nous n'avons pas encore discuté de ces constructions syntaxiques parce qu'elles ne sont pas impliquées dans la transition vers l'accusativité, et qu'elles ne font pas concurrence aux constructions ergatives, antipassives et passives dans le discours vu qu'elles expriment un événement où un seul participant est impliqué sémantiquement (où le participant des constructions réciproque et réfléchie représente en même temps l'agent et le patient). Toutefois, toutes ces constructions transitives peuvent être classées selon leur degré de transitivité. Spreng (2002) a déjà tenté de classer les constructions transitives de l'inuktitut selon les paramètres de Hopper & Thompson (1980), comme on peut voir au Tableau 6-1.

<sup>33</sup> Il est à noter que ces constructions intransitives pourraient aussi être analysées comme des constructions antipassives dont l'objet renvoie à un élément générique.

Tableau 6-1 Évaluation de la transitivité scalaire en inuktitut (Spreng, 2002 : p.4-6)<sup>34</sup>

	<b>Ergative</b>	<b>Antipassive avec patient</b>	<b>Antipassive sans patient</b>	<b>Intransitive</b>
<b>Participants</b>	2	2	1 ou 2	1
<b>Kinésie</b>	Oui	Oui	Oui	Non
<b>Télicité</b>	Télique	Atélique	Atélique	Atélique
<b>Duration</b>	Non-ponctuel	Non-ponctuel	Non-ponctuel	Non-ponctuel
<b>Volitionalité</b>	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Polarité</b>	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Agentivité</b>	(Très) haut	Haut	Haut	Haut
<b>Affectivité de l'objet</b>	Élevé	Élevé	Élevé ou Ø	Ø
<b>Définitude de l'objet</b>	Élevé	Moins élevé	Encore moins élevé	Ø

Selon les propriétés des constructions syntaxiques en inuktitut (avant une transition vers l'accusativité), Spreng évalue que la construction ergative est la construction exprimant le plus haut degré de transitivité, suivi de la construction antipassive avec un patient syntaxiquement présent, de la construction antipassive dont le patient est absent syntaxiquement (= entité générique), et finalement de la construction intransitive. Notez que les constructions présentées en (143) peuvent être toutes considérées comme des constructions intransitives puisqu'un seul participant est impliqué sémantiquement, et que la construction passive peut être classée comme une construction antipassive avec ou sans patient puisque l'agent peut aussi être omis. Les paramètres de Hopper & Thompson (1980) qui ont permis à Spreng de distribuer les constructions syntaxiques de l'inuktitut selon cette hiérarchie renvoient principalement à l'aspect verbal et la définitude de l'objet (=patient dans une construction ergative ou antipassive), ainsi qu'au nombre de participants. Par conséquent, une construction ergative est plus transitive qu'une construction antipassive avec un objet exprimé lexicalement puisque l'aspect verbal est achevé et l'objet est défini dans une construction ergative (tandis que l'aspect verbal est inachevé et l'objet est indéfini dans une construction antipassive). Par la suite, une construction antipassive avec objet est plus transitive qu'une construction antipassive sans objet ou qu'une construction intransitive, vu qu'elle comporte deux arguments exprimés syntaxiquement contrairement aux deux

<sup>34</sup> Le paramètre du mode n'a pas été considéré puisque tous ces types de constructions expriment un événement réalisé.

dernières. Finalement, une construction antipassive sans objet est plus transitive qu'une construction intransitive parce qu'un objet est tout de même sous-entendu en référant à une entité générique.

D'après les hypothèses plus récentes de la transitivité scalaire (section 3.2.2), les résultats restent les mêmes. Selon Kittilä (2002), la caractéristique la plus importante dans la définition de la transitivité est l'implication dans un événement d'un agent et d'un patient distincts et référentiels, et les deux paramètres sémantiques impliqués sont l'*agentivité* et l'*affectivité (de l'objet)*. Selon Næss (2007), la construction transitive prototypique est un énoncé où deux participants sont maximalelement distincts sémantiquement en ce qui concerne leur rôle dans l'événement, à savoir que l'un est un agent et l'autre est un patient, et les trois caractéristiques qui permettent de les distinguer sont la *volition* et l'*instigation* chez l'agent et l'*affectivité de l'objet* chez le patient. Par conséquent, aussi bien Kittilä que Næss considèrent prédominants les paramètres de l'affectivité de l'objet et de l'implication de deux participants distincts dans l'évaluation de la transitivité prototypique, et ces deux paramètres équivalent à ceux dont nous avons parlé plus haut et qui ont permis à Spreng d'évaluer la transitivité des constructions syntaxiques en inuktitut, c'est-à-dire de l'aspect verbal et la définitude de l'objet (=affectivité de l'objet), et le nombre de participants (=deux participants distincts). Les résultats restent donc les mêmes.

Toutefois, cette analyse convient seulement pour les dialectes inuktitut qui n'ont pas encore subi une transition vers un schéma accusatif. En ce qui concerne l'itivimiut, l'analyse reste la même pour la majorité des constructions, à l'exception pour les constructions ergatives et antipassives étant donné que leurs caractéristiques ont passablement changé. En fait, les hypothèses de la transitivité scalaire n'arrivent pas réellement à cibler une des deux constructions comme plus transitive que l'autre (Je fais ici abstraction de la construction antipassive avec un patient qui renvoie à une entité générique, construction qui est logiquement moins transitive que les constructions ergatives et antipassives avec deux participants comme Spreng l'a démontré au Tableau 6-1). Comme nous avons vu au chapitre 5, le patient exprimé dans une construction antipassive peut dorénavant être défini, et les données n'ont pas montré que le patient est plus affecté dans une construction ergative que dans une construction antipassive. Ainsi, que ce soit avec les paramètres sémantiques proposés par Hopper & Thompson (1980) ou avec les paramètres *similaires* de Kittilä (2002)

et de Næss (2007), aussi bien la construction ergative que la construction antipassive sont en mesure d'exprimer le même niveau de transitivité en itivimiut puisque ces deux constructions peuvent comporter tous les deux un patient défini et totalement affecté, ce qui n'était pas le cas auparavant. Évidemment, d'un point de vue purement syntaxique, nous pourrions postuler que la construction ergative est moins transitive vu que l'agent ne peut en aucun cas être exprimé lexicalement. Toutefois, il est important de rappeler que, dans une construction ergative, deux participants sont nécessairement présents sémantiquement et aussi encodés dans la flexion verbale, donc présents syntaxiquement.

Comme nous avons vu au chapitre 3, les hypothèses de la transitivité scalaire tentent de rendre compte de l'alternance des constructions syntaxiques à l'intérieur d'une même langue selon leur sens et leur forme respective. Or, l'alternance entre la construction ergative et la construction antipassive en itivimiut, qui peuvent tous les deux exprimer un événement transitif équivalent, semble être expliquée dorénavant par des facteurs discursifs plutôt que par des variations sémantiques. L'analyse de la transitivité en itivimiut nous amène donc à réévaluer les hypothèses de la transitivité scalaire, puisque celles-ci ne tiennent pas compte des aspects discursifs des énoncés. Pour notre étude, le problème peut être résolu si on considère l'hypothèse présentée à la section 6.1, selon laquelle la construction ergative a perdu son statut de construction syntaxique distincte et que l'utilisation de sa morphologie consiste plutôt en un marquage différentiel de l'objet. Néanmoins, il reste possible dans une langue que différentes constructions syntaxiques puissent exprimer un événement transitif équivalent et que leur alternance ne puisse être expliquée que par le contexte discursif dans lequel celles-ci sont employées. La considération de la pragmatique dans la conception typologique de la transitivité est d'autant plus indiquée puisque la grammaticalisation d'un type d'alignement morphosyntaxique serait directement liée au fonctionnement discursif de la langue (voir p.ex. DuBois, 1987). Évidemment, comme cette question déborde largement les objectifs de ce mémoire, celle-ci restera en suspens pour l'instant.

## CONCLUSION

L'objectif du mémoire était d'analyser l'expression de la transitivité en itivimiut, le sous-dialecte inuktitut du Nunavik parlé sur la côte est de la baie d'Hudson. Pour ce faire, un corpus a été constitué à l'été 2011 dans la communauté d'Inukjuak afin que l'analyse porte sur des données récentes. D'un point de vue théorique, nous avons adopté la conception de la transitivité scalaire, qui traite les différentes constructions syntaxiques des langues selon un continuum de transitivité à l'aide de traits formels et sémantiques (Hopper & Thompson 1980; Tsunoda 1985; Kittilä 2002; Naess 2007), et nous avons analysé les données selon une approche fonctionnelle-typologique (p.ex. Givón, 1984, 1990 et 2001), en cherchant à déterminer la fonction de chaque construction transitive et à comparer les données avec celles d'autres dialectes ou langues afin de dégager des universaux translinguistiques. Et comme des études récentes avaient relevé une transition vers l'accusativité dans quelques dialectes inuktitut (Johns, 1999, 2001, 2006, 2012 ; Spreng, 2005, 2012; Allen, à paraître), l'analyse a étudié dans un premier temps si l'itivimiut a subi des changements similaires à ceux rapportés dans ces études et dans un deuxième temps comment l'alternance entre les constructions transitives de la langue peut dorénavant être expliquée.

Les résultats ont montré que la construction ergative est peu employée en itivimiut comparativement à la construction antipassive. De plus, la construction ergative présente la restriction de ne jamais avoir un agent exprimé lexicalement (dû à la perte de la marque casuelle ergative) et une forte tendance à avoir un patient à la troisième personne (singulier ou pluriel). En ce qui concerne la construction antipassive, elle est la construction transitive la plus utilisée, elle ne possède aucune restriction sémantique ou syntaxique, et elle est la construction généralement employée lorsque le patient est à la première ou à la deuxième personne. Il a été intéressant de noter d'ailleurs que les caractéristiques de ces deux constructions syntaxiques en itivimiut équivalent à celles de la construction transitive de base et de la construction ergative en aléoute, une langue qui appartient aussi à la famille eskimo-aléoute et qui a déjà subi une transition vers l'accusativité. Les résultats obtenus ressemblent en partie à ceux qui avaient été relevés dans les études précédentes sur différents dialectes



inuktitut, puisque des restrictions s'appliquent de moins en moins à la construction antipassive et de plus en plus à la construction ergative. Toutefois, l'impossibilité absolue d'avoir un agent exprimé lexicalement dans une construction ergative et la plus grande utilisation des constructions antipassives comparativement aux constructions ergatives n'ont été relevées qu'en itivimiut, ce qui laisse présager que la transition vers l'accusativité est plus avancée en comparaison à celle dans les autres dialectes inuktitut.

Par ailleurs, des analyses discursives ont montré que la construction antipassive est la construction transitive privilégiée dans un contexte neutre lorsque l'agent et/ou le patient sont présents lexicalement, et que le patient omis syntaxiquement renvoie soit à une entité générique ou à un argument préalablement mentionné si celui-ci est facilement identifiable. Pour ce qui est de la construction ergative, celle-ci est employée à l'intérieur d'enchaînements d'énoncés complexes et sert d'outil de désambiguïsation pour mettre en emphase le patient. Ces résultats expliquent sans doute pourquoi l'agent n'y est en aucun temps exprimé lexicalement et que le patient n'est quasiment jamais à la première ou à la deuxième personne, puisqu'un argument à ces deux personnes grammaticales est rarement ambigu. Encore une fois, un parallèle a été établi entre l'itivimiut et l'aléoute, où nous avons vu que les caractéristiques discursives des constructions antipassives et ergatives en itivimiut sont les mêmes que celles des constructions transitives et ergatives en aléoute, ce qui laisse paraître que la grammaticalisation de l'alignement morphosyntaxique de type accusatif dans ces deux langues apparentées comporte plusieurs similitudes.

En outre, les analyses discursives ont fait voir que la construction passive est principalement employée pour permettre la continuité du topique sur le même argument, et que les caractéristiques de l'agent ne sont pas pertinentes pour en expliquer l'utilisation. Cette hypothèse est renforcée d'une part par les erreurs réalisées par les participants dans les exercices de traduction au sujet du choix de la voix grammaticale, qui ont montré que ceux-ci ont eu tendance à promouvoir en position sujet l'argument qui possède les caractéristiques les plus fortes d'un agent prototypique, et d'autre part par une comparaison effectuée avec le sesotho, qui démontre que, dans ces deux langues, la construction passive est employée tôt et fréquemment par les locuteurs et qu'elle exerce la même fonction discursive.

Finalement, nous avons au dernier chapitre trois points théoriques en lien avec les résultats de l'analyse. Tout d'abord, nous nous sommes questionnés si l'itivimiut peut

toujours être considéré comme une langue ergative. Comme les dialectes de la langue inuite ne présentent à la base qu'une ergativité morphologique partielle et qu'un alignement du type ergatif est dorénavant observable en itivimiut seulement par le marquage similaire de S et de O lorsqu'une construction ergative est employée (puisque A ne peut plus être exprimé lexicalement), nous avons conclu que l'ergativité est éteinte dans ce sous-dialecte inuktitut. L'hypothèse proposée ici avance plutôt que la construction ergative a perdu son statut de construction syntaxique distincte et que sa morphologie est maintenant employée pour effectuer un marquage spécial de l'objet à des fins de désambiguïsation.

Par la suite, nous avons cherché à cerner les causes de la transition vers un schéma accusatif dans les dialectes inuktitut. Le premier facteur que nous avons suggéré est la faible utilisation de la marque casuelle ergative. En effet, le cas ergatif n'est visible que sur un argument à la troisième personne du singulier et l'argument A n'est généralement pas exprimé lexicalement en inuktitut (Nowak, 2009). De plus, le morphème *-up* est employé aussi bien comme marque casuelle ergative que comme marque casuelle génitive, ce qui peut créer de l'ambiguïté dans un énoncé si ce morphème est utilisé dans chacune de ces deux fonctions. Le deuxième facteur que nous avons proposé renvoie aux types de flexion verbale que les dialectes inuktitut possèdent. Comparativement aux autres ensembles dialectaux de la langue inuite, les flexions verbales employées dans les subordonnées transitives en inuktitut ne permettent pas la coréférentialité entre l'objet de l'énoncé subordonné et le sujet de l'énoncé principal. Ainsi, le fait que le sujet d'un énoncé principal en inuktitut puisse faire référence seulement au sujet d'un énoncé subordonné ne peut que renforcer un pivot syntaxique de type S/A (accusativité syntaxique) et favoriser l'utilisation de constructions antipassives (alignement accusatif) au détriment de constructions ergatives. À ce sujet, nous avons d'ailleurs pu observer que l'utilisation d'une construction ergative comme énoncé indépendant en kilaallisut marque généralement le topique de l'énoncé sur son objet (Tersis & Carter-Thomas, 2005; Berge, 2011), tandis que ce n'est plus le cas en itivimiut.

Dernièrement, nous avons appliqué le concept de la transitivité scalaire à l'ensemble des constructions transitives de l'itivimiut afin d'évaluer leur degré de transitivité respectif. L'analyse nous a montré que les différentes hypothèses de la transitivité scalaire n'arrivaient pas à rendre compte de l'alternance entre la construction ergative et la construction antipassive en itivimiut. En fait, ces deux constructions syntaxiques peuvent exprimer un

événement transitif équivalent selon ces définitions, puisque l'alternance entre la construction ergative et la construction antipassive en itivimiut peut dorénavant être expliquée par des facteurs discursifs, tandis que les hypothèses de la transitivité scalaire tentent de rendre compte de l'alternance des constructions syntaxiques d'une même langue à l'aide de leur sens et de leur forme. Ainsi, l'analyse de la transitivité en itivimiut laisse voir que les aspects pragmatiques des énoncés pourraient aussi être un facteur pertinent dans la définition typologique de la transitivité.

## RÉFÉRENCES

2011. «The World Atlas of Language Structures Online». Max Planck Digital Library. En ligne. <<http://wals.info/>>.
- A.Berman, Ruth, et Dan Isaac Slobin. 1994. *Relating events in narrative: crosslinguistic developmental study*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Aissen, Judith. 2003. «Differential object marking: iconicity vs. economy». *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 21, no 3, p. 435-483.
- Allen, Shanley. 1996. «Early passive acquisition in Inuktitut». *Journal of Child Language*, vol. 23, no 1, p. 129-155.
- , À paraître. «The acquisition of ergativity in Inuktitut». In *The acquisition of ergative structures*, E. Bavin et S. Stoll. Amsterdam: Johns Benjamins Publishing Company.
- Andersen, Torben. 1988. «Ergativity in Pãri, a Nilotic OVS language». *Lingua*, vol. 75, p. 289-324.
- Bamberg, Michael G. W. 1987. *The Acquisition of Narratives: Learning to Use Language*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Bandhu, Churamani. 1973. «Clause patterns in Nepali». In *Clause, sentence, and discourse patterns in selected languages of Nepal 2*, Austin Hale, p. 1-79: Summer Institute of Linguistics of the University of Oklahoma.
- Baratin, Marc. 1998. «Aperçu sur la transitivité chez les grammairions anciens». In *La transitivité*, André Rousseau, p. 15-19. Villeneuve-d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- Beach, Matthew. 2003. «Asymmetries between Passivization and Antipassivization in the Tarramiutut Subdialect of Inuktitut». In *The LFG03 Conference*, sous la dir. de Miriam Butt and Tracy Holloway King. University at Albany: CSLI Publications.
- , 2011. «Studies in Inuktitut grammar». Thèse de doctorat en linguistique, University of Buffalo.

- Beaudoin-Lietz, Christa. «Aspects of Certain Intransitivizing Postbases and of a Transitivity Postbase in Labrador Inuttut». Memorial University of Newfoundland.
- Benua, Laura. 1995. «Yupik Antipassive». In *The 31st Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, sous la dir. de Audra Dainora, p. 28-44. Chicago: Chicago Linguistic Society.
- Berge, Anna. 2008. «Unexpected non-anaphoric marking in Aleut». In *Rara & Rarissima: Documenting the fringes of linguistic diversity*, J. Wohlgenuth et M. Cysouw, p. 1-22. Berlin: Mouton de Gruyter.
- , 2011. *Topic and Discourse Structure in West Greenlandic Agreement Constructions*: University of Nebraska Press.
- Bergsland, Knut. 1955. *A Grammatical Outline of the Eskimo language of West Greenland*. Oslo.
- , 1986. «Comparative Eskimo-Aleut Phonology and Lexicon». *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, vol. 80, p. 63-167.
- , 1997. *Aleut Grammar: Unangam Tunuganaan Achixaasiġ*. Fairbanks: Alaska Native Language Center.
- Bittner, Maria. 1987. «On the Semantics of the Greenlandic Antipassive and Related Constructions». *International Journal of American Linguistics*, vol. 53, p. 194-231.
- , 1988. «Canonical and Noncanonical Argument Expressions». Thèse de doctorat en linguistique, University of Texas at Austin.
- Bjørnum, Stig. 2003. *Grønlandsk Grammatik*. Nuuk: Atuagkat.
- Bohnenmeyer, Jürgen, et Mary Swift. 2004. «Event realizations and default aspect». *Linguistics and Philosophy*, vol. 27, p. 263-296
- Bok-Bennema, Reineke. 1991. *Case and agreement in Inuit*. Berlin and New York: Foris publications.
- Canada, Statistique. 2007a. Langue, recensement de 2006. Recensement de 2006. Numéro 97-555-XCB2006004 au catalogue de Statistique 24 Canada. En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=97-555-X2006007&lang=fra>>.

- , 2007b. Peuples autochtones du Canada en 2006: Inuits, Métis et Premières nations. Recensement de 2006. Numéro 97-558-XWF2006001 au catalogue. En ligne. <<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/indexfra.cfm>>.
- Chafe, Wallace. 1975. *The Pear Film*. Berkeley, University of California: 5:55 minutes.
- Chelliah, Shobhana L., et Willem J. de Reuse. 2011. *Handbook of Descriptive Linguistic Fieldwork*. Dordrecht/Heidelberg/London/New York: Springer.
- Clarke, Sarah. 2009. «The Manifestation of Viewpoint Aspect in Inuktitut». *Studia Linguistica*, vol. 63, no 3, p. 292–322.
- Clawson, Anna. 2006. «How to say 'we' in Aleut: choices in a topic-tracking language». In *The Ninth Workshop on American Indigenous Languages*, sous la dir. de Lea Harper. University of California.
- Comrie, Bernard, et Gerald Stone. 1978. *The Russian Language Since the Revolution*. Oxford: Clarendon Press.
- Creissels, Denis. 2004. «Ergativité / accusativité et l'hétérogénéité des constructions intransitives». In *Cercle linguistique de l'INALCO*. Paris.
- , 2006a. *Syntaxe générale, une introduction typologique: Catégories et constructions*. Paris: Hermès.
- , 2006b. *Syntaxe générale, une introduction typologique: La phrase*. Paris: Hermès.
- , 2008. «Remarks on split intransitivity and fluid intransitivity». In *Empirical Issues in Syntax and Semantics 7*, sous la dir. de O. Bonami et P. Cabredo Hofherr, p. 139–168. En ligne. <<http://www.cssp.cnrs.fr/eiss7>>.
- DeLancey, Scott. 1981. «An interpretation of split ergativity and related patterns». *Language*, vol. 57, no 3, p. 626–657.
- Demuth, Katherine. 1990. «Subject, Topic and Sesotho passives». *Journal of Child Language*, vol. 17, p. 67–84.
- Desclés, Jean-Pierre. 1998. «Transitivité sémantique, transitivité syntaxique». In *La transitivité*, André Rousseau, p. 161–180. Villeneuve-d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.



- Dixon, R. M. W. 1968. «Noun classes». *Lingua*, vol. 21, p. 104-125.
- Dixon, R. M. W. 1979. «Ergativity». *Language*, vol. 55, p. 59-138.
- , 1981. «Wargamay». In *Handbook of Australian Languages 2*, R. M. W. Dixon et Barry J. Blake, p. 1-144. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- , 1994. *Ergativity*. Cambridge, massachusetts: Cambridge University Press.
- Dorais, Louis-Jacques. 1986. «Inuktitut Surface Phonology: A Trans-Dialectal Survey». *International Journal of American Linguistics*, vol. 52, p. 20-53.
- , 1988. *Tukilik: An Inuktitut Grammar for All*. Québec: Association Inuksiutiit Katimajit.
- , 1993. *From Magic Words to Word Processing. A History of the Inuit Language*. Iqaluit: Nunavut Arctic College.
- , 2003. *Inuit Languages and Dialects (second, revised edition)*. Iqaluit: Nunavut Arctic College.
- , 2010. *The language of the Inuit: Syntax, semantics, and society in the Arctic*. Montréal/Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Dorais, Louis-Jacques, et Susan Sammons. 2002. *Language in Nunavut: Discourse and Identity in the Baffin Region*. Iqaluit: Nunavut Arctic College.
- Drapeau, Lynn. 2011. *Les langues autochtones : état des lieux et proposition pour l'action*. Coll. «Les Autochtones et le Québec». Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- DuBois, John W. 1987. «The discourse basis of ergativity». *Language*, vol. 63, p. 805-855.
- Egede, Paulo (1760). *Grammatica Grönlandica Danico-Latina*. Copenhagen. IDC, Postrasse 9, Zug, Swirzerland.
- Entwistle, William J. 1953. *Aspects of language*. London: Faber and Faber.
- Foley, William A. 2000. «The Languages of New Guinea». *Annual Review of Anthropology*, vol. 29, p. 357-404.

- Fortescue, M., et L Lennert Olsen. 1992. «The acquisition of West Greenlandic». In *The crosslinguistic study of language acquisition Volume 3*, Dan Isaac Slobin, p. 111-220. Hilldale, NJ: Erlbaum.
- Fortescue, Michael. 1985. «The Degree of Interrelatedness between Inuit Dialects as Reflected by Percentages of Shared Affixes». *International Journal of American Linguistics*, vol. 51, no 2, p. 188-221.
- , 1996. «West Greenlandic half-transitive affixes in a diachronic perspective». In *Cultural and social research in Greenland 95/96: Grønlandsk kultur- og samfundsforskning: essays in honour of Robert Petersen*, Brigitte Jacobsen, Claus Andreassen et Jette Rygaard, p. 34-44. Atuakkiortik, Nuuk: Ilisimatusarfik.
- , 1984. *West Greenlandic: Croom Helm Descriptive Grammars*. London: Croom Helm.
- , 1995. «The historical source and typological position of ergativity in Eskimo languages». *Études/Inuit/Studies*, vol. 19, p. 61-75.
- , 2002. «The rise and fall of polysynthesis in the Eskimo-Aleut family». In *Akademie Verlag GmbH*, N. Evans et H. Sasse, p. 257-275. Berlin: Akademie Verlag GmbH.
- Gerner, Matthias. 2008. «Ambiguity-Driven Differential Object Marking in Yongren Lolo». *Lingua*, vol. 118, p. 296-331.
- Givón, Talmy. 1984. *Syntax: A Functional-Typological Introduction : Volume I*. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins Publishing Company.
- , 1990. *Syntax: A Functional-typological Introduction: Volume II*. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins Publishing Company.
- , 2001a. *Syntax: An Introduction Volume I*. Amsterdam/Phidadelphie: John Benjamins Publishing Company.
- , 2001b. *Syntax: An Introduction Volume II*. Amsterdam/Phidadelphie: John Benjamins Publishing Company.
- Hallman, Peter. 2008. Definiteness in Inuktitut. Los Angeles, University of California En ligne. <<http://www.peterhallman.com/index.html>>.
- Hammerich, Louis Leonor. 1951. «The cases of Eskimo.». *International Journal of American Linguistics*, vol. 17, p. 18-22.

- Hayashi, Bettina Spreng & Midori. 2005. «Is Inuktitut Tenseless?». In *The 2005 Annual Meeting of the Canadian Linguistics Association*. En ligne. <[http://westernlinguistics.ca/Publications/CLA-ACL/Hayashi\\_Spreng.pdf](http://westernlinguistics.ca/Publications/CLA-ACL/Hayashi_Spreng.pdf)>.
- Helbig, Gerhard, et Joachim Buscha. 1993. *Deutsche Grammatik: Ein Handbuch für den Ausländerunterricht*. Leipzig/Berlin/München: Langenscheidt Verlag Enzyklopädie.
- Heusinger, Klaus von, Udo Klein et Dildora Niyazmetowa. 2008. «Transitivity and the diachronic development of differential object marking». In *Workshop "Transitivity and case alternations"*. University of Stuttgart.
- Heusinger, Klaus von, Udo Klein et Peter de Swart. 2008. «Variation in differential object marking». In *Workshop on Case Variation*. University of Stuttgart.
- Holz, Hans Heinz. 1953. *Sprache Und Welt: Probleme Der Sprachphilosophie*: Verlag Schulte-Bulmke.
- Hopper, Paul, et Sandra Thompson. 1980. «Transitivity in grammar and discourse». *Language*, vol. 56, p. 251-299.
- Johns, Alana. 1987. «Transitivity and Grammatical Relations in Inuktitut». Thèse de doctorat en linguistique, University of Ottawa.
- . 1992. «Deriving Ergativity». *Linguistic Inquiry*, vol. 23, p. 57-88.
- . 1999. «The Decline of Ergativity in Labrador Inuttut». In *Workshop on Structure and Constituency in Native American Languages*, sous la dir. de R. M. Déchaine L. Bar-el, and C. Reinholtz, p. 73-90. MIT: MIT Occasional Papers in Linguistics.
- . 2001. «Ergative to Accusative: Comparing Evidence from Inuktitut». In *Changing Relations*, Jan Terje Faarlund, p. 205-221. Amsterdam: John Johns Benjamins Publishing Company.
- . 2006. «Ergativity and Change in Inuktitut». In *Ergativity: Emerging Issues*, A. Johns, D. Massam et J. Ndayiragije, p. 293-311. Dordrecht: Springer.
- . 2007. «Restricting Noun Incorporation: Root Movement ». *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 25, p. 535-576.
- . 2010. «Eskimo-Aleut Languages». *Language and Linguistics Compass*, vol. 4, no 10, p. 1041-1055.

- , 2012. Anaphoric arguments in Unangax and Eastern Canadian Inuktitut En ligne. <<http://homes.chass.utoronto.ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/~ajohns/AnaphoricArgumentDistr.pdf>>.
- Jacobsen, William H. Jr. 1985. «The analog of the passive transformation in ergative-type languages». In *Grammar Inside and Outside the Clause*, Johanna Nichols et Anthony C. Woodbury, p. 176-191. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kalmár, Ivan. 1979. *Case and context in Inuktitut (Eskimo)*. Coll. «National Museum of Man Mercury Series». Ottawa: National Museums of Canada.
- Kittilä, Seppo. 2002. *Transitivity: Towards a Comprehensive Typology*. Coll. «Publications in general linguistics 5». Turku: Åbo Akademis Tryckeri.
- Klaiman, M. H. 1991. *Grammatical voice*. Coll. «Cambridge Studies in Linguistics Number 59». Cambridge: Cambridge University Press.
- Kleinschmidt, Samuel. 1852. *Grammatik der grönländischen Sprache mit theilweisem einschluss des Labradordialects*. Berlin: Reimer.
- Lakoff, George. 1987. *Cognitive models and prototype theory*. Coll. «Concepts and conceptual development». Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambert-Brétière, Renée. 2011. «La documentation linguistique au service de la préservation et de la conservation des langues autochtones du Québec». In *Les langues autochtones du Québec: un patrimoine en danger*, Lynn Drapeau, p. 195-218. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lazard, Gilbert. 1998. «De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée». In *La transitivité*, André Rousseau, p. 55-84. Villeneuve-d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- Lecointre, Claire. 1998. «*Eo itionem*: la transitivité dans les grammaires humaniste». In *La transitivité*, André Rousseau. Villeneuve-d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- Leer, Jeff. 1987. «Aleut Anaphora». Chicago, University of Chicago.
- , 1991. «Evidence for a Northern Northwest Coast Language Area: Promiscuous Number Marking and Periphrastic Possessive Constructions in Haida, Eyak, and Aleut». *International Journal of American Linguistics*, vol. 57, no 2, p. 158-193.

- Lehmann, Christian. 1991. «Predicate classes and participation ». Seiler & Premper, p. 183-239.
- Lowe, Ronald. 1978. «Le mythe de l'ergatif en inuktitut». *Études/Inuit/Studies*, vol. 2, no 2, p. 108-111.
- , 1985a. *Kangiryuarmit uqauhingita numiktittidjutingit: Basic Kangiryuarmit Eskimo Dictionary*: Committee for Original Peoples Entitlement.
- , 1985b. *Siglit inuvialuit uqausiita ilisarviksait: Basic Siglit Inuvialuit Eskimo Grammar*: Committee for Original Peoples Entitlement.
- , 1985c. *Ummarmiut uqalungiha ilihaurrutikrangit: Basic Ummarmiut Eskimo Grammar*: Committee for Original Peoples Entitlement.
- , 1985d. *Ummarmiut uqalungiha mumikhitchirutingit: Basic Ummarmiut Eskimo Dictionary*: Committee for Original Peoples Entitlement.
- , 1988. «La forme déclarative et l'alternance des suffixes -VU- et -JU- dans les dialectes inuit de l'Arctique canadien de l'Est». *Revue québécoise de linguistique*, vol. 17, no 1, p. 137-164.
- Mahieu, Marc-Antoine. 2004. «L'ergativité en nunavimmiutitut (Québec arctique)». En ligne.  
 <<[http://celia.cnrs.fr/FichExt/Documents%20de%20travail/Ergativite/Introductions\\_ergativite.htm](http://celia.cnrs.fr/FichExt/Documents%20de%20travail/Ergativite/Introductions_ergativite.htm)>>.
- Malchukov, Andrej. 2008. «Animacy and asymmetries in differential case marking». *Lingua*, vol. 118, no 2, p. 203-221.
- Mallon, Mick. 1992. *Inuttitut Ilinnialirta*. Coll. «Adult Education Services»: Kativik School Board.
- Malouf, Robert. 1999. «West Greenlandic noun incorporation in a monohierarchical theory of grammar». In *Lexical and Constructional Aspects of Linguistic Explanation*, Gert Webelhuth, Jean-Pierre Koenig et Andreas Kathol. Stanford: CSLI Publications.
- Manga, Louise. 1996. «An explanation for ergative versus accusative languages: An examination of Inuktitut». Thèse de doctorat en linguistique, University of Ottawa.

- Manning, Christopher. 1996. *Ergativity: Argument structure and grammatical relations*. Stanford: CSLI Publications.
- Martinet, André. 1962. *A functional view of language*. London: Oxford University Press.
- Maslova, Elena. 2006. «Information focus in relational clause structure». In *Voice and grammatical relations. In Honor of Masayoshi Shibatani*, T. Tsunoda et T. Kageyama, p. 175-194. Amsterdam: Johns Benjamins Publishing Company.
- Mather, Elsie, Marie Meade et Osahito Miyaoka. 2002. *Survey of Yupik grammar revised*. Coll. «Endangered languages Studies in Language 86». Amsterdam: Johns Benjamins Publishing Company.
- Mayer, Mercer. 1969. *Frog, Where are You?*. New York: Dial Books.
- McGregor, William B. 2009a. «A typology of ergativity». *Language and Linguistics Compass*, vol. 3, no 1, p. 480–508.
- Menovscikov, Georgij A. 1969. «Les constructions fondamentales de la proposition simple dans les langues eskimo-aléoutes (en liaison avec la construction ergative)». *Langages*, vol. 15, p. 127-133.
- Merchant, Jason. 2008. «Aleut case matters». In *Conference on Pragmatics, Grammatical Interfaces, and Jerry Sadock*. University of Chicago.
- Mey, Jacob. 1970. «Possessive and transitive in Eskimo». *Journal of Linguistics*, vol. 6, p. 47-56.
- Næss, Åshild. 2007. *Prototypical transitivity*. Amsterdam/Philadelphie: Johns Benjamins Publishing Company.
- Nowak, Elke. 2009. «Arguments and information management in Inuktitut». In *Variations on Polysynthesis: The Eskaleut languages*, Marc-Antoine Mahieu et Nicole Tersis, p. 201-214. Amsterdam: Johns Benjamins Publishing Company.
- Ortiz, Dolores, et Louisa Kanarjuaq. 1993. *Conversation inuit/Inuit uqariursautiit*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Paillet, J-P. 1976. *Elementary Eskimo from a Transformational Standpoint*.
- Palancar, Enrique L. 2002. *The origin of agent markers*. Berlin: Akademie.



- Rice, Sally. 1987. «Towards a cognitive model of transitivity». San Diego, University of California.
- Sadock, Jerrold. 1980. «Noun Incorporation in Greenlandic: A Case of Syntactic Word Formation». *Language*, vol. 56, p. 300-319.
- , 1999. «The Nominalist Theory of Eskimo: A Case Study in Scientific Self-Deception». *International Journal of American Linguistics*, vol. 65, no 4, p. 383-406.
- , 2000. «Aleut number agreement». In *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 121-138.
- , 2003. *A grammar of Kalaallisut : (West Greenlandic Inuttut)*. Coll. «Languages of the world». München: Lincom.
- , 2009. «The efficacy of anaphoricity in Aleut». In *Variations in polysynthesis: the Eskaleut languages*, Marc-Antoine Mahieu et Nicole Tersis, p. 97-113. Amsterdam/Philadelphia: Johns Benjamins Publishing Company.
- Schneider, Lucien. 1970. Dictionnaire esquimau-français du parler de l'ungava (nouvelle édition augmentée). Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- , 1979a. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude. Québec, Ministère des affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine.
- , 1979b. *Inuktitutorufit, Grammaire purement esquimaude, premier cycle en 40 leçons*: Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine.
- , 1985. Ulinnaisigutiit. An inuktitut-English dictionary of Northern Quebec, Labrador, and Eastern Arctic Dialects. Québec, Les presses de l'Université Laval.
- Siegel, Laura. 1999. «Argument Structure and Antipassivization in Inuit». In *The UPenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect*, sous la dir. de H. Harley: MIT Working Papers in Linguistics.
- Silverstein, Micheal. 1976. «Hierarchy of Features and Ergativity». In *Grammatical Categories in Australian Languages*, R. M. W. Dixon, p. 112-171. Canberra: Australian Institute of Aboriginal Studies.
- Sommer, David, Erling Holm, Chr Berthelsen, Hans Eriksen et Karoline Nicholaisen. 1976. *Kalaallisut Ilinniutit 2*: Ministeriet for Grønland.

- Spalding, Alex E. 1969. *Salliq: an Eskimo grammar*. Ottawa: Education branch, Department of Indian and Northern Affairs.
- Spreng, Bettina. 2001. «Antipassive and Distributed Morphology». In *The 2000 Annual meeting of the Canadian Linguistics Association*, p. 339-346. University of Ottawa.
- , 2002. «Verb Classes in Inuktitut and the Transitivity Hierarchy: 'Aspects' of Antipassive». In *Workshop on the Structure and Constituency of the Languages of the Americas 2001*, University of British Columbia: UBC Working Papers in Linguistics
- , 2005. «Third Person Arguments in Inuktitut». In *Workshop on the Structure and Constituency of the Languages of the Americas*, sous la dir. de Solveiga and James J. Thompson Armoskaite, p. 215-225. University of British Columbia: UBC Working Papers in Linguistics
- , 2008. «Events in Inuktitut: voice alternations and viewpoint aspect». In *The 41st Annual Meeting of the Chicago Linguistics Society*, p. 473-487. University of Chicago.
- , 2012. «Viewpoint Aspect in Inuktitut: The Syntax and Semantics of Antipassives». Thèse de doctorat en linguistique, University of Toronto.
- Tersis, Nicole. 2004. «De l'ergatif à l'accusatif : le tunumiisut (Groenland oriental)». CELIA-CNRS. En ligne. <<[http://celia.cnrs.fr/FichExt/Documents%20de%20travail/Ergativite/Introductions\\_ergativite.htm](http://celia.cnrs.fr/FichExt/Documents%20de%20travail/Ergativite/Introductions_ergativite.htm)>>.
- Tersis, Nicole, et Shirley Carter-Thomas. 2005. «Integrating Syntax and Pragmatics: Word Order and Transitivity Variations in Tunumiisut». *International Journal of American Linguistics*, vol. 71, no 4, p. 445-472.
- Thalbitzer, William. 1911. «Eskimo». In *Handbook of American Indian Languages*, Franz Boas, p. 967-1069. Bureau of American Ethnology, Washington: Government Print Office.
- Tournadre, Nicolas. 1995. «Tibetan ergativity and the trajectory model». In *New horizons in Tibeto-Burman morphosyntax*, Yoshio Nishi, James A. Matisoff et Yasuhiko Nagano, p. 261-275. Osaka: National Museum of Ethnology.
- Tsunoda, Tasaku. 1985. «Remarks on transitivity». *Journal of Linguistics*, vol. 21, p. 385-396.

UNESCO. 2009. «Sauvegarde des langues en danger». En ligne.  
<<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00136>>.

Urban, Greg. 1985. «Ergativity and Accusativity in Shokleng». *International Journal of American Linguistics*, vol. 51, no 2, p. 164-187.

Vendler, Zeno. 1967. *Linguistics in philosophy*. Ithaca: Cornell University Press.